

CHANTS VALANGINOIS

ACCOMPAGNÉS DE TEXTES HISTORIQUES.

Dédiés aux Bourgeois de Valangin.



Bening lecteur : en Dieu mets ta fiance.
Et garde toi du Mâlin Esperit. J. S.



NEUCHÂTEL,

IMPRIMERIE DE JAMES ATTINGER.

1848.

En livrant au public les *Chants valanginois*, imprimés avant la révolution neuchâteloise, nous n'avons nullement l'intention de nous opposer au système actuel, moins encore de provoquer une réaction. Nous déclarons donc considérer ce recueil comme purement historique, et ne concernant en rien l'ordre de choses nouvellement établi, ainsi que le prouve du reste l'inspection des événemens qui y sont racontés.

JULES-HENRI KRAMER, *Licencié-ès-Lettres*.

En mai 1848.

De nombreux encouragemens ont décidé l'auteur de ces chants patriotiques à les livrer à la publicité; il l'a fait dans l'espérance que ce recueil accompagné de textes assez complets pour former une histoire abrégée du comté de Valangin, serviront à entretenir et à ranimer chez nous l'antique amour de la patrie et de ses princes. Puisse cette espérance n'être pas déçue ! Valanginois , que le récit des bienfaits de vos souverains vous engage plus que jamais à leur être fidèles dans les temps de troubles où nous sommes ? Que l'histoire de vos pères vous anime du désir de les imiter dans toutes leurs actions nobles et vertueuses ! Que les libertés par eux acquises soient pour vous un héritage sacré dont vos descendans vous demanderont compte ! Efforcez-vous de marcher sur les traces de ces concitoyens que la patrie nomme avec orgueil ses enfans. Conservez surtout à jamais pour votre heureux pays , cet attachement qui est demeuré inaltérable depuis des siècles dans les cœurs des vrais bourgeois de Valangin.

En janvier 1848.

LA BATAILLE DE COFFRANE

ET

LA DESTRUCTION DE LA BONNEVILLE.

(1295-1504.)

A l'extrémité occidentale du Val-de-Ruz, au milieu de marais et de plaines fertiles, se trouve le village de Coffrane, dont l'étymologie (Curia fraxini, la cour du frêne) annonce qu'il était dans le principe un de ces anciens domaines féodaux (meierhœfe) érigés plus tard en communes, à l'instar des autres localités du vallon. (Note A.)

L'époque à laquelle ce village remonte est très-reculée; un seigneur du nom de Humbert en donnait en 1088 l'église au prieuré de Corcelles qu'il venait de fonder (1). Coffrane devint avec le Val-de-Ruz, au milieu du XIII^{me} siècle, propriété de la seigneurie de Valangin, vassale de Neuchâtel.

(1) Coffrane est resté annexe de Corcelles, l'espace de 750 ans, jusques en octobre 1858, époque à laquelle il a été érigé en paroisse.

Le premier chef de cette seigneurie fut Berthold, cinquième fils du comte Ulrich de Neuchâtel. Les successeurs de Berthold, supportant avec peine le nom et les devoirs de vassaux, cherchèrent dès le principe à se rendre indépendants. Cette tendance se manifesta surtout sous le règne de Jean et de Thierry, quatrième et cinquième seigneurs, qui firent revivre, à peine parvenus au pouvoir, les vieilles contestations pacifiées sous Guillaume leur père. Un arbitrage de 1294 les condamna et les mécontenta : ils prirent le parti de résister, se liguèrent avec l'évêque de Bâle, Pierre d'Aspelt, qu'ils reconnurent pour suzerain, lui livrèrent leur forteresse de Villeneuve ou Bonneville près d'Engollon, ainsi que toutes leurs dépendances, et même le château de Valangin, à condition qu'il le fortifiât par une tour située sur la roche rouge, non loin du château. Appelé par les deux frères, Pierre d'Aspelt ne tarda pas à paraître à Valangin, avec ses troupes de Bâle, de Saalgau, de Sainte-Ursane et de Delémont, qu'il joignit à celles des Valanginois.

Raoul, comte de Neuchâtel, à la nouvelle de l'invasion de l'évêque, arma ses fidèles bourgeois pour repousser les agresseurs. Le dernier jour de février 1295, la petite troupe se rendit au Val-de-Ruz par les hauteurs de Montmollin, tandis que les forces confédérées de Bâle et de Valangin marchaient à sa rencontre.

A un quart de lieue de Coffrane, se trouve une plaine baignée par le ruisseau de la Sauge, et nommée encore aujourd'hui la « Mâle fin : » ce fut là, suivant la tradition populaire, que les ennemis se rencontrèrent, et que la bataille se livra. L'évêque de Bâle, aussi lâche que perfide, se sauvant avec ses troupes dès le premier choc, laissa les habitants du Val-de-Ruz seuls aux prises avec les Neuchâtois; les premiers ne purent résister, un grand nombre

furent tués, et Jean et Thierry tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui les relâcha après plusieurs mois de captivité, ensuite d'une sentence confirmant celle de 1294. Une ancienne chronique ajoute que Boudevilliers fut cédé pour les frais de la guerre: ce village avait peut-être été occupé militairement par le comte Raoul, qui trouva à propos de le garder, le jugeant un bon point d'observation pour surveiller les démarches de ses turbulents vassaux. Dès lors Boudevilliers resta neuchâtelois, malgré les nombreuses tentatives des seigneurs de Valangin pour le remettre en leur possession. (Note B.)

Cependant Jean et Thierry ne se soumirent pas longtemps à la sentence qui les condamnait: ralliés à l'évêque de Bâle, ils lui remirent de nouveau leur seigneurie, et la guerre éclata pour la seconde fois; Raoul pénétra dans le Val-de-Ruz, assiégea la Bonneville, la prit d'assaut le 29 avril 1501, la détruisit et en dispersa les habitants, qui se réfugièrent, les uns sur les bords du lac de Neureux (ancien nom du lac de Biemme) où ils fondèrent la Neuveville, les autres à Engollon, d'autres encore à Valangin; ces derniers devinrent peut-être le premier noyau des bourgeois de ce nom.

Située non loin du village d'Engollon, et à l'ouest de ce village, la Bonneville, entourée de murailles épaisses, avait sans doute pour mission de maintenir dans le respect les habitants du Val-de-Ruz. Détruite après une courte existence, elle ne se releva jamais; une forêt de sapins en recouvre aujourd'hui l'enceinte et protège les quelques vestiges qui nous restent de cette ville. « Après plus de cinq cents ans, » dit un historien neuchâtelois que j'aurai souvent occasion de citer (1), « on peut encore en faire le tour, le long d'un

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin par M. F. de Chambrier, page 52.

étroit sentier, où l'on marche sur les fondemens de l'ancienne muraille de défense, en écartant les branches croisées des sapins (1). » Telle fut l'issue de cette seconde guerre, que suivit deux ans plus tard une troisième pacification.

On voyait avant la Réformation dans la collégiale de Neuchâtel, au-dessus du mausolée des comtes, deux têtes d'argent qu'avaient dû donner les seigneurs de Valangin, en expiation de leur félonie (2). Dans l'enthousiasme de la

(1) On trouve encore au milieu de la forêt un bassin en pierre que l'on dit avoir appartenu à la Bonneville. Selon toute apparence, il y avait une route qui de Boudevilliers conduisait à cette ville.

(2) Cet événement fait le sujet d'un chant allemand publié dans les *Châteaux suisses*, et intitulé : *Les deux Têtes*. Je l'inscris dans ce recueil, comme monument relatif à notre histoire.

Die zwey Kœpfe.

« Zwey Kœpfe will ich haben, zwei Kœpfe, weiter nicht,
Bringt mir von den Gefang'nen die zwei vor's Angesicht. »

Graf Rollin hat's gesprochen, man bringt Gefang'ne zwey,
Treulose Lehenstræger, gefesselt ihm herbey.

« Ihr trugt mein Schloss zu Lehen, und nahmt es mir, wie Raub,
Ich schwur's, zwei Kœpfe legt ihr dafür mir in den Staub. »

« Doch vorher sollt ihr langen das Silber aus dem Schatz. »
Er drohet mit dem Folter : da kommt es auf den Platz.

Das Silber lag in Haufen ; der Henker stand dabey,
Da sprach der Graf : « Und meint ihr dass ich ein Wütrich sey ? »

« Den Schwur, den will ich halten, ich gab mein Grafenwort,
Doch bin ich sechzehnjährig, noch straf ich nicht mit Mord. »

« Zwey Kœpfe will ich haben, jedoch von Silber zwey,
Die lasst alsbald mir giessen, und dann geht hin, seid frey. »

« Und nehmt zu Lehen wieder mein Schloss, und dient mir gut,
Zum zweitemal genügte kein Kopf mir ohne Blut. »

fameuse journée du 25 octobre 1530, en laquelle « l'Idolâtrie fust ostée et abbatue de la cathedrale par les bourgeois ⁽¹⁾, » un bon bourgeois de la ville s'empara de ces têtes après les avoir fait passer comme appartenant à des saints, et annoncé qu'il allait les brûler comme telles, personne ne sachant plus qu'elles étaient d'argent.

Deux drapeaux aux armes de Valangin, enlevés lors de la bataille de Coffrane et fixés dans la muraille non loin des têtes, y demeurèrent jusques au commencement de ce siècle; d'étroits lambeaux pendaient encore de chaque hampe, mais depuis, hampes et lambeaux ont disparu.

Les vieilles animosités des comtes de Neuchâtel et de leurs vassaux ne cessèrent qu'à la réunion des deux comtés sous un même chef, en 1584. Cependant la décadence qui se manifesta dans la maison de Neuchâtel, du temps de Jeanne de Hochberg et de ses successeurs, les luttes des comtes avec la ville, contribuèrent à laisser champ libre aux tentatives d'affranchissement des seigneurs de Valangin : Claude

TRADUCTION.

« Je veux deux têtes, pas plus : Amenez les deux prisonniers devant moi. »

Le comte Rollin a parlé, on lui amène enchainés, deux prisonniers, vassaux infidèles.

« Vous possédiez en fief mon château, et vous me l'avez ravi; je l'ai juré, vous déposerez pour ce crime, deux têtes devant moi dans la poussière. »

« Mais auparavant, vous devez me livrer l'argent de votre trésor. » Il menace de la torture : l'argent est apporté.

L'argent gisait en tas, le bourreau se tenait auprès. Alors le comte dit : « Et croyez-vous que je sois un tyran ? »

« Mon serment, je veux le tenir, j'ai donné ma parole de comte, mais je n'ai que seize ans et ne punis pas encore par le meurtre. »

« Il me faut deux têtes, deux têtes d'argent; faites les fondre à l'instant, et ensuite partez, soyez libres. »

« Reprenez mon château en fief, et servez-moi bien; pour la seconde fois, aucune tête sans sang ne me satisferait. »

(1) Inscription qui est sur la muraille, près des tables de la communion.

d'Arberg, René de Challant, se considéraient de fait, sinon de droit, comme comtes libres et indépendants.

Si Jean et Thierry se jetèrent dans une révolte insensée pour s'affranchir d'une vassalité odieuse à leur orgueil; s'ils dépeuplèrent le vallon de ses habitants, dans les luttes funestes où ils eurent le dessous, on les avait vus quelques années auparavant (1291), plus prudents et plus sages, chercher à augmenter le nombre de leurs sujets et la richesse de leur seigneurie, en y attirant des colons pour la peupler et la défricher. Suivant une ancienne tradition, des Genevois émigrés de leur ville natale à la suite de bouleversements intérieurs ou d'un grand incendie, furent établis par eux sur les hauteurs du Val-de-Ruz, et y bâtirent les trois villages des Geneveys-sur-Fontaines, Geneveys-sur-Coffrane, et Geneveys-sur-Saint-Martin, le troisième détruit par un incendie dans le courant du XVI^{me} siècle. Ce furent les derniers villages qui s'élevèrent dans le vallon. « Au commencement du XIV^{me} siècle, » dit l'historien cité plus haut, « des hauteurs du Val-de-Ruz, l'œil pouvait déjà compter les vingt-deux villages, qui, rangés presque tous circulairement au pied de la montagne sur la limite des terres cultivées et des forêts de sapins, semblent former la couronne du vallon (1). »

(*Air de la mort de Gessler : La nuit silencieuse et sombre, etc.*)

Porté sur la brise légère,
Retentit le son de l'airain :
L'on voit paraître la bannière
Des fiers seigneurs de Valangin.

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin, par M. de Chambrier, page 46.

Armé du casque et de la lance ,
De Bâle le prélat guerrier
A la tête des siens s'avance ,
Monté sur un noir destrier.

Prête à mourir pour sa patrie ,
Sur les hauteurs de Montmollin
S'élançe la troupe aguerrie
Des sujets du comte Rollin.

Les ennemis sont en présence ;
Sur leurs traits se peint la fureur ;
Terrible, la lutte commence ;
Les chefs rivalisent d'ardeur.

Avec ton escorte timide ,
Pourquoi fuis-tu , lâche prélat ?
Est-ce ainsi que ton cœur perfide
Redoute le choc d'un combat ?

Trahi par un prêtre infidèle ,
Valangin redouble d'efforts :
Le sang de ses braves ruisselle ,
Le sol est jonché de ses morts.

Neuchâtel triomphe et l'emporte.
Tout succombe aux coups meurtriers
De la belliqueuse cohorte ,
Jean et Thierry sont prisonniers.

La nuit descend sur la vallée ;
A la voix lugubre des vents
Se mêle , plaintive , étouffée ,
La voix des guerriers expirants.

Des fils, des épouses, des mères,
 Courbés sous le poids du malheur,
 Inondent de larmes amères
 Ces corps raidis par la douleur.

Par la hallebarde et le glaive,
 Tes défenseurs sont moissonnés,
 Valangin! qu'un long cri s'élève
 De tes villages consternés.

Triste fruit de coupables haines!
 Maudit soit le jour malheureux,
 O Coffrane! qui vit tes plaines
 Teintes du sang de nos ayeux.

Et vous, discordes criminelles,
 Implacables dissensions,
 Guerres sanglantes et cruelles,
 Fuyez à jamais nos vallons.

LA BONNEVILLE.

(Air du vieux Suisse: Sur tous nos monts brillaient les feux d'alarmes.)

Enfant, jadis, là bas dans la vallée,
 La Bonneville élevait ses remparts;
 Tout est détruit; de la cité tombée
 Il n'est resté que vestiges épars.
 De noirs sapins à la lugubre teinte;
 Quelques débris respectés par le temps;
 Des murs ruinés, de sa muette enceinte
 Sont les seuls habitants.

Et de son peuple endormi sous la terre
 Broyant la cendre et foulant les tombeaux,
 Le pied furtif du passant solitaire,
 A peine trouble un éternel repos.
 Ce peuple, au jour de triste souvenance
 Où dans ses murs s'abattit la douleur,
 Rêvait peut-être, enivré d'espérance,
 Des siècles de bonheur.

De tes guerriers la valeur te protège,
 De tes remparts l'épaisseur te défend
 Hélas, en vain : Neuchâtel qui t'assiège
 Y va bientôt pénétrer triomphant.
 De vos logis par le vainqueur chassées,
 Abandonnant le sol de vos ayeux,
 Exilez-vous, familles éplorées,
 Sous un ciel plus heureux.

Un jour à peine, et de la Bonneville
 Un coup fatal avait tranché le sort;
 Un jour à peine, et ses fils sans asile
 N'y contemplaient que la ruine et la mort.
 Elle n'est plus; aux pages de l'histoire
 Le souvenir en est presque effacé :
 Oh mon enfant! bientôt notre mémoire
 Comme elle aura passé.

Et vous, enfants d'une même patrie,
 Au triste aspect de ces ruines sans nom,
 Que leur exemple à jamais vous rallie
 Sous l'étendard d'une sainte union.
 Des bords où l'onde en murmurant expire
 Aux froids sommets des monts valanginois,
 Qu'un même amour partout anime, inspire
 Tous les Neuchâtelois.

LE CRET-VAILLANT.

(1476.)

La guerre de Bourgogne éclata en 1476. Les Valanginois, après avoir été du nombre des défenseurs de la tour Bayard, avaient peu de temps après combattu pour la cause des Suisses à Grandson et à Morat. Neuchâtel et Valangin, devenus ennemis des Bourguignons, attirèrent sur eux le courroux de Charles-le-Téméraire; leurs terres situées sur les frontières de la Bourgogne, et particulièrement le Locle, furent en butte aux incursions des sujets du duc. Le Locle, vieux de près de deux siècles, commençait à se peupler. Jean Droz de Corcelles, aidé de ses quatre fils, avait défriché le village en 1505 ⁽¹⁾; à l'un de ses descendants, du

(1) C'est dans la première moitié du XII^e siècle qu'il est fait pour la première fois mention de la vallée du Locle, à l'occasion de la donation que Renaud de Valangin et son fils Guillaume en font à Fontaine-André. De nombreux colons vinrent s'établir à la suite de Jean Droz sur les rives du Bied, et reçurent, conjointement avec la Sagne, de Jean II d'Arberg, le 12 mai 1572, la charte connue sous le nom de *Grande franchise*, donnée à tous les habitants présents et à venir des deux districts. A cette époque, le Locle, racheté de Fontaine-André par le père de Jean II, Gérard d'Arberg, était le centre des Montagnes : trois chemins de 52 pieds de largeur conduisaient de là aux Brenets, à la Sagne et à la Chaux-de-Fonds.

même nom que lui, échet la gloire de repousser les agresseurs, à la tête des habitants du Locle; une tradition dit même que les femmes du village eurent une grande part à cette victoire.

Le bruit se répandit un jour que six ou huit cents Bourguignons avaient passé le Doubs et se dirigeaient sur le village dans l'intention de le piller. Jean Droz se hâta d'aller sonner le tocsin, et de rassembler tout ce qu'il put de gens armés, à la tête desquels il se mit; ils résolurent d'attendre en embuscade les Bourguignons dans les gorges de la Rancoinière, afin de les attaquer et de les défaire plus sûrement lorsqu'ils reviendraient chargés de butin. Les ennemis pénétrèrent dans le village qu'ils eurent bientôt pillé; ils s'en retournaient joyeux de leurs succès, lorsque les courageuses habitantes du Locle, s'armant de hallebardes et d'engins de ménage, et guidées, selon la tradition, par Judith Besancenet, s'élançèrent de la hauteur dominant le village du côté du nord, sur les Bourguignons, qui ne s'y attendant nullement, furent grandement stupéfaits de cette attaque imprévue. Forcés par la vigueur de l'assaut de décamper bientôt à toutes jambes, ils n'étaient pas au bout de leur défaite: dans les gorges fatales, se trouvaient les guerriers du Locle, qui les assaillirent à grands coups de lances et de pertuisanes, leur reprirent tout ce qu'ils avaient en-

Trente-sept familles de francs-habergeans du Locle et de la Sagne achetèrent en 1502, pour 1780 livres, les franchises des bourgeois de Valangin, et en 1503, les deux districts reçurent, par un arrêt des deux maîtres-bourgeois et de leur conseil, le droit d'avoir un maître-bourgeois pris parmi eux. La population n'était pas encore très forte. La réformation eut lieu au Locle en 1550. Le dernier curé fut Etienne Besancenet, et le premier pasteur, Etienne Jacot desCombes. En 1685, le Locle comptait 57 maisons. L'horlogerie y pénétra au commencement du XVIII^e siècle, par l'arrivée dans le village de Daniel Jean-Richard dit Bressel, de la Sagne. Dès lors le Locle; grâce à son industrie, est devenu une localité rivale de la Chaux-de-Fonds.

levé, en tuèrent un grand nombre, et forcèrent les survivants à repasser tant bien que mal le Doubs, où plusieurs se noyèrent dans leur précipitation.

Un fragment du récit de la guerre de Bourgogne, par le chanoine Hugue de Pierre, mentionne le même fait d'armes des valeureux montagnards. L'énergie et l'élégance du style font regretter de ne pas posséder plus de productions de cet historien neuchâtelois, digne rival des plus habiles chroniqueurs français.

« Obmis ne doit estre, » dit-il, « le beau faict d'armes de nos Montaignons et vault illec à rementevoir aussi bien que les aultres. Deux jours après la feste de la Nativité de Nostre Dame passèrent le Doubs six cent (aucuns disent octe cent) Bourguignons desseignant faire sacs et pilliaiges ès Brenets, Locle et lieugs proches, aussi ès maix et cernils le long des Chax; de quoi incontinent adverti Jehan Droz, bon, sage et notable compaignon, alla promptement sonner la cloche au moustier du Creux, disant à tous hommes forts de courre aux armes, et se parassembler en certain lieu dedans le bois; semblablement furent tost advertis par messagers les gens de bien de long et de large, délibérant le dict Droz pour plus assurez profict de laisser commode voye aux dicts Bourguignons, à celle fin les assaillir alors que débandés seraient par esbastements et pilliaiges : si dict, si faict; les Bourguignons cuidant regaigner le pontenaige en leur pays pance pleine et butin dessus l'eschine, nos Montaignons leur saultent rudement au corps que de sça que de là avecque piques, pertuisaines aussy couleuvres sans octroyer bagues ne vie : tant et tant furent despéchés, moult aussi déjettés dans le Douxe; toutefois aucuns nagèrent et gagnèrent la rive de là, aucuns aussy se saulvant contremont la rivière treuvèrent deux grands

batteaux, et passés qu'ils furent ces pauvres Bourguignons fouioient-ils à force, et cuide fouient encore. Par ainsy nos gens reprindrent tout bestail et butin, mesmément vingt et deux hommes notables viex et chenulx que les dicts Bourguignons menoient par delà ; et fut prinse et gagnée à toujours leur bandière, et icelle plantée par gratitude en l'esglise du Seigneur : Duquel faict et prouesse fut fort parlé ès pays des Lignes, et loanges baillées aux dicts Montaignons comme juste. »

Dès que Berne eut connaissance de cet événement, cinq cents Bernois d'élite accoururent sous les ordres de Jean de Mulinen, pour se mettre à la tête des Montagnards et leur procurer une revanche en Bourgogne ; Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, ne demandait pas mieux, mais Anthoine de Colombier, gouverneur de l'Etat de Neuchâtel au nom de Rodolphe de Hochberg, empêcha cette expédition par ses conseils.

Quant au cret d'où les héroïnes du Locle repoussèrent si vaillamment les Bourguignons, il fut dès lors nommé le *Cret-Vaillant*, en mémoire de leur courage.

(*Air de Massaniello ou la Muette de Portici : Amis,
là matinée est belle.*)

Au combat!... la cloche d'alarmes
A retenti dans le vallon :
Montagnards! saisissez vos armes...
Pour repousser le Bourguignon.
L'âge n'a plus de différence :
Jeune homme et vicillard,
Chacun part,
Tous animés d'une égale vaillance.

Les gorges de la Rançonnière,
 Voilent de nombreux combattants.
 Jean Droz calme l'ardeur guerrière
 Des montagnards impatients ;

Déjà l'ennemi qui s'avance,
 Franchit la hauteur ;

La ferreur

Sur ses pas vole et trahit sa présence.

Saisis d'une coupable ivresse,
 On voit ces soldats inhumains,
 Oser même sur la vieillesse
 Porter leurs sacrilèges mains.

Enfin de vol et de pillage

Et rassasiés

Et chargés,

Les ennemis ont quitté le village.

Quelle est cette troupe nouvelle
 Du cret franchissant la hauteur ?
 Un noble courage étincelle
 Sur leurs traits enflammés d'ardeur.

Du Locle, femmes courageuses,

Portez le trépas

Sur vos pas,

Dieu guidera vos mains victorieuses.

Toute la cohorte est en fuite
 Devant le nouveau bataillon :
 Chacun croit voir à sa poursuite
 Une invincible légion.

Mais attendons la Rançonnière,

Les vaillants héros

De Jean Droz ,
Ont le bras sûr et la main meurtrière.

Du sein de ces gorges profondes
Retentissent des cris vainqueurs :
Le Doubs voit flotter sur ses ondes
Les cadavres des agresseurs.

Les montagnards couverts de gloire
Retournent chez eux ,
Et joyeux ,
Avec les leurs célèbrent leur victoire.

Et vous, aimables descendantes
Des guerrières du CRET-VAILLANT ,
L'on ne voit plus vos mains sanglantes
Frapper un ennemi fuyant ;

Mais brûlants d'amour et de vie ,
Vos cœurs ont appris
A vos fils
A se lever au nom de la patrie.

GUILLEMETTE DE VERGY,

COMTESSE DE VALANGIN.

(1517-1545.)

Guillemette de Vergy, femme de Claude d'Arberg, descendait d'une famille puissante de Bourgogne. Elle ne donna qu'une fille à son époux, Louise, mariée au comte piémontais de Challant, dont le fils René devint en 1525 comte de Valangin. Claude, décédé en 1517, lui laissa l'usufruit du comté qu'elle habita jusqu'à sa mort.

« C'était, » dit M. de Chambrier ⁽¹⁾, « une bonne et pieuse dame, pleine de respect pour la mémoire de son mari, et grandement soigneuse d'accomplir tout ce qu'il avait ordonné pour décharger sa conscience. Elle lui fit de très-belles obsèques; cent prêtres vinrent chanter la grand-messe à Valangin, treize pauvres en robes et chaperons noirs tinrent les torches aux services funèbres; plusieurs filles furent mariées, entre autres cinq pécheresses péni-

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin. p. 276-277.

tentes, qui reçurent 50 livres à l'honneur des 50 deniers que Dieu s'était vendu. On chercha cinq lépreux qui devaient recevoir chaque vendredi pendant une année, un repas et cinq deniers, et de larges aumônes furent distribuées aux pauvres de tous les villages, en réparation du tort que le comte défunt avait pu faire aux blés en chassant ⁽¹⁾. Le curé du Locle fut envoyé à Jérusalem, et Guillemette elle-même fit un pèlerinage auprès d'une sainte de Pont-à-Mousson, pour le repos de l'âme du comte défunt, dont elle mit les trois bâtards à l'école chez le magister de Fenin. »

« Elle tenait à Valangin un état honorable, et quand la comtesse de Gruyères et d'autres dames venaient la visiter, sa dévotion ne l'empêchait pas de les faire danser au son du fifre et du tambourin. »

« Pleine d'ordre, et sage ménagère, elle payait les nombreuses dettes de son mari, et tenait un registre de ses propres dépenses, en écrivant en tête : « Je ne suis point tenue à rendre compte, mais c'est pour donner à connaître que je ne l'ai pas mal employé. »

Guillemette de Vergy a partagé chez nous la célébrité dont jouit Madame de Nemours; elle y avait de justes droits par les bienfaits dont elle combla quelques-uns de nos villages, et dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nous.

Elle était bonne envers ses sujets : on peut lui reprocher de les avoir persécutés lors de la réformation; mais ce qui nous est connu de sa vie en dehors des luttes religieuses, nous montre que ce qui seul la porta à ces mesures de rigueur, ce fut l'attachement qu'elle avait pour le catholicisme. L'opposition des Valanginois devenus protestants, la

(1) Voyez Testament de Claude d'Arberg. Note D.

peina à un tel point, qu'elle quitta Valangin pour venir demeurer à Chézard, où elle possédait une maison de campagne, et d'où elle visitait souvent les enfants naturels de son mari placés à Fenin. Cependant elle se réconcilia avec Valangin et revint mourir octogénaire dans son château, en juillet 1545.

Lors de son séjour à Chézard, elle promit aux communi-ers de l'endroit d'affranchir de dîmes tout l'espace que ses forces lui permettraient de parcourir à pied en un jour; grande joie dans le village! Elle tint sa promesse : un matin, à peine le soleil commençait-il à dorer la cime de Tête-de-Rang, on la vit, malgré son grand âge, commencer dans les champs de Chézard sa promenade impatientement attendue, et ne la terminer qu'au lever des astres de la nuit. On peut encore suivre aujourd'hui, en parcourant les champs restés francs de dîme, la trace du tour que fit la bonne comtesse il y a plus de trois siècles. Elle regrettait au soir de cette belle journée « de n'avoir plus ses jambes de vingt ans ; » un des notables de l'endroit lui fit alors cette réponse touchante : « Si vos jambes sont vieilles, Madame, votre cœur est jeune, et vous nous l'avez bien montré (*). »

(*) L'éditeur doit à la bienveillance de M. le justicier et maître-bourgeois Quinche de Valangin, la communication de la plupart des faits de cet article, ainsi que d'un grand nombre d'autres tirés des *Promenades autour de Valangin*, manuscrit de M. Quinche.

Une jolie poésie allemande, publiée dans les *Châteaux suisses*, célèbre la bienfaisance de Guillemette envers les habitants de Chézard. On saura sans doute gré à l'éditeur de l'inscrire dans ce recueil.

Die alte Edelfran.

Von Jahren alt die Edelfrau
Gebeugten Leibs, an Haaren grau,

Encore un trait de sa bienfaisance. Jusqu'au commencement du XVI^me siècle, les communes de Fenin, Vilard et Saules, étaient fort chargées quant à la dime du chanvre et du lin. Les femmes de la paroisse que cet état de choses tourmentait, ayant appris un jour que Madame devait se

Sass bei den Bauërnfrauen:
Mit Rath und That kann sie nicht ruhn;
Allein den Beutel aufzuthun,
Das macht ihr stets ein Grauen.

Doch heut ist sie so hold und mild,
So recht von Gütigkeit ein Bild,
Dass es die Weiber wagen,
Von schlechter Güter schwerem Zins,
Dem Grab des spärlichen Gewinns,
Ein Wörtlein vorzuklagen.

Und freundlich, wie sie's nie gethan,
Hört Seufzer sie und Bitten an,
Man sieht, sie wird gewähren.
« Ja, Kinder, hört, was ich beschloss;
Die Liebe mein zu euch ist gross,
Einst werdet ihr mich verehren. »

« Was ich an einem ganzen Tag
Von euren Feld umwandeln mag,
Von aller eurer Habe,
Davon erlass' ich euch die Steu'r,
Nicht ganz — nein halb, halb bleibt sie eu'r,
Ist das nicht grosse Gabe? »

Sie neigen sich, sie müssen's wohl,
Allein ihr Herz von Unmuth schwoll,
Zur andern flüstert Jede:
Sie hinkt, sie wankt, sie hat die Gicht,
Sie geht des Tags zwölf Schritte nicht,
O Weh, der schöneden Rede!

Und zitternd am Genick und Knie
Gieng aus der Frauen Mitte sie,
Und schleppte sich nach Hause.
Doch noch bei Nachtigallenschlag,
Vor Lerchensang, am früh'sten Tag,
Trat sie aus ihrer Klaus.

rendre à Fenin, décidèrent après de longues et mûres délibérations, d'étendre sur la route par laquelle Guillemette devait arriver, toute la toile qu'elles pourraient réunir, afin d'attirer l'attention de la comtesse, et d'avoir par là occasion de lui parler de la dime objet de leurs plaintes.

Zur Rechten stützt ein starkes Weib,
Zur Linken den gekrümmten Leib
Ein Knotenstab im Schreiten;
Der dunkle Himmel färbt sich blau,
Auf Saat und Wiese perlt der Thau,
Sie ist schon lang im Weiten.

Am Berg erwacht das Morgenroth,
Der Bauer isst sein frühes Brod,
Sie gönnt sich keine Labe;
Die Sonne steigt am Firmament,
Ihr auf den weissen Scheitel brennt,
Sie wandert fort am Stabe.

Und nur zu kurzer Mittagsruh'
Deckt sie des Baumes Schatten zu,
Erquickt sie Trank und Speise.
Dann macht sie sich mit neuer Kraft
Wenn auf dem Feld noch Keines schafft,
Auf ihre fromme Reise.

Sie wandelt durch die Stunden schwül,
Sie wandelt durch die Abendkühl,
Die Sonn' ist längst hinunter,
Und bei der späten Lampe Schein,
Da tritt sie zu den Weibern ein,
Ist unerschöpft und munter.

Die haben sie von fern gesch'n,
Begleitet ihren Pfad mit Flehn,
Empfangen sie mit Weinen,
Sie stellt sich unter sie mit Stolz,
Das Kinn gestützt auf ihr Holz,
Die alten Augen scheinen.

»Ihr Kinder, tausend Morgen sind's!
Fünf hundert die sind frei von Zins
Seid mit mir guter Dinge,
Vergibt dem achzigjäh'gen Fuss
Wenn ich euch nicht noch bessern Gruss
In eure Bütten bringe.«

Le jour suivant, de grand matin, on les vit parées de leurs habits de fête, étaler sur la route les rouleaux de toile dont chacune s'était munie. Après une attente pleine d'anxiété, elles virent enfin paraître la vieille comtesse étonnée de l'étrange spectacle qu'elle avait sous les yeux, et dont elle demanda la signification; à peine l'eut-elle apprise que les vœux des paroissiennes furent exaucés.

Guillemette de Vergy était très-originale. On raconte que lorsqu'elle descendait de son château, rencontrant des femmes sur la rue, elle leur adressait affectueusement la parole, leur demandait comment allaient leurs jardins; si la réponse était qu'ils allaient bien, elle se hâtait de répondre: « Tant pis, tant pis, » exprimant par là fort laconiquement qu'elle préférerait un temps sec peu favorable aux jardins, à

Je ne traduis de cette poésie que la dernière partie qui est la plus saillante.

Tremblante de la tête et des genoux, elle (Guillemette de Vergy) sort du milieu des femmes et se traîne dans sa demeure. Mais déjà avant le chant du rossignol, avant le chant de l'alouette, au point du jour, elle sort de sa retraite.

A sa droite, une femme robuste, à sa gauche un bâton noueux soutient dans sa marche son corps courbé; le ciel commença à se colorer d'azur, la rosée brille sur les guérets et sur les prairies, la vieille dame est déjà dans le lointain.

L'aurore s'éveille sur la montagne, le paysan mange son pain matinal. Elle ne s'accorde aucun repos; le soleil se lève au firmament, brûle sa tête blanche, elle marche toujours, appuyée sur son bâton.

L'ombrage de l'arbre la protège pour le court repos de midi; la nourriture et la boisson la raniment. Puis elle reprend avec une nouvelle force son pieux voyage, tandis que personne ne travaille encore dans les champs.

Elle marche pendant la chaleur du jour, elle marche pendant la fraîcheur du soir; le soleil est déjà couché depuis longtemps; à la clarté des lampes, elle s'avance alerte et joyeuse vers les femmes.

Elles l'ont vue de loin, leurs prières ont accompagné sa marche, elles la reçoivent en pleurant; la comtesse se place au milieu d'elles, appuyée sur son bâton, ses yeux vieillies ont repris leur éclat.

« Enfants, il y a mille panes, cinq cents sont libres de dimes, soyez joyeuses avec moi, pardonnez à mon pied octogénaire, si je n'apporte pas dans vos chaumières une meilleure salutation. »

une humidité qui tout en les faisant produire, ne pouvait être que nuisible aux récoltes de la campagne.

Tout porte à croire que la fin de sa vie fut heureuse; catholique fervente, elle mourut dans la croyance de ses pères, mais toutefois après être devenue plus tolérante envers ses sujets protestants qu'aux premiers temps de la réformation, car on la vit même, en 1556, régler la pension de maître Jean Debély, pasteur de Fontaines et Cernier.

Le corps de la comtesse octogénaire fut déposé en juillet 1545 dans l'église du bourg, à côté de celui de son mari mort vingt-six ans avant elle. Les statues des deux époux dans l'attitude de la prière, sont placées sur leur tombe commune; restaurées en 1840 par une main habile, elles sont au nombre des monuments les plus chers de l'histoire de Valangin.

(Air de Masaniello : Amis, la matinée est belle, etc.)

La nuit disparaît, et l'aurore
Resplendit au ciel d'orient :
Chasseral déjà se colore
Des premiers feux du jour naissant.

Tout sort du nocturne silence.

Au ciel est l'azur

Le plus pur,

Et dans les cœurs, la plus douce espérance.

Notre bonne et vieille comtesse
Oublieuse du poids des ans,
A retrouvé force et jeunesse,
Comme aux beaux jours de son printemps.

Suivons-la , compagnes chéries ,
Soutenons ses pas ,
Que nos bras
Guident sa marche au sein de nos prairies.

Chacun , avec impatience ,
Attend le signal du départ ;
Il retentit ; bientôt s'avance
Le cortège aux champs de Chézard.
La nature partout déploie
Un magique attrait ;
On dirait
Qu'elle prend part à la commune joie.

Le soleil franchit dans l'espace
Sa carrière de tous les jours ;
Guillemette , que rien ne lasse ,
Suit aux champs son paisible cours.
En vain l'astre des jours s'abaisse
A notre horizon ;
Au vallon ,
L'on voit toujours cheminer la comtesse.

La sombre nuit étend son voile
Sur le vallon silencieux ;
Du soir la fugitive étoile
Scintille à la voûte des cieux.
Sa noble tâche est accomplie !
Moments de bonheur !
Pour son cœur ,
Ils ont été les plus beaux de sa vie.

« Franches de dimes sont les terres
 » Objets de ce champêtre tour.
 » Enfants, mes pieds octogénaires
 » N'ont pu répondre à mon amour. »

Les bons villageois la bénissent,

Adultes, enfants,

Et leurs chants

Long-temps encor dans les airs retentissent.

Dans le tombeau la noble dame

Bientôt rejoignit son époux :

Tous répétaient : Paix à son âme,

Elle fut si bonne pour nous.

Valangin dans son temple enserre

Son corps ; et nos yeux

Sont heureux

De voir ses traits conservés par la pierre.

La période la plus curieuse de la vie de Guillemette de Vergy est l'époque de l'établissement de la réformation dans le comté de Valangin. Comme cette période présente sous un point de vue tout particulier l'histoire de la bonne comtesse, j'en ai fait le sujet d'un article spécial.

FAREL A VALANGIN. (1)

(1531.)

Ce fut en décembre 1529 que Farel arriva pour la première fois à Neuchâtel; la réformation y fit de rapides progrès, malgré les impuissants efforts des chanoines et du gouverneur George de Rive, qui cherchèrent en vain à soutenir l'édifice chancelant du catholicisme. Bientôt les pas du réformateur se portèrent à Valangin. Là régnait Guillemette de Vergy; la dévote comtesse, excitée d'un côté par les chanoines de la collégiale que son époux avait fondée, de l'autre par son maître d'hôtel, Claude de Bellegarde, se montra ouvertement hostile à la nouvelle doctrine; ses sujets, au contraire, pour lesquels l'heure de la réformation avait aussi sonné, l'accueillirent avec enthousiasme.

Le 14 juin 1531, Farel, accompagné d'Anthoine Boyve, son disciple et son ami, prêchait non loin du temple; Guil-

(1) Pour l'histoire de Farel, voyez le troisième jubilé de la réformation par M. Andrié, ancien pasteur au Locle, page 294, ou les T. III et IV de l'histoire de la réformation par M. Merle d'Aubigné.

lemette fit tout-à-coup sonner les cloches à pleines volées, afin d'étouffer la voix du réformateur. Ce moyen ne réussissant pas, elle eut recours à un autre expédient digne des mœurs de l'époque, et que l'on n'ose pas même rapporter (1); à cette vue, saisie d'indignation, la foule nombreuse qui entoure Farel s'élançe dans le temple, met en pièces les armoiries de ses princes, reliques, images, statues, livres, vitraux, tout est sacrifié à la fureur populaire; les maisons des chanoines sont envahies, eux-mêmes s'enfuient dans la forêt voisine; le peuple monte au château, demande à grands cris que l'auteur du scandale soit puni, Guillemette effrayée, se hâte de faire mettre ce dernier en prison.

Les deux partis se plaignirent aux Bernois, qui, champions ardents de la réformation, condamnèrent la comtesse à laisser ses sujets protestants pratiquer leur culte en paix, et ceux-ci, à payer les dommages résultant de leur irruption dans le temple et dans les demeures des chanoines.

Cependant la lutte n'était pas terminée; Farel prêchant une seconde fois à Valangin, suivi d'Anthoine Boyve, le prêtre, pour l'interrompre, vint crier à plein gosier la messe à ses côtés. Boyve, indigné de voir quelques personnes plus attentives à l'action du prêtre élevant l'hostie qu'aux discours de Farel, s'élançe sur le premier, lui arrache l'hostie, et s'écrie en la montrant au peuple : « Ce n'est point ce dieu de pâte que vous devez adorer, mais plutôt le Dieu vivant. » Une violente agitation s'ensuivit. Farel et son collègue étant montés le même jour à Boudevilliers pour y prêcher, furent arrêtés le lendemain à leur passage à Valangin, par les ordres de Guillemette; Farel conduit au

(1) En mémoire de cet événement, l'empreinte d'un fer de cheval fut sculptée au portail extérieur de l'église, où on la voit encore maintenant.

château, refusa de se prosterner devant les images des saints, exhortant au contraire ceux qui l'entouraient, à adorer le vrai Dieu en esprit et en vérité; aux menaces succédèrent les coups, son sang rejaillit sur la muraille, enfin on le traîna avec son compagnon dans un des cachots du château (1).

Avertis des mauvais traitements infligés à leur pasteur, les bourgeois de Neuchâtel montèrent en armes à Valangin, et forcèrent la comtesse à délivrer les deux captifs.

Farel, mieux avisé, se garda de retomber entre les mains de Guillemette, aussi ne vint-il dès-lors dans le bourg, qu'accompagné d'une troupe de la ville. Y étant monté un dimanche d'hiver, suivi de cette escorte, il occupa la chaire au moment où Guillemette venait à la messe, et se mit à prêcher fort longuement en dépit de ses sommations et de ses ordres. « Je ne crois pas, » dit la vieille comtesse, qui avait long-temps enduré le froid, « que ce soit selon les vieux Evangiles, s'il y en a de nouveaux qui fassent cela faire, j'en suis esbahie (2). »

Pendant elle dut céder au torrent de la réformation; attristée par ces débats, elle se retira quelque temps à Chézard, comme nous l'avons vu plus haut.

La collégiale de Valangin resta fermée jusques en 1567: les habitants du bourg devaient se rendre à l'église d'Engollon, même à celle de Boudevilliers; le service divin se célébra aussi plus ou moins long-temps dans la maison des bourgeois, ainsi que l'indique un acte de 1567 déposé aux archives de la bourgeoisie, par lequel le conseil impose à l'amodiatraire de *laisser prescher la parole de Dieu et son saint*

(1) Voyez Château de Valangin, et Andrié, troisième jubilé de la réformation, page 502.

(2) Histoire de Neuchâtel et Valangin par M. de Chambrier, page 298.

Evangile à l'hasle de la dicte mayson jusques on aye la commodité d'aller ailleurs (1).

La fureur populaire se vengea peut-être après la mort de Guillemette sur les inoffensives statues des deux époux, placées dans l'église, et qui avaient été l'objet de mutilations telles, que l'on trouva la tête de la dame de Valangin entièrement séparée du tronc.

Jacques Véluzat, originaire de la Champagne, fut le premier pasteur du bourg. Tandis que ces scènes se passaient dans le chef-lieu du comté, les paroisses valanginoises avaient toutes embrassé la réformation; celle de Dombresson la première de toutes malgré les persécutions essuyées de la part de Guillemette. Boudevilliérs, propriété neuchâtoise, convertie au protestantisme par Farel même, et qui n'avait échappé à la persécution que par l'appui des Bernois, eut pour premiers pasteurs Christophe Fabry et Jean Bretoncourt, Fontaines, maître Jean Debély. Bientôt tout le comté fut rangé sous les drapeaux de l'Évangile arborés sur les débris d'une église qui devait trouver une cause de ruine dans ses erreurs et dans les mœurs de ses prêtres.

(1) Archives de la bourgeoisie de Valangin. Promenades autour de Valangin par M. George Quinche.

LA DUCHESSE DE NEMOURS.

(1694-1707.)

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien long-temps.
BÉRANGER.

Il est dans l'esprit des peuples des souvenirs inaltérables, immortels, transmis comme un héritage sacré de générations en générations.

La mémoire de Madame de Nemours est vivante encore au milieu de nous : le père la transmet à son fils, l'ayeul à ses petits enfants ; elle vivra dans le cœur des Valanginois, aussi long-temps qu'ils seront accessibles à la reconnaissance envers leurs souverains.

Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, devint souveraine du comté en 1694, à la mort de Charles II d'Orléans, surnommé l'abbé-duc. Dévouée au bien de ses peuples, elle se fit chérir de tous par sa bonté, toujours la même soit envers les particuliers, soit envers les corporations. Elle terminait invariablement les lettres qu'elle adres-

sait à la bourgeoisie par cette affectueuse formule : « Votre boune amie Marie. »

Informée du fâcheux état des finances de la corporation, elle lui fit, le 10 juillet 1698, don de neuf cents louis d'or pour mettre en fonds; les conseillers délégués auprès d'elle à Paris pour la remercier, ne purent dans la relation de leur voyage, parler assez de son affabilité; elle les reçut, dirent-ils, « la larme à l'œil avec un accueil et une bénignité inexprimables. »

Elle fit en 1697 une visite à Valangin, dont les curieux détails ont été consignés dans les registres de la bourgeoisie (Note C.) Madame de Nemours était de son côté bien payée de retour par ses heureux sujets: j'en citerai pour preuve une procédure de 1706, instruite en la justice de Boudevilliers, tendante à découvrir les auteurs d'un vol de bois commis dans la forêt seigneuriale du Vanel près de Malvilliers.

« On ne peut ni ne doit souffrir un tel larcin, pécūlat en ravissant ainsi le bien de sa dite Altesse sérénissime, Princesse si débonnaire et si charitable, pour avoir comblé de tant de biens faits tous ses sujets, n'y en ayant aucun qui ne soit obligé et qui ne doive suivant son juste devoir de prier Dieu pour sa santé et prospérité durant de longues années, cela estant très-mal le recognoistre par de semblables actions. »

A sa mort arrivée en 1707, un jeūne fut ordonné, tant pour déplorer sa perte, que pour invoquer le secours de la Providence dans la situation critique où le pays se trouvait.

De nombreux compétiteurs se présentèrent pour revendiquer la possession de Neuchâtel, d'eux d'entre eux, Frédéric I^{er} roi de Prusse et le prince de Conti étaient les plus favorisés; le roi de Prusse l'emporta et fut reconnu prince

souverain de Neuchâtel et de Valangin, par sentence des
Trois-Etats, le 5 novembre 1707 ⁽¹⁾.

(*Sur l'air : Prince chéri dans vos voyages, etc.*)

Demande à l'enfant des vallées
Ce nom vénéré qu'à leurs fils
Les générations passées
Comme un héritage ont transmis.
Les siècles n'ont pu le détruire;
L'oubli l'attaquerait en vain;
Partout il anime, il inspire
Les vrais enfants de Valangin.

(¹) Pour cette portion de notre histoire, voir l'histoire de Neuchâtel et Valangin de 1707 à 1806, par M. le chancelier de Tribolet. Cet ouvrage est comme la suite et le pendant de celui de M. le baron de Chambrier. Le Prince de Conti quoique malheureux dans ses prétentions, avait encore de nombreux partisans dans le Comté de Valangin, l'un d'entre eux lui adressa les vers suivants :

A son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Prince de Conti.

Grand Prince qui prétends devenir notre maître
Ayant plus qu'il ne faut pour l'estre,
Le droit joint au mérite et qui plus que le sang
Qui t'élève au suprême rang
Fait que chacun te respecte et t'admire
Et te rend digne d'un empire.
Il n'y a point de ton honneur.
Si le sort ne t'est propice
Mais de la gloire et du bonheur
De ceux qui t'ont fait injustice.
Ayant pourtant regret à tous tes soins perdus
Je me plains fort de leur conduite
Mais je les plains encore plus
De s'attirer par là quelque funeste suite.

A la ville de Neuchâtel.

Sans droit et sans raison vous refusez pour maître
Un Prince si digne de l'estre

Nemours, notre bonne comtesse,
 Ange d'amour et de vertus,
 Tu vis dans nos chants d'allégresse,
 Dans nos cœurs tu vis encor plus.
 Que de fois, notre âme attendrie
 Se porte vers ces temps heureux
 Où ta voix auguste et chérie
 Se fit entendre à nos ayeux.

Vous méprisés son droit, son mérite et son sang.
 Lequel le rend d'un si haut rang
 Que je puis que je n'admire
 Que méritant même un Empire
 Devenir votre Prince il vous fasse l'honneur.
 Vous ne mérités pas un destin si propice
 A luy bien moins qu'à vous, vous faites injustice ;
 Ses pas et ses soins sont perdus
 Et cela par votre conduite
 Mais vous y perdez encore plus,
 Vous les connestrés dans la suite.

A son Altesse Sérénissime.

Ouy malgré ce qu'on fait, tu seras notre maître
 Le ciel t'a destiné pour l'estre ;
 Ton droit nous en convainc et puis ce royal sang
 Qui fait ton origine, et plus que ce haut rang
 Ton mérite que l'on admire,
 Et qui sur tous les cœurs t'acquiert un grand Empire,
 Ce mérite suffit pour sauver ton honneur,
 Le sort ne t'estant pas propice
 Mais pour sauver le nôtre et pour notre bonheur
 Il faudra que le ciel s'oppose à l'injustice
 Et courone les soins que l'on croyait perdus.
 De ton gouvernement prévoyant la conduite
 A ton vaste mérite il destine bien plus
 Comme on le verra dans la suite. (*)

Si les accents d'un poète avaient dû faire triompher la cause du prince de Conti, la gloire n'en était certainement pas réservée à l'auteur de ces vers, malgré tout l'esprit qu'il crut y mettre en donnant aux deux dernières adresses les rimes de la première.

(*) Promenades autour de Valangin, par M. G. Quinche.

Sur tes pas volait l'espérance,
Sur tes pas naissait le bonheur;
D'un mot tu calmais la souffrance
Et tu conjurais la douleur.
Partout notre chère patrie
Goûtait la concorde et la paix.
L'écho répétait l'harmonie
Des gais refrains de tes sujets.

Morte est ta noble bienfaitrice,
Tu ne peux plus la contempler,
Mais que chacun des tiens s'unisse,
Valangin, pour la célébrer.
Son nom répété d'âge en âge
Jamais chez nous ne s'éteindra
Et comme un éternel hommage,
Dans nos vallons retentira.

Une autre Jeanne nous est née,
Valanginois, pour nous aimer :
Voyez par la brise agitée
Sa noble bannière flotter.
Souveraine puissante et bonne,
Seconde Jeanne de Nemours,
Louise, que le ciel te donne
Un peuple heureux et de longs jours.

LE CHATEAU DE VALANGIN.

(De 1247 à notre époque.)

A peine a-t-on franchi, en montant de Neuchâtel au Val-de-Ruz, les dernières limites des gorges du Seyon, que le bourg de Valangin se présente avec son château dont les flèches élancées se dessinent sur l'azur du ciel à une hauteur considérable. Le vieux manoir des comtes de Valangin est assis sur un roc isolé ; à ses pieds s'étend le bourg qu'il domine ; au nord, on aperçoit la cime de Tête-de-Rang et les hauteurs du Val-de-Ruz ; au sud, à une profondeur assez grande, le Seyon qui en baigne pour ainsi dire les fondements, le sépare de la pente presque perpendiculaire de Chaumont. Ses remparts couverts de lierre, ses nombreuses tourelles, lui donnent l'aspect le plus pittoresque. Mais c'est surtout comme monument historique, comme la demeure de nos anciens princes et le berceau de nos libertés, qu'il a droit à notre intérêt. Tout en m'occupant du château, je crois devoir faire entrer dans le cadre du récit l'histoire abrégée des comtes qui l'habitèrent.

On croit que son fondateur fut le cinquième fils d'Ulrich III comte de Neuchâtel, Berthold, premier seigneur de Valangin (1245).

Berthold ne demeura pas long-temps en possession de sa seigneurie qu'il céda quelques années plus tard à son frère Ulrich d'Arberg (mort en 1270), en échange de celle de Strassberg; ce fut sous ce dernier que commença cette longue suite de luttes entre Valangin et Neuchâtel, qui ne se terminèrent qu'à la réunion des deux comtés.

La lutte continua sous son fils Guillaume d'Arberg (1270-1276) pour amener une guerre civile sous ses petits-fils Jean, Thierry et Ulrich. Au commencement de ce recueil j'ai dit un mot de ces derniers (1).

Gérard, fils de Jean, succéda à son père en 1531. L'empereur d'Allemagne, Louis de Bavière, le nomma son capitaine-général dans la Haute-Allemagne, et lui fit don de 500 marcs d'argent assignés sur les droits impériaux dans les villes de Berne et de Soleure, avec pouvoir d'attaquer ces villes en cas de refus. Les Bernois ayant refusé, Gérard pénétra sur leurs terres à main armée, y portant partout le fer et le feu; il ne tarda pas à former contre eux une ligue puissante à la tête de laquelle se mit le comte de Nidau. Trente mille hommes assiégèrent Laupen, mais les Bernois aidés des Waldstetten accoururent au secours de la ville. En vain le comte de Nidau voulut-il tenter un accommodement, la bataille se livra, les Suisses furent vainqueurs, et Gérard d'Arberg succomba un des premiers avec ses Valanginois.

Plus occupé du bien de ses sujets que de ces luttes qui avaient été si fatales à son père, Jean II d'Arberg, fils de

(1) Voyez bataille de Coffrane, page 5.

Gérard (1339-1385), devint le fondateur de la liberté valanginoise, en concédant la franchise du 7 août 1352, commune à tous les sujets de Valangin, et par laquelle ils acquirent leurs premiers droits.

La famille Guyot de Boudevilliers entra des premières dans la bourgeoisie de Valangin; dix ans plus tard, vingt-neuf familles de Coffrane, Fontaines, Dombresson, Saules, Vilard et Fenin, acquirent pour 50 florins d'entrage et 18 livres de rente annuelle, les franchises des bourgeois, que l'on distinguait déjà en bourgeois du bourg, bourgeois non résidans et bourgeois étrangers ⁽¹⁾.

Le 12 mai 1372, le Locle et la Sagne reçurent leurs premières franchises, elles furent données à tous les habitants présents et à venir des deux districts. Neuf mois plus tard (15 mars 1373), les Brenets recevaient aussi les leurs.

Jean II mourut en 1385. Sa veuve Mahaut lui succéda comme régente pendant la minorité de leur fils Guillaume, âgé de 6 ans. Le premier soin de Mahaut fut de renouveler avec Berne la bourgeoisie de Jean II, mais entraînée plus tard par les sollicitations de son oncle, Léopold duc d'Autriche, et ayant fait ouvertement cause commune avec lui, elle renonça à la bourgeoisie de Berne, malgré les conseils d'Isabelle, comtesse de Neuchâtel. Cela fut cause que treize jours après la bataille de Sempach (1386), une troupe de Bernois vint piller le Val-de-Ruz.

La paix et le bonheur furent sous le règne de Mahaut et de Guillaume le partage de Valangin; les bourgeois reçurent un nouveau témoignage de leur affection dans la chartre connue sous le nom de *grande franchise*, qui leur concédait tous les privilèges, toutes les coutumes présentes et futures

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin, par M. de Chambrier, page 88.

des bourgeois de Neuchâtel, avec la déclaration qui si les comtes ou leurs successeurs venaient à y porter atteinte, eux ne seraient point tenus d'obéir ni de payer les redevances, jusqu'à ce que leurs franchises eussent été reconnues et jurées.

Guillaume affranchit en 1412 ses sujets de la main-morte, moyennant 1260 écus d'or.

Les soins qu'exigeait sa seigneurie ne l'empêchaient pas de prendre part aux événements de l'époque; il assista avec le comte de Neuchâtel au fameux concile de Constance, en 1415.

Les vieilles animosités de Neuchâtel et de Valangin se renouvelèrent à la fin de son règne. Déjà en 1597, les bourgeois de la ville étaient accourus en armes au Val-de-Ruz pour se venger d'une injure prétendue dont il aurait été l'auteur. Cherchant comme ses ancêtres à se délivrer du joug de la vassalité, il avait fait ajouter à sa potence à trois piliers, un pilier de plus, triste apanage de la souveraineté. Conrad de Fribourg le fit abattre. Renfermé dans son château de Valangin, Guillaume dut céder à la force et se contenter des trois piliers primitifs; il fit alors saisir secrètement à Valangin un serviteur du comte de Neuchâtel, Jean de Sales, qui se rendait à Boudevilliers et qui fut tué en se défendant; les parents du défunt ayant porté plainte contre Guillaume, le tribunal formé à ce sujet prononça une peine sévère contre les prévenus du meurtre qui ne parurent pas, et ordonna à tous les gens de la terre de Valangin de leur courir sus (1).

Jean de Fribourg avait succédé à Conrad; il chercha à pacifier les démêlés, sous la médiation de l'archevêque de

(1) Hist. de Neuchâtel et Valangin, par M. de Chambrier, page 155 et suiv.

Besançon. Guillaume revendiqua Boudevilliers, se plaignit de l'attentat commis contre ses fourches patibulaires et de l'asile que le feu comte de Neuchâtel avait donné à ses sujets fugitifs. Jean de Fribourg reprocha de son côté à Guillaume les libertés accordées à Valangin, qu'il regardait comme une atteinte à sa suzeraineté. Le résultat de ces longs débats fut un accord qui retint Guillaume dans la vassalité.

Mais bientôt d'amers regrets le saisirent, il protesta contre une sentence prononcée dans le château de son ennemi; une haine implacable s'empara de son cœur, il mourut trois ans après, léguant cette haine à son fils adolescent, avec ordre de le venger et de revendiquer ses justes droits quand le temps en serait venu.

« Telle fut pour Guillaume d'Arberg, » dit M. de Chambrier, (1) « la triste fin d'une vie dont le premier âge avait été nourri dans de si tendres affections; son respect filial lui méritait une mort plus douce, et le souvenir de la bénédiction d'une mère devait, plutôt qu'un noir chagrin, laisser sur ses traits la dernière et immobile empreinte. »

Il fut enterré à Engollon, dans la tombe où Jeanne de Boffremont, sa femme, reposait déjà (1427).

Jean III, son fils unique (1427-1497), se hâta de renouveler la bourgeoisie de Berne par un traité dont une des conditions fut qu'il secourrait les Bernois avec tout son monde, et leur ouvrirait son château de Valangin à la première réquisition. Il reçut deux mois après le serment de fidélité de ses sujets de Valangin, auxquels il confirma leurs franchises, libertés et coutumes, anciennes et nouvelles, écrites et non écrites. Il épousa l'année suivante, Louise de Neuchâtel, fille du sire de Vaumarcus, qui, nommé par

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin, page 147.

son gendre administrateur de la seigneurie, fit construire le portail du château, le mur de défense, et quatre tours braquées de petits canons de fer et de cuivre, et de plus grands faits de douves (1450).

Les hauts faits d'armes de Jean III à la cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lui valurent la chevalerie en 1450. « Choisi pour être l'un des treize preux qui soutinrent à l'arbre de Charlemagne le fameux pas d'armes de 1445, il y parut sur un cheval couvert d'un drap de soie verte, semé de broderies et de soleils d'or, qui portaient chacun des boutons de rose avec leurs feuilles et fleurs ; à sa suite venaient cinq pages, dont les cheveux artificiels crépés à la mode d'Allemagne frappèrent les Bourguignons, et qui tous étaient montés sur des chevaux richement harnachés. Le comte lui-même, moins distingué par sa magnificence que par sa force et sa bonne grâce, courut onze fois contre Louis de la Basine de Bermette, et à la dernière, frappé d'un coup de lance à la visière de son armet, il pensa trouver la mort dans ces jeux » (1), « d'où il revint, » dit un historien suisse, « meurtri de coups, chargé de gloire, et léger d'argent. »

Ainsi que Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, Jean III se trouva dans la situation la plus critique aux préludes de la guerre de Bourgogne (1475-1476). Fallait-il se tourner du côté des Bourguignons ou du côté des Suisses ? Les deux seigneurs étaient encore dans l'indécision, lorsque les vœux des populations vinrent les en tirer : les bourgeois de Valangin, le Val-de-Ruz, le Locle, la Sagne étaient en plein état de révolte, il n'y eut plus à balancer, Rodolphe et Jean se déclarèrent pour les Suisses, et les ar-

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin, par M. de Chambrier, p. 151-152.

chers de Monsieur de Valangin furent au nombre des défenseurs de la Tour-Bayard, « où tant et si bien furent frottés à grands coups d'arquebuzaides les plus curieux et hardis Bourguignons, que tous virèrent doz ⁽¹⁾. »

Unis aux Suisses pendant cette époque mémorable de l'histoire de la confédération, les Valanginois vainquirent et moururent avec eux à Grandson et à Morat.

Le règne de Jean d'Arberg, commencé d'une manière si glorieuse, devait se terminer par des luttes pénibles entre le prince et ses sujets, dans lesquelles la vie même du premier fut menacée, et qui finirent avec la vie du duc de Bourgogne (mort à Nancy en 1477), par une médiation opérée sous les auspices de Bernè ⁽²⁾.

Jean III mourut nonagénaire (1497), après un règne de septante ans, laissant à son fils et à son successeur Claude, mari de Guillemette de Vergy, un héritage ruiné par ses dépenses.

Ce fut sous Claude d'Arberg (1497-1517) que Valangin s'affranchit définitivement de la vassalité; ses peuples le reconnurent comme souverain seigneur, en dépit des protestations de l'évêque de Bâle, dont les prétentions à la suzeraineté furent promptement éconduites.

La seconde année de son règne fut caractérisée par l'augmentation de la bourgeoisie de Valangin qui acquit trente-sept familles du Locle et de la Sagne, et par une confirmation de l'ancienne charte des bourgeois.

(1) Chron : des Chanoines. Récit du Chanoine Hugue de Pierre.

(2) Les dépenses excessives de Jean d'Arberg furent sans doute la cause de la mauvaise intelligence qui se mit entre lui et son peuple; forcé de regarnir son trésor, il imposa aux Valanginois des charges trop pesantes pour ne pas les mécontenter. Ce fut à cette époque que prit naissance la coutume antique en vertu de laquelle le prince jure le premier les serments reciproques.

On doit à Claude d'Arberg, prince dévot et pieux, la fondation des églises des Brenets, de la Chaux-de-Fonds et de Valangin. La tradition dit que la fondation de cette dernière était l'accomplissement d'un vœu qu'il avait fait dans un voyage d'outre-mer : assailli par une tempête sur les flots de l'Adriatique, il promit à saint Pierre de lui élever un temple sur un cours d'eau, s'il le faisait arriver sain et sauf dans son pays. La mer s'apaisa, et Claude, à peine de retour à Valangin, ordonna la construction de la collégiale du bourg, sur le torrent de la Sauge alors nommé le petit Seyon, qu'il fallut détourner quelque peu de son cours pour la réalisation des vœux du seigneur de Valangin.

(Note E.)

Claude se mêla peu aux discussions politiques du temps et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets : « Il renouvela les chartes des Geneveysans, abandonna pour douze cents florins aux francs habergeans, toutes les terres qu'ils possédaient au delà des acensemens, et augmenta leurs franchises; et il ne prenait point ombrage de la force croissante des bourgeois de Valangin, qui, par un arrêt des deux maitres-bourgeois, des six et de toute la communauté, accordaient à leurs frères du Locle et de la Sagne le droit d'avoir aussi un maitre-bourgeois pris parmi eux. »

« Du reste, il agissait en souverain, faisait grâce aux criminels condamnés à mort, convoquant des audiences, et y appelant les chanoines, le maire et les bourgeois de Neuchâtel, sans même prévenir le conseil privé du comte (1). »

Claude avait marié au comte de Challant, seigneur piémontais, Louise sa fille unique et sa future héritière : il n'avait pas d'enfants mâles légitimes. Il mourut en 1517,

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin, par M. de Chambrier, page 261. 262.

laissant la seigneurie à son petit-fils, René de Challant. Conformément aux volontés du défunt exprimés dans son testament (Note D.), Guillemette de Vergy, sa veuve, lui fit des obsèques magnifiques.

Son corps fut déposé, ainsi qu'il l'avait ordonné, « près du grand autel, en l'église de saint-Pierre par luy nouvellement fondée; » le même tombeau reçut, vingt-six ans plus tard, les dépouilles mortelles de sa femme.

Pendant le veuvage de Guillemette de Vergy, les antiques salles du château résonnèrent maintes fois du son des instruments et du bruit de la danse, au moyen de laquelle elle fêtait l'arrivée de ses nobles visiteurs. Il fut aussi témoin sous le même règne de scènes d'un autre genre. Farel le réformateur, dont le sang avait teint ses murailles, fut écroué dans une de ses tours ⁽¹⁾.

D'autres scènes dont quelques-unes assez extraordinaires devaient y avoir lieu dans la suite. René, fils de Louise et de Philibert de Challant, était devenu comte de Valangin (1517-1565). Fait prisonnier par les Espagnols à Pavie (1525) et par les Français à Verceil (1555), il avait payé la première fois sa rançon à l'aide d'un don de ses sujets; il dut la seconde fois faire un emprunt à la ville de Berne, à laquelle il hypothéqua sa seigneurie. Il mourut en 1565, laissant pour héritières ses deux filles, Philiberte et Isabelle. Dans sa première jeunesse, l'aînée avait fui de la maison paternelle avec son séducteur qu'elle épousa; René l'avait déshéritée, mais s'étant unie plus tard au comte de Torneil, il la réintégra dans tous ses droits au détriment des dispositions faites en faveur d'Isabelle, épouse du comte d'Avy.

(1) Probablement la tour prisonnière, située du côté du bourg, et détruite par l'incendie de 1747.

Les prétentions des deux sœurs éclatèrent après la mort de leur père : Isabelle se fit adjuger de suite la seigneurie par une sentence des trois-états de Valangin, Philiberte recourut à Léonor d'Orléans, comte de Neuchâtel, dont le tribunal disposa de Valangin en faveur du comte de Torneil. Le comte d'Avy, pressé par ses créanciers, se montrait prêt à vendre Valangin au premier acheteur ; Jaques de Savoie, duc de Nemours, se présenta, mais fut éconduit plus tard. Isabelle et son mari avaient su captiver la faveur des Valanginois par de nombreuses concessions : ils accordèrent une foule de grâces et d'exemptions, créèrent des bourgeois, acensèrent des terres, des moulins, des forêts à des corporations et à des particuliers. La commune de Valangin fut l'objet spécial de leurs faveurs : de 1567 à 1573, ils lui accordèrent le *mazel*, la prévôté, la jouissance perpétuelle des forêts, le fournage ! un muid de blé annuel pour le régent d'école, et ratifièrent une ancienne concession de pâturages (1).

Aussi les bourgeois de Valangin déclarèrent-ils hautement vouloir le comte d'Avy pour leur souverain seigneur. Philiberte, munie de la sentence des trois-états de Neuchâtel, réclama instamment la possession de la seigneurie et proclama sa sœur usurpatrice. Quoique Berne tint pour Isabelle, l'alarme commençait à gagner cette dernière. De concert avec son époux, elle fit mander au château le greffier de Valangin, Guillaume Grosourdy, homme probe et estimé de ses concitoyens, et lui proposa la stipulation d'un testament que René de Challant serait supposé avoir fait et dicté quelques jours avant sa mort. Grosourdy refusa ; les promesses furent inutiles, et les criminels seigneurs durent

(1) Promenades autour de Valangin par M. George Quinche.

appeler à leur aide un moyen plus efficace : des domestiques le saisirent et se mirent en devoir de le précipiter par les croisées sur les rochers du Seyon. L'infortuné avait une famille, la peur d'une mort aussi horrible le saisit, il promit tout ce que l'on exigeait de lui. Cependant le 11 août 1577, une sentence des députés des quatre cantons suisses alliés des Valanginois, et une seconde sentence des trois-états de Neuchâtel avait adjugé définitivement Valangin au comte de Torneil. Le 25 septembre, F. Guy, procureur-général, accompagné de ce dernier, monta à Valangin à la tête d'une compagnie de la ville, aux fins de sommer le gouverneur, Gille de Brion, de lui remettre le château ; sur son refus, il fit sauter les portes, escalader les murailles ; les armes d'Isabelle d'Avy arrachées, foulées aux pieds, furent remplacées par celles de Philiberte ; Gille de Brion s'enfuit du côté de la Chaux-de-Fonds, et Guy lui succéda comme gouverneur.

Les Valanginois refusaient toujours de reconnaître le comte de Torneil : excités par le comte d'Avy qui s'était réfugié au Locle, ils avaient établi un conseil de vingt-quatre membres tirés de chaque commune, avec pleins-pouvoirs d'agir au nom de tous. Les Torniel, malgré leur bonne fortune apparente, ne tardèrent pas à se voir dans de nouveaux embarras, Berne commençant à parler hautement de s'emparer de Valangin pour se payer des dettes du comte de Torniel comme chef de la seigneurie. Marie de Bourbon, comtesse de Neuchâtel, à l'ouïe de ces prétentions, se hâta d'obtenir la cession de Valangin à la condition de se charger des dettes de la maison de Challant, de remettre la seigneurie à celle des deux sœurs qui pourrait la racheter, et de donner la préférence aux Bernois en cas de vente (19 février 1579). La comtesse d'Avy produi-

sit son testament dont la fausseté fut bientôt reconnue, Guillaume Grosourdy devenu complice par son silence, convaincu de faux, fut jeté dans les prisons d'où il ne sortit que pour monter à l'échafaud. En vain informa-t-on Isabelle, alors à Chambéry, de la détention du greffier, en vain fut-elle instamment priée de venir le protéger et le défendre, elle le laissa périr.

Les Valanginois n'en continuaient pas moins à témoigner un dévouement enthousiaste à la famille d'Avy, et répondaient aux sommations des Suisses, que lui ayant prêté serment de fidélité, ils ne pouvaient le prêter à un autre. Les communes se montraient même prêtes à cautionner un emprunt considérable pour le rachat de la seigneurie. Enfin, René, fils d'Isabelle, ayant introduit dans le comté des bandes étrangères, les gens de Valangin et de Neuchâtel commençaient à s'attaquer à tout propos. Pour mettre fin à cette anarchie le conseil d'état de Neuchâtel résolut de faire monter le même jour les habitants de tout le vignoble au Val-de-Ruz afin de le désarmer, mais Berne prévint cette mesure : à sa demande, Isabelle accepta la médiation des treize cantons suisses qui la condamnèrent encore; elle se soumit à leur sentence, et le 7 décembre 1584, deux députés suisses firent prêter aux Valanginois, au nom de Marie de Bourbon, le serment de fidélité qu'ils refusaient au comte de Torneil. Ainsi se termina cette lutte dont le résultat fut le complet affranchissement de la population par les parties intéressées, et la ruine du domaine public.

La réunion de Valangin à Neuchâtel fit cesser peu à peu les vieilles animosités nationales qui existaient entre les deux comtés. Le château, théâtre de ces scènes de trouble et d'anarchie, abandonné dès-lors, cessa d'être l'antique siège

des seigneurs, pour ne rester que la demeure forcée des criminels du comté, surtout pendant le XVII^{me} siècle.

La croyance à la sorcellerie et aux sorciers était alors à son apogée, et les prisons de Valangin se remplissaient successivement des malheureuses victimes des préjugés du temps, qui ne cédaient la place à d'autres que pour monter à leur tour sur le bûcher. Quarante-huit procédures encore existantes, sont restées comme les témoins de ces étranges scènes. Bientôt sorciers et sorcières disparurent, et tout rentra dans le silence au château de Valangin.

Le bâtiment s'affaissait de plus en plus, il menaçait ruine à un tel point, que les géoliers n'osant plus l'habiter, occupaient un appartement dans le bourg. On commençait à songer aux réparations nécessaires, lorsque le 13 juin 1747, le château devint presque en totalité la proie des flammes (1). Il demeura en ruines plus de vingt ans; en vain la bourgeoisie et les communes en sollicitèrent-elles la réédification, cinq fois l'on s'adressa à la cour, qui, peu disposée à le rebâtir, offrit même l'emplacement à la bourgeoisie. Enfin en 1768, vingt-un ans après l'incendie, la bourgeoisie ayant offert un dîner au gouverneur de Lentulus, le conduisit au château pour en voir le triste aspect (2). Mais ce fut seulement en 1772 que le château sortit définitivement de ses ruines; à ce sujet, grande fête à Valangin: la bourgeoisie tira les pétards, la commune fit parader des grenadiers à ses frais, le jour où les trois-états y siégèrent de nouveau.

(1) On raconte qu'à cette occasion, le concierge ayant perdu la tête, parcourait le château pour en dépendre les fenêtres, qu'il jetait en criant: «gare, gare,» croyant ainsi les soustraire à une destruction que son bizarre procédé activait au contraire singulièrement. Une pièce de vers fut faite contre le pauvre géolier. Elle est probablement perdue.

(2) Texte du registre.

Il avait été nécessaire de réédifier complètement le château, une seule aile était restée, c'est celle dans laquelle les curieux visitaient jadis la salle dite de *Madame de Nemours*, que l'on a convertie en cellules de prisonniers, sans pitié pour les souvenirs qui s'y rattachaient.

La pièce principale se composait d'une salle à feu, médiocrement grande et non boisée, éclairée par deux fenêtres : l'une très-large et à l'antique, donnait du côté du soleil levant, à une hauteur effrayante, l'autre se trouvait à droite en entrant, et avait vue sur le pont. A côté de la porte d'entrée, à gauche, était suspendu un énorme portrait à l'huile, long-temps pris pour celui de Marie d'Orléans dans sa jeunesse, tandis qu'il représentait sa mère Anne-Geneviève de Bourbon, veuve de Henri d'Orléans; une de ses mains tenait un livre de dévotion, de l'autre elle touchait une couronne. Un peu plus loin, on voyait dans des dimensions beaucoup plus restreintes, un portrait de Marie en fort mauvais état, la figure ne paraissait plus, on apercevait encore sa coiffure élevée; à côté de ce tableau se trouvait celui de Charles Paris, comte de Saint-Pol, frère consanguin de la duchesse, également souverain du pays jusques à la mort tragique qui l'enleva à l'amour de ses sujets en 1672 ⁽¹⁾; sa figure belle et martiale révélait ses inclinations guerrières. Quelques tableaux coloriés étaient suspendus aux murailles, deux petits bâtons noirs, l'un à la partie supérieure, l'autre à la partie

(1) Le 2 juin 1672, l'armée française passant le Rhin pour s'emparer de la Hollande, les troupes hollandaises allaient se rendre, lorsque le duc de Longueville tira un coup de pistolet sur les ennemis, qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : « Point de quartier pour cette canaille. » Il tua d'un coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué.

(Voltaire, Siècle de Louis XIV. Edit. Charpentier 1840, page 107.)

inférieure formaient tout l'encadrement sans aucun verre ; c'étaient des sujets de fantaisie, récréations champêtres, etc. Enfin on voyait quelques cartes géographiques, une table de chêne à pieds massifs énormes, recouverte d'un tapis en velours vert et trois ou quatre chaises de bois vermoulues qui complétaient tout l'ameublement de cette pièce jadis occupée par des souverains. Une porte à gauche conduisait à une très-petite pièce absolument nue, dépourvue de meubles, et qui recevait du jour par la fenêtre encore existante du côté de la forêt ; ce fut dit-on dans ce local que Guillemette relégua ses images lors de la réformation, et que le sang du courageux Farel rejaillit, lorsqu'on voulut le contraindre à adorer la Vierge. » Ces deux salles furent les témoins de bien d'autres événements, de nombreux souvenirs s'y rattachaient ; l'intérêt que ces lieux historiques présentaient, n'a pas empêché de les changer en demeures de criminels.

Encore quelques mots sur le château. Il paraît que jadis des escaliers en pierre y conduisaient du bas de la colline. Sur l'esplanade au pied de la façade nord de l'édifice, se trouvait une fontaine qui fut transportée, eau et bassin, dans le bourg, près du portail, où elle existe encore. Des portes murées que l'on aperçoit dans la muraille de défense de l'est, montrent qu'elle était jadis occupée. On trouve çà et là autour du château, des flèches antiques, surtout dans les jardins situés au pied de la façade sud. Enfin près d'une tourelle nouvellement reconstruite, l'on voit l'entrée d'un souterrain existant encore, et que l'on peut parcourir muni d'une lanterne. « Après avoir franchi un étroit couloir, on se trouve dans une allée longue d'environ quarante pas, peu large et à peine assez élevée pour s'y pouvoir tenir debout ; ce passage se termine à peu de distance à droite par un affreux cachot, et à l'extrême gauche par un amas de

pierres éboulées qui l'interceptent; de l'allée principale partent deux conduits latéraux qui descendent sous le verger, et ont chacun pour issue un cachot humide et complètement obscur; des ossements d'animaux sont épars sur le sol, et le plus souvent des chauves-souris effrayées se croisent dans tous les sens, vous effleurent de leurs ailes et se jettent sur la lumière qu'elles éteignent, si l'on n'a pas eu la précaution de la tenir enfermée. Du haut des voûtes découle goutte à goutte, une eau remplie de sédiments calcaires, qui se durcissent par la succession des années, et pendent en tubes allongés; sans l'éboulement dont j'ai parlé, on pourrait, dit-on, parcourir le souterrain jusques à la maison de cure, jadis habitée par un collège de chanoines; ce qui peut faire croire qu'en effet ce passage se prolongeait dans cette direction, c'est la circonstance qu'un aubergiste de la Croix-d'or creusant un jour dans sa cave, tomba tout-à-coup dans une excavation façonnée et murée que l'on conjectura avec toute vraisemblance être une dépendance des souterrains du château » (1).

Le château de Valangin avec sa terrasse ombragée de tilleuls, ses murs surmontés de sapins et recouverts de lierre, ses portes encore flanquées de canons de fer, nous est resté comme l'antique protecteur des libertés valanginoises. Vieux de six siècles, il a vu le Val-de-Ruz se défricher, plusieurs de nos villages s'élever sous son ombre, nos communes acquérir libertés sur libertés, la bourgeoisie grandir en étendue et en puissance. De combien d'événements n'a-t-il pas été le théâtre et le témoin, depuis sa fondation jusques aux luttes de 1851; lui seul résume pour ainsi dire toutes les phases de notre histoire : Qu'il s'élève encore long-temps, ce monument cher à tous les Valanginois! (Note E.)

(1) Promenades autour de Valangin par M. Quinche.

(Air du vieux Suisse: Sur tous nos monts brillaient les feux d'alarmes.)

Toujours assis sur ton roc solitaire,
 Noble manoir des chefs valanginois,
 Long-temps encor que ton front séculaire
 Brave du temps les invincibles lois.
 Long-temps encore affronte les orages;
 Toi qui vis naître et mourir nos ayeux,
 Passe vainqueur du lourd fardeau des âges
 A nos derniers neveux.

A ton aspect, de notre antique histoire
 Que de tableaux à nos yeux présentés!
 De toutes parts s'offrent à la mémoire,
 Les souvenirs des siècles écoulés.
 De tes remparts que couronne le lierre,
 Souvent je crois, ô prestige enchanteur!
 Voir au vieux bourg sourire l'ombre altière
 D' quelque bienfaiteur.

Là Jean d'Arberg fondant la bourgeoisie,
 O Valangin! créa ta liberté;
 Là de Vergy, souveraine chérie,
 A tes enfants prodiguait sa bonté.
 Et toi qu'un peuple aimait comme sa mère,
 Dans chaque cœur possédant un autel,
 Nemours, ce nom que partout l'on vénère,
 Ce nom est immortel.

Vous n'êtes plus, pères de la patrie;
 Le vieux château de ses chefs délaissé,
 Le vieux château comme vous est sans vie,
 Son plus beau temps avec vous a passé.

Un jour , brisé sous le poids des années ,
 Lui-même aussi sans doute tombera ;
 Mais votre gloire au sein de nos vallées
 Jamais ne s'éteindra.

J'entends les cris d'une troupe guerrière ,
 Je vois partout des flots de combattants ;
 Sur le château , Valangin , ta bannière
 S'est déroulée et flotte au gré des vents.
 Un peuple libre accourt à la défense
 De libertés gages de son bonheur ;
 L'union fait sa force et sa puissance ,
 Le bon droit , sa valeur.

Concitoyens , jusqu'à la dernière heure
 Nous défendrons le trône de nos rois ;
 Au vieux château s'ils n'ont plus leur demeure ,
 Ils sont toujours les gardiens de nos droits.
 En vain battu de sinistres tempêtes ,
 Leur étendard n'a pas quitté nos tours ;
 Vainqueur , il plane au-dessus de nos têtes
 L'aigle des Brandebourgs.

Toujours assis sur ton roc solitaire ,
 Noble manoir des chefs valanginois ,
 Long-temps encor que ton front séculaire
 Brave du temps les invincibles lois.
 Long-temps encore affronte les orages ;
 Toi qui vis naître et mourir nos ayeux ,
 Passe vainqueur du lourd fardeau des âges
 A nos derniers neveux.

DANIEL JEAN-RICHARD.

Origine & Développement

DE L'HORLOGERIE DANS NOS MONTAGNES. (4)

(De 1665 à nos jours.)

Sous un prince adoré, tout fleurit, tout prospère.

LE FRANC DE POMPIGNAN.

En attendant que nous ayons une bonne histoire complète de l'établissement de l'horlogerie de ce pays, de ses commencements, de ses progrès, de ses perfectionnements graduels et de l'immense développement qu'elle a reçu de nos jours, il ne sera pas sans intérêt de recueillir et de con-

(4) La première partie de ce texte se compose d'un article de M. L. de Meuron, ancien commandant et châtelain du Landeron, inscrit à la page 99 du 1^{er} cahier, T. I du Musée historique de Neuchâtel et Valangin, publié par M. le professeur Matile, à l'obligeance duquel je dois de pouvoir insérer ici cette intéressante narration. Je ne puis me dispenser d'ajouter en note l'ingénieuse description que M. de Pradel a faite des pièces d'une montre, dans la soirée littéraire qu'il donna au Locle le 2 Novembre 1829.

signer quelques détails et quelques traits épars, la plupart déjà connus, sur l'homme de génie auquel nos montagnes doivent l'introduction de cette branche d'industrie et de commerce, si bien appropriée au sol et aux mœurs des habitans de ces hautes vallées, qui n'exige point de grands rassemblements d'ouvriers, et qui permet à ceux qui s'en occupent de

HISTOIRE D'UNE MONTRE.

On vit tout l'Olympe, un beau jour,
 Prêt à se déclarer la guerre.
 Contre le Temps l'Amour s'était mis en colère ;
 De l'Olympe le Temps voulait chasser l'Amour.
 Le puissant maître du tonnerre
 Pour tous deux penchait tour-à-tour ;
 Tous les deux le servaient dans sa cour,
 L'un par un emploi sage et l'autre avec mystère.

Comme aux débats des Grecs et des Troyens,
 Se partageant dans cette affaire
 Selon leurs goûts, leurs antiques liens,
 Les dieux, dans un parti contraire,
 Allaient de leur pouvoir diviser les moyens ;
 Quand Jupiter avec prudence,
 De Minerve prenant l'avis,
 Réunit tous les dieux aux célestes parvis,
 Et bientôt ouvrit la séance.

A parler le premier, le Temps est invité ;
 La suprême cour est assise.
 Lors le bon homme à barbe grise,
 Sans perdre de sa gravité,
 D'un ton où règne la franchise
 Fait usage, en ces mots, de la priorité :
 — « Ce bambin sans cesse m'outrage..... »
 — Bambin ! reprend l'Amour ; je suis plus vieux que toi.
 — « Paix ; tu parleras après moi ;
 » Ne disputons pas sur notre âge.
 » Or je me plains de Cupidon,
 » Qui, ne pouvant m'atteindre avec ses traits rapides,
 » Ou me griller de son brandon,
 » Me fait vraiment des tours perfides :
 » Tantôt, quand j'ai marqué l'heure d'un rendez-vous,

soigner leurs terres et leur bétail, tout en développant leurs talents et leur adresse. Jusque vers la fin du dix-septième siècle la seule industrie exercée dans ces montagnes couvertes de pâturages et de forêts, et peu peuplées alors, se bornait à la fabrication de quelques instruments d'agriculture, de faux et de piques en fer ⁽¹⁾ : on n'y avait point

» De ma lenteur il se dépite,
 » Et je devrais marcher plus vite,
 » Pour hâter des moments si doux.
 » D'autres fois, vainqueur des cruelles,
 » Il veut me condamner à l'immobilité ;
 » S'enivrant des faveurs des belles,
 » Il maudit mon agilité.....
 » Ne puis-je, comme lui, me servir de mes ailes ?
 » Toujours capricieux dans sa légèreté,
 » L'Amour veut me soumettre à son autorité,
 » M'abreuver d'insultes nouvelles....
 » J'en demande justice à votre majesté. »

C'était à l'Amour de répondre.
 Le petit dieu sourit malignement.
 Le Temps avait cru le confondre ;
 Mais le fripon se rassure aisément.
 Après avoir tourné ses regards vers sa mère,
 Et s'être incliné doucement,
 C'est ainsi que parla l'échappé de Cythère :
 — « Le Temps radote quelquefois ;
 » Tout ce qu'il a dit vous l'atteste :
 » Je n'exigeai jamais qu'il fût plus lent, plus leste,
 » Ni qu'il fût soumis à mes lois.
 » De l'uniformité qui règne dans sa course,
 » Si ma voix ne l'accuse pas,
 » Je voudrais qu'en réglant ses pas,
 » La mesure du Temps m'offrit une ressource
 » Dans certains moments délicats.
 » A son vieux sablier faut-il que je confie

(1) Ils fabriquaient aussi des armes, et allaient vendre les produits de leur industrie quelquefois jusques aux foires de Francfort. On trouve encore dans les plus anciennes maisons des environs de la Chaux-de-Fonds, entre autres aux Crosettes, des traces de cette ancienne industrie, car on y voit de petites forges qui servaient à la fabrication des objets indiqués plus haut.

encore vu de montre, lorsque le hasard fit tomber la première entre les mains de celui dont elle allait éveiller les talents et le génie. Daniel Jean-Richard dit Bressel, nâquit à la Sagne en 1665; il montra de bonne heure un goût décidé pour la mécanique; dans son enfance il s'amusait à fabriquer, avec un couteau, de petits chariots en bois et

» La somme de bonheur que l'Amour peut donner !
 » De ce meuble je me défie :
 » Sur un sable mouvant c'est exposer ma vie ;
 » Et puis, mon ennemi voulant me détrôner,
 » Trop souvent, à dessein, oublie
 » Qu'un sablier n'est fait que pour le retourner.
 » Aussi je viens d'imaginer,
 » Aidé de Vulcain, mon beau-père,
 » Un instrument qui doit vous plaire
 » Et qu'aux mortels je veux donner.
 » Permettez que je vous le montre ;
 » Il est ingénieux, commode, portatif ;
 » Deux de mes traits tournant sur l'émail le plus vif,
 » A toute heure, en toute rencontre,
 » Indiqueront du Temps le cours bien positif,
 » Et ce bijou, c'est une *Montre*. »
 Il dit; alors de main en main,
 La montre-circule admirée,
 L'heureuse invention aux mortels consacrée
 Enchante le sénat divin.
 Le Temps même est flatté d'en recevoir l'hommage :
 Il pourra faire son chemin
 Sans s'inquiéter davantage.

Cependant le vicillard, d'un regard curieux
 Visitant le nouveau prodige,
 Présente une requête aux dieux :
 — « Cet instrument, dit-il, me convient et m'oblige ;
 » Mais pour chaque morceau qui le fait se mouvoir,
 » Qu'à peine on peut apercevoir,
 » Souffrez que ma prudence exige
 » Un nom donné par vous ; ainsi votre pouvoir
 » Honorant cet utile ouvrage,
 » De vos rares bienfaits, d'un immortel savoir,
 » Une montre sera le gage. »

d'autres machines plus compliquées : son père le voyait à regret s'occuper d'objets futiles et peu propres, selon lui, à lui faire gagner sa vie ; cependant il apprit la profession de serrurier, et toute son habileté dans la mécanique s'exerçait à raccommoder les grossières horloges en fer qui étaient généralement en usage, lorsqu'en 1679, un marchand de

L'Amour voulut d'abord s'opposer à ce vœu,
 Qui de l'invention attaquit le mérite ;
 Mais sur l'avis de chaque dieu,
 La demande passant de suite,
 L'Amour y souscrivit en rougissant un peu.
 Tandis que Jupiter rumine,
 Le matin Cupidon s'adressant au dieu Mars
 Par la prière des regards,
 Son père nomme la *Platine*.^{*}
 Et moi, reprend l'Amour, j'inventai les *Tenons* ;
 L'*Ebauche* est de mon fait, on le conçoit sans peine ;
 Et le Destin, parmi ces noms,
 Vint planter le *Pivot* sur lequel il nous mène.
 Bon, ajoute l'Amour, j'y placèrai la *Chaîne*
 Que j'impose aux humains par le droit du plus fort.
 En vain le Temps soutient que la chaîne est usée :
 Eh bien, j'y mettrai le *Ressort*,
 Dit Cupidon, cachant une mine rusée.
 Jupiter de sa foudre allait faire l'emploi,
 Mais l'Amour répliqua au bon roi :
 C'est bien assez d'une *Fusée*.
 Cybèle des *Pignons* se déclare l'auteur,
 En redressant un peu sa couronne murale ;
 Et Saturne, craignant qu'on manque de *Spirale*,
 De son éternité marque ainsi la splendeur.
 La Fortune, aux mortels favorable et fatale,
 Fait présent de sa *Roue* ; et d'un accent railleur
 Jupin veut, modérant son humeur inégale,
 Qu'on ajoute un *Compensateur*.
 Pour ses droits méconnus, Minerve a tout à craindre :
 Exerçant son pouvoir sur le mobile acier,
 Elle donne le *Balancier*,
 Que Junon fièrement surmonte d'un *Cylindre*.
 Mais Bacchus se met à crier :

(*) Tous les termes qui suivent, imprimés en italique, sont les noms des pièces qui entrent dans la construction d'une montre.

chevaux, nommé Péter, passant par la Sagne, et ayant entendu vanter l'adresse du jeune Richard, lui fit voir une montre qu'il rapportait de Londres et qui s'était dérangée pendant le voyage. Le jeune homme l'examine, et lui promet de la réparer; son père, présent à la conversation, tance vertement son fils, et lui reproche sa présomption

L'Amour, dit-il, me doit mainte et mainte conquête;

Je veux participer à son œuvre aujourd'hui,

Qu'un *Barrillet* soit son appui....

Pour dieu, dit Esculape, acceptez la *Cuvette*.

Mercure obtient dans ce moment

Que l'honorable cour s'arrête,

Pour lui laisser, du moins, nommer l'*Echappement*;

La cour rit et répond : Mercure n'est pas bête.

Mars, dans ses attributs, désigne gravement

Le *Cog*; l'Amour dit : la *Raquette*.....

Puis, tout bas, à Vénus, il ajoute : Maman,

Cette pièce est pour moi d'une grande importance :

Trompant les maris, les jaloux,

Je ferai, pour un rendez-vous,

Que toujours une montre *avance*,

Et le *retard* sera pour les époux.

Sur les *échappements* un murmure circule;

Il peut en exister de plus d'une façon.

L'Amour les voudrait à *virgule*;

Eole souffle : A *Tourbillon*.

Mars les aimerait, à *Détente*.

Pluton à *Verge*; mais après,

Pour rendre la terre abondante,

A *Rateau*, les voudrait Cérès.

« Grands dieux d'Athènes et du Tibre,

» Vous vous trompez assurément,

» Reprend l'Amour, l'*Echappement*,

» Pour être bon, doit être *libre*. »

Vénus de ses attraits trop souvent se prévaut :

D'une main arrondie elle écarte son voile,

Et prétend fixer une *Etoile*.

Minerve reprend aussitôt :

La mère des amours ne craint pas de culbute;

Mais aux pauvres humains nous savons ce qu'il faut :

L'*Etoile* de Vénus les fait monter bien haut,

Permettez-moi le *Parachute*.

qui lui fera gâter cette montre précieuse, qu'il ne serait en état ni de remplacer, ni de payer; le jeune homme insiste, et le propriétaire de la montre, pour mettre d'accord le père et le fils, dit qu'il en fera le sacrifice, et qu'en attendant il la confie au jeune Richard pour l'examiner et essayer de la raccommo-der, dût-il achever de la gâter. Ri-

Minerve fut toujours donneuse de leçons;
 En beaux sermons elle s'épuise,
 Sans qu'on écoute ses sermons.
 Mais voilà que Neptune offre deux *Limaçons*,
 Et Diane à l'un deux attache une *Surprise*,
 Pour mieux se rappeler à nos Endymions.

En écartant Comus qui pend sa *Crémaillère*,
 Vulcain se lève tout en eau,
 Et repoussant Mars en arrière,
 Présente son double *Marteau*.

En vain la *Pièce aux quarts*, par Bacchus invoquée,
 L'inviterait à se rasseoir;
 En vain la *Crémaillère* est de bons crans marquée
 Pour manœuvrer sous le *Poussoir*;
 Aux égards il a dit bonsoir :

Il ne voit que Vénus, qu'une épouse infidèle;
 Que sa chute du ciel, trop funeste *Sautoir*....
 Le *Ressort timbre* sonne, et l'heure lui rappelle
 Son aventure si cruelle.

Vulcain veut à la montre attacher le *Ferrou*,
 Pour étouffer ses sons aux célestes demeures;
 Dans un *Guichet*, un petit trou,
 Il veut emprisonner les heures....

Mais l'Amour le console en lui disant ces mots :

« Pourquoi donc te fâcher ? tel est le mariage :

» Il n'est point de jour sans nuage ;

» Laissons la plainte pour les sots,

» Et faisons toujours bon ménage.

» De ce joli bijou les révolutions
 » Peuvent marquer pour tous des heures fortunées ;

» Calme, Vulcain, tes passionnés.

» Cette montre est à toi ; coule en paix tes années,

» Fruit des sages réflexions :

» Les maris béniront encor leurs destinées,
 » Quand je leur donnerai des *Répétitions*. »

chard, transporté de joie, l'emporte, se met à l'ouvrage, et parvient à la faire marcher : encouragé par ce premier succès, il essaie d'en faire une semblable, et seul, sans outils d'horloger, sans modèle, à force de temps et de patience; il parvient au bout de six mois à en achever une, dont le mouvement, le cadran, la boîte et la gravure étaient de sa main : il était devenu horloger. Ces premières montres étaient à tourbillon, c'est-à-dire sans ressort spiral ; pour y suppléer, le balancier faisait un grand nombre de vibrations ; un bout de corde à boyau remplaçait la chaîne de fusée : la forme n'en était pas élégante ; le mouvement était haut d'un pouce ; le cadran en étain, de vingt lignes de grandeur ; une seule aiguille marquait les heures ; cependant elles étaient des objets de luxe, et leur débit n'était pas facile. On les portait en Franche-Comté, où on les vendait dans des couvents et à des prêtres du voisinage, pour le prix de vingt écus. Richard ne tarda pas à les perfectionner ; il ajouta d'abord le quantième du mois, qu'on observait par un petit trou pratiqué dans le cadran ; bientôt après il inventa la machine à fendre les roues, dont les procédés étaient aussi exacts que prompts ⁽¹⁾. Au commence-

Charmé du présent magnifique,
 Vulcain va sur la terre enseigner aux mortels
 Les secrets de la lime et de la mécanique.
 L'Amour, comme Vulcain, mérite des autels.

Cependant les dieux immortels
 En prenant l'ambrosie ont chanté la conquête
 Que sur l'humble matière avait fait le savoir ;
 De cet événement je devins l'interprète :
 Apollon seul ne fut pas de la fête ;
 On a dû s'en apercevoir.

(Recueil poétique d'improvisation en Suisse, de M. de Pradel, 1829. p. 154.)

(1) Richard avait appris que ce précieux instrument existait à Genève, il partit aussitôt pour cette ville, afin de le voir ; on refusa de le lui montrer,

ment du siècle passé, il quitta la Sagne pour aller s'établir au Locle; là il enseigna son art à ses cinq fils, et forma quelques élèves, parmi lesquels se distinguèrent l'ancien Favre, Jonas Perret chez l'hôte, Prince, Jacob Brandt dit Grierin, de la Chaux-de-Fonds; il put jouir ainsi des progrès croissants de cette industrie, qui, après lui, devait devenir si florissante: bon père, il laissa à sa famille une marque de sa sollicitude en créant tous ceux qui la composaient membres-nés de la chambre de charité du Locle, dont il fut un des fondateurs en 1715: il mourut en 1744.⁽¹⁾

Le génie de Richard avait ouvert la voie; l'horlogerie s'est élevée depuis son fondateur à un degré immense de perfectionnement. Nombre d'hommes suivant les traces de leur habile prédécesseur, se sont rendus célèbres dans cet art. Abram Robert inventa le compas aux engrenages; Daniel Perrelet, l'outil à planter perpendiculairement; son fils, l'échappement à repos; l'ancien Perrelet passe pour avoir découvert le mécanisme des montres qui se remontent d'elles-mêmes, perfectionnées plus tard par Louis Breguet⁽²⁾. M. F. Houriet, artiste distingué, reçut au com-

et il dut retourner dans sa patrie après un voyage inutile. Cependant il ne se découragea pas; bientôt on le vit se mettre à l'œuvre, et grâce aux ressources de son génie, la machine sortit de ses doigts avec toutes les qualités nécessaires.

⁽¹⁾ C'est en 1577, que les premières montres de poche furent apportées d'Allemagne en Angleterre; elles se fabriquaient à Nuremberg dès 1500, et Pierre Hele passe pour en être l'inventeur. On les appelait des œufs de Nuremberg, à raison de leur forme ovale et massive.

⁽²⁾ Abram-Louis Breguet naquit à Neuchâtel en 1747. Orphelin de son père à l'âge de dix ans, sa mère s'était remariée, et toute sa famille se rendit à Paris; peu de temps après il perdit sa mère. Jeune encore, avec une sœur à soutenir, la situation où il se trouvait, loin d'abattre son courage, ne servit qu'à le fortifier: placé chez un horloger de Versailles, il en devint le plus habile ouvrier; bientôt ses ouvrages lui acquirent une grande renommée. Réfugié en Angleterre pendant la révolution française, Breguet y passa deux

mencement du siècle une médaille d'or de la société d'émulation patriotique, pour la confection de la montre la plus parfaite peut-être qui fût sortie jusques alors des mains d'un horloger.

Jamais les progrès de l'horlogerie ne se sont mieux fait apprécier que dans l'exposition qui fut faite des différents produits de l'industrie locale, lors du passage au Locle en 1842, de LL. MM. le roi et la reine de Prusse. Les ouvrages de M. Louis Richard, descendant de Daniel Jean-Richard, de MM. D. Grandjean, F.-L. Favre-Bulle, A. DuBois, Mairat et A. Cramer, reçurent de justes éloges.

A côté des échantillons de l'industrie moderne se trouvait un chronomètre exécuté par M. F. Houriet, à l'âge de septante ans, et une montre en argent faite par Daniel Jean-Richard, trisaïeul de M. Louis Richard nommé plus haut; ce dernier est l'auteur d'un chronomètre véritable œuvre d'art, offert en présent à S. M. On vit ainsi réunis, chose curieuse, les deux chefs-d'œuvre dans leur genre, du trisaïeul et de son descendant, de l'introducteur de l'horlogerie dans nos montagnes, et de celui qui l'a portée à son plus haut degré de perfectionnement connu. « Il avait fallu », dit l'auteur de la relation du séjour de LL. MM. dans le pays en 1842, à laquelle j'emprunte ces détails, « un siècle et demi, et cinq générations pour faire ce progrès, tant il est vrai que les véritables progrès ne s'improvisent en rien. »

Non seulement les montres, mais aussi les pendules ont dû beaucoup au génie des artistes de nos montagnes. A l'époque des premiers successeurs de Daniel Jean-Richard,

ans employés uniquement à des recherches sur la mécanique. Revenu à Paris, sa réputation n'eut plus de rivale, il devint successivement horloger de la marine, membre du bureau des longitudes, membre de l'institut, en 1816, et il venait d'être nommé membre du jury pour l'examen des produits de l'industrie, lorsqu'il fut enlevé par une mort subite, le 17 septembre 1825.

un taillandier du nom de Ducommun, originaire de Boudry, ne pouvant se procurer une pendule qu'il désirait, mais qu'il trouvait trop chère, résolut d'en fabriquer une semblable; celle-ci, regardée comme un chef-d'œuvre, surpassa tout ce que l'on avait vu jusques alors dans ce genre : elle sonnait les heures et les quarts, marquait les équations, le cours du soleil et de la lune, les phases de celle-ci, et le quantième du mois. Des hussards, tenant un marteau de la main droite et un sabre nu de la gauche, et traversant une galerie dont les portes s'ouvraient et se fermaient à temps, formaient les quarts en frappant sur un timbre. Une aigle portant un marteau dans une de ses serres, paraissait après les hussards, et sonnait les heures sur un timbre différent et plus élevé, en ouvrant le bec à chaque coup ⁽¹⁾.

Jaquet-Droz père et fils, émules de Ducommun, le surpassèrent bientôt et étonnèrent l'Europe entière par le génie qu'ils déployèrent dans la mécanique de leurs automates ⁽²⁾; Vaucanson, le célèbre mécanicien français, avait dit du fils alors âgé de vingt-quatre ans, que ce jeune homme commençait où lui, Vaucanson, aurait aimé à finir.

D'autres artistes ont succédé aux Droz dans la création des automates; les Maillardet de Fontaines au Val-de-Ruz

(1) *Messenger boiteux de Neuchâtel*, 1846. Article Chaux-de-Fonds.

(2) Un des Jaquet-Droz était fort lié avec le Major Benoit, des Ponts, qui établit dans ce village le premier atelier d'émailleurs connu du canton; ce dernier a raconté que se trouvant avec Droz à une foire de Neuchâtel, ils allèrent voir ensemble un petit automate marchand, qui, au commandement, allait au fond d'un magasin, chercher du sucre, du poivre, etc., demandé par les spectateurs. Jaquet-Droz, frappé de ce spectacle, ne manqua pas une seule représentation pendant plusieurs jours de suite. Enfin il dit au Major Benoit: je crois savoir comment on doit faire marcher l'automate. Bientôt le génie de Jaquet-Droz surpassa dans ce genre tous ceux qui l'avaient précédé.

se distinguent encore maintenant par leurs productions en ce genre (1).

La quantité d'hommes distingués que l'horlogerie a fait surgir au milieu de nous, prouve à quel degré elle s'est étendue dans notre pays. Elle est devenue la seule occupation des montagnes valanginoises, et fait chaque jour de nouveaux progrès. En 1764, la Chaux-de-Fonds, qui comptait 2,400 âmes, avait 590 horlogers; en 1787, 15,000 montres étaient sorties de la Chaux-de-Fonds et du Locle; en 1856, 160,000; en 1844, 280,000, et même 310,000, suivant des calculs particuliers (2). D'après un des derniers comptes-rendus du bureau des contrôles de la Chaux-de-Fonds, le nombre des boîtes s'est élevé à près de 100,000; le nombre de montres exportées annuellement de ce village, est évalué maintenant au chiffre approximatif de 200,000 à 300,000; plus de 4,000 boîtes par an sortent des ateliers de quelques monteurs de boîtes, et des maisons de commerce livrent annuellement de 20,000 à 30,000 montres.

L'horlogerie est devenue l'industrie non-seulement des montagnes, mais même du Val-de-Ruz, qui commence à la voir prospérer dans son sein : la fabrique d'ébauches de

(1) Une mécanique digne d'examen et d'admiration, est le planétaire de M. François Ducommun, à la Chaux-de-Fonds, mort il y a peu d'années. Les révolutions de la terre et des autres planètes avec leurs satellites autour du soleil y sont représentées proportionnellement à celles qu'on leur connaît dans le firmament. La bienfaisance a présidé à cet œuvre d'art. Chaque visiteur doit payer un franc, tribut destiné aux pauvres qui ont déjà retiré des sommes considérables. Léopold Robert alla voir le planétaire; au moment de se retirer, il saisit la main du vieillard artiste, en lui disant avec émotion: Mon cher confrère, vous me permettez bien, n'est-ce pas, de m'associer en partie à votre œuvre? A ces mots il sortit de sa poche une somme de 500 francs, et ajouta: Voici pour vos pauvres. (Caumont, voyage d'un instituteur avec ses élèves.)

(2) En 1846, ont été poinçonnées 72,312 montres en or et 128,960 en argent.

Fontainemelon et les ateliers de Dombresson, prennent tous les jours plus d'accroissement ⁽¹⁾.

Si notre heureux pays jouit seul, à l'égard de l'horlogerie, comme d'une grâce particulière de la Providence, c'est à la paix, gage indispensable de toute prospérité, que nous le devons; cette paix est le fruit de nos antiques institutions mûries par la suite des siècles, et que chacun de nous doit respecter, chérir et défendre.

(*Sur l'air : Prince chéri dans vos voyages.*)

Laboureur des vallons rustiques,
 A toi les doux fruits de tes champs;
 Habitants des monts jurassiques,
 A nous la moisson des talents.
 A nous, les fruits de la science
 Et les mystères de cet art
 Que des mains de la Providence
 A reçu Daniel Jean-Richard.

Dans la chaumière paternelle,
 Voyez cet ardent travailleur.
 Le succès enflamme son zèle,
 La peine irrite son ardeur.
 Quels transports animent son être?
 Quels feux embrasent son regard?
 C'est que la montre vient de naître
 Des mains de Daniel Jean-Richard.

(1) C'est cependant une question de savoir si l'horlogerie convient à une vallée agricole comme le Val-de-Ruz. Depuis son introduction dans la vallée, on ne voit pas que le bien-être ait augmenté, tandis que la culture des terres dégénère à vue d'œil; les propriétaires, livrés à un second état, les cultivent mal ou les abandonnent à des étrangers dont le nombre augmente chaque année.

Grâce aux ressources du génie
L'informe métal façonné,
Oh prodige! doué de vie
Se présente à l'œil étonné.
Cédant au ressort qui l'agite,
Le balancier vient et repart;
Mais il se meut encor plus vite
Le cœur de Daniel Jean-Richard.

Désormais ta course est réglée,
Oh Temps! jette ton sablier;
Chaque minute est calculée,
Et l'on saura mieux t'employer.
Quelle activité se déploie!
Chacun, brûlant d'y prendre part,
Veut suivre la brillante voie
Que traça Daniel Jean-Richard.

Sur les débris d'humbles villages
S'élève plus d'une cité;
Un peuple entier, de ses ouvrages
Couvre l'univers habité.
Aux confins de chaque hémisphère
On voit flotter son étendard;
Ils se sont partagé la terre,
Les fils de Daniel Jean-Richard.

Nobles progrès de l'industrie,
Gages d'une incessante paix,
Prodiguez à notre patrie
Vos inépuisables bienfaits.
Et nous, héritiers de sa tâche,
Dans nos travaux, point de retard;

Amis, poursuivons sans relâche
L'œuvre de Daniel Jean-Richard.

Artiste que la Sagne est fière
De pouvoir nommer son enfant,
Ton souvenir, celui d'un père,
Chez nous sera toujours vivant.
Et de leur immortel hommage
Réveillant l'écho montagnard,
Nos fils béniront d'âge en âge
Le nom de Daniel Jean Richard.

LES ARTISTES VALANGINOIS.

(De la seconde moitié du XVIII^e siècle à nos jours.)

Heureux et paisible sous un beau ciel, l'habitant des bords riants de notre lac, adonné tout entier à la culture de la vigne, travaille sans cesse le sol qui produit les vins neuchâtelois.

Sous un climat moins doux, mais plein de charmes encore, au sein d'une nature célèbre par sa beauté, l'agriculteur toujours actif du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, laboure et fertilise le champ qu'il a hérité de ses pères.

« Dans les hautes vallées, » dit un auteur national (1), « où végète, comme dans sa terre natale, le bouleau nain de la Laponie, et dont la plus élevée semble, par sa température extraordinaire, toucher à la zone glaciale, le montagnard ne recueille guère sur son héritage que la nourriture d'hiver des troupeaux qui broutent l'herbe pendant l'été sur les cimes du Jura. Essaie-t-il d'ouvrir et d'ensemencer un vieux pré, la gelée d'une nuit froide au mois

(1) Histoire de Neuchâtel et Valangin, par M. de Chambrier, page 2.

d'août, vient souvent détruire sa récolte, et ôter à une pauvre famille l'espérance de se nourrir d'un grossier pain d'orge, fruit de son labeur.

» Vivant pendant six mois de l'année au milieu des neiges, le montagnard neuchâtelois est devenu industriel par nécessité. Toujours assis et toujours travaillant, il ne songe qu'à accélérer, diviser et multiplier le travail. Vif et ingénieux, il poursuit toute espèce de perfectionnements et d'inventions. Actif et entreprenant, il cherche sans cesse des marchés nouveaux et plus lointains pour les produits délicats et précieux de son industrie, ouvrages d'un art admirable, et où souvent, à son insu, une haute science a dirigé sa main. Dans le monde entier ses montres indiquent les heures du jour et de la nuit, et donnent la mesure du temps. »

Que d'hommes distingués ont reçu le jour au sein de ces rustiques mais paisibles habitations que l'on aime tant à rencontrer dans les vallées de nos montagnes ! Daniel Jean-Richard devient à la Sagne le père de l'horlogerie qu'il porte à son premier degré de perfectionnement ; ses successeurs, marchant sur les traces de leur maître, amènent la montre au point où elle se trouve maintenant. Ducommun le taillandier orne les pendules d'automates, il est bientôt surpassé par les Jaquet-Droz qui se font une renommée européenne.

Combien d'artistes encore, célèbres dans la mécanique, ne pourrais-je pas citer à la suite de ceux-ci !

Si le génie des montagnards a fait faire des progrès marquants aux arts mécaniques, le burin et le pinceau n'ont pas été négligés par eux.

Au siècle passé, une pauvre famille du Locle revenait de Prusse dans son village natal ; éloignée depuis long-temps

de sa patrie, elle put à peine s'y faire reconnaître : c'était celle des Girardet. Le père, imprimeur-libraire, fit sortir de ses presses nombre d'ouvrages patriotiques, entre autres les petits almanachs si rares et si précieux, connus sous le nom *d'étrennes nationales*. Ses nombreux enfants durent, dès leur première jeunesse, travailler pour la cause commune, et devinrent presque tous graveurs ou dessinateurs.

Le plus célèbre fut Abram Girardet, né en 1764. Il se forma pour ainsi dire tout seul ; à douze ans, il exécuta un tableau à la plume, qui se trouve encore dans sa famille, et qui, malgré l'âge du jeune artiste, est admiré des connaisseurs. Girardet s'occupa ensuite de la gravure à l'eau forte et au burin ; à dix-huit ans il se rendit à Paris, où il travailla sous Benjamin-Alphonse Nicolet, et ne tarda pas à s'élever au nombre des artistes distingués. En 1806, il grava une Transfiguration qui obtint l'accessit aux prix décennaux. Parmi les nombreux chefs-d'œuvre sortis de ses mains, se distinguent l'enlèvement des Sabines d'après le Poussin, et le Christ mort d'après Andreas del-Sarto. Il est aussi l'auteur d'un grand nombre de vignettes très-précieuses. Il mourut à Paris en 1827.

Un quatrième frère d'Abram, Charles Girardet, graveur comme lui, non moins célèbre, et vivant encore, partage une gloire artistique méritée avec trois fils dignes émules de leur père, Karl, Edouard et Paul ⁽¹⁾. Le Musée naissant de Neuchâtel possède d'eux des ouvrages d'une grande valeur.

Tandis que la gravure se perfectionnait sous les mains des Girardet, Guinand, leur contemporain devenait célèbre par ses découvertes dans l'optique.

(1) Paul est graveur, Karl et Edouard sont peintres distingués.

P. - L. Guinand ; communier des Brenets , naquit en 1748 à la Corbatière (Sagne). Il apprit dès son enfance , dans l'atelier de son père, l'état de menuisier qu'il quitta pour devenir faiseur de boucles, monteur de boîtes, puis faiseur de timbres pour les répétitions. Ouvrier habile dans cette dernière partie, il gagnait plus d'un louis par jour, lorsque la vue accidentelle d'un télescope développa le germe de son talent pour l'optique.

Il travailla d'abord des verres pour ses lunettes, n'en trouvant point de convenables à sa vue, puis s'occupa du verre connu sous le nom de *flint-glass* ⁽¹⁾, et considéré comme le meilleur pour la confection des télescopes. On n'était parvenu jusques alors qu'à en fabriquer de petits morceaux sans défauts ; Guinand, puisant en lui seul ses inspirations, à force de réflexion, de tâtonnements, d'expériences, après mille mécomptes et mille pertes de temps et d'argent, parvint à fabriquer du *flint-glass* d'une dimension et d'une transparence inconnues jusques alors.

Appelé en 1804 à diriger une manufacture de ce verre, en Bavière, il y resta huit ans, et revint dans sa patrie avec une pension annuelle de septante-deux louis, à condition qu'il ne fabricât plus de *flint-glass* ; mais il renonça bientôt à sa pension, pour chercher à faire de nouvelles découvertes. C'est dès-lors seulement qu'il se fit connaître au monde scientifique, par la fabrication de verres d'une dimension gigantesque. Un de ces verres, qui mesure neuf pouces de diamètres et onze de foyer, a été vendu 18,000 francs ; un second, de douze pouces deux lignes de diamètre et de dix-huit pouces de foyer, a servi à la plus grande lunette, d'approche connue.

(1) Mot anglais qui signifie cristal.

Guinand termina en février 1824, dans son village natal, au sein de sa famille, une vie de travail et de déceptions nombreuses, mais aussi de succès brillants et mérités.

Une célébrité justement méritée aussi, était réservée à deux de nos artistes contemporains enlevés trop tôt par la mort à leur patrie et au monde scientifique, Brandt et Léopold Robert.

Henri-François Brandt, communier du Loclé, naquit à la Chaux-de-Fonds le 13 janvier 1789. Placé à l'âge de onze ans en apprentissage chez le justicier Përret, graveur en horlogerie, il y resta sept ans, au bout desquels M. Përret le crut assez avancé pour le recommander à son compatriote Droz, graveur et conservateur de la monnaie et des médailles à Paris. Brandt arriva dans cette ville en 1808; il ne tarda pas à être remarqué par le célèbre peintre David, qui prit intérêt à ses travaux, et l'aida de ses conseils.

Ce fut en 1812 qu'il commença à se faire connaître, en concourant pour un prix de gravure en médaille; l'année suivante, il obtint le premier grand prix de gravure en relief sur un sujet donné. A peine Brandt eut-il obtenu ce succès, que le célèbre archéologue Denon lui commanda une médaille allégorique qui devait représenter *L'aigle française sur le Borysthène*. Après avoir travaillé cinq ans avec M. Droz, il revint à sa patrie, d'où il se rendit à Rome, ayant, comme sujet du prince Berthier, place à l'académie française dans la villa Médicis.

Son séjour à Rome, de 1814 à 1816, fut marqué par de nouveaux succès qui lui firent obtenir la place de conservateur de l'académie de France dans cette ville. L'Italie faisait une haute estime de ses talents; l'incendie du théâtre Saint-Charles à Naples servit à l'augmenter, par la médaille qui lui fut commandée à ce sujet. Sa réputation commen-

çait à s'étendre; il reçut en 1817, de la part du ministre des finances de Prusse, comte de Bulow, l'offre de la place de premier médailleur de la monnaie royale, qu'il accepta. On vit bientôt, grâce à ses soins, les monnaies prussiennes se perfectionner, et le système monétaire subir une réforme complète.

Ce nouvel emploi ne l'empêchait pas de faire tous les trois ou quatre ans des voyages artistiques, en Hollande, en Danemarck, à Paris et en Italie; partout il reçut un accueil distingué, plusieurs académies et sociétés savantes le reçurent avec empressement dans leur sein, et des souverains mêmes lui donnèrent des marques de leur estime, en le comblant de distinctions. Reconnu généralement comme l'un des premiers graveurs de l'Europe, lui seul n'était jamais content de ses ouvrages, n'avait jamais atteint son idéal.

Cet artiste, distingué autant par son amabilité que par son génie, est mort d'hydropisie à Berlin, le 9 mai 1845, regretté du monde scientifique et de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Marié en 1825 à la fille d'un président de Cologne, il devint père de quatre enfans, dont l'aîné, élevé en partie dans notre canton, a gagné en 1846 un des premiers prix à l'académie des beaux-arts de Berlin.

Brandt et Léopold Robert étaient unis par les liens de la plus tendre amitié, ce fut Brandt qui recommanda son ami au généreux protecteur des arts, M. de Roulet de Mézerac, dont le nom est à jamais lié à celui du peintre de la *Madone de l'arc* et des *Pêcheurs de l'Adriatique*.

Louis-Léopold Robert naquit à la Chaux-de-Fonds le 5 mai 1794; dès sa première jeunesse, son goût dominant fut pour le dessin, il recouvrait murs et papier de ses premiers essais. Son bisaïeul, vieillard presque centenaire, qui

le vit à cette époque, frappé de l'aptitude de l'enfant artiste, annonça par une espèce d'inspiration prophétique, sa célébrité future.

Envoyé à sept ans au collège de Porrentruy, par un bizarre changement de goûts, il abandonna complètement le dessin pour se livrer à l'étude avec un zèle tel que sa santé en souffrit; obligé de revenir à la Chaux-de-Fonds, il se voua de nouveau tout entier au dessin. Charles Girardet, qui faisait un voyage en Suisse, frappé de son talent, l'emmena avec lui à Paris; ce fut dans l'atelier de l'habile graveur que Robert commença sa carrière artistique. Ses moments de loisir lui permettaient de fréquenter l'école de David. Il concourut en 1814 pour la gravure, et obtint le second prix, le premier avait été décerné à son compatriote, Förster, du Locle. Comme sujet d'A. Berthier, prince de Neuchâtel, il allait être admis élève de l'académie française à Rome, lorsqu'en 1815, Neuchâtel fut restitué à son souverain légitime, et Robert, rayé de la liste, malgré l'intercession de Gérard.

Trompé dans ses espérances, il abandonna le burin, et revint dans son pays, où il peignit des portraits de famille; cela le fit connaître des artistes neuchâtelois et lui valut la protection de M. de Roulet de Mézerac, qui l'envoya à ses frais à Rome, en 1820.

Tous les jours de la résidence de Robert dans la ville célèbre sont marqués par d'incessants succès. De farouches brigands, toute la population du bourg de Sonnino, saisis et amenés dans la capitale des Etats de l'Eglise, attendent au sein des cachots l'instruction du procès qui doit mettre fin à leurs crimes. Robert demande à les voir, il se fait pour ainsi dire leur camarade, étudie ces traits mâles et beaux des fils de l'Apennin, et prend chez eux les types caractéris-

tiques de tous ses personnages. Sa réputation est dès-lors établie, il revoit en 1818 sa patrie, libre de toute obligation, et avec le nom d'un grand peintre.

En 1812, le salon du Louvre avait reçu *l'Improvisateur napolitain*; en 1824, la fête de la *Madone de l'Arc* obtint l'approbation générale; les *Pêcheurs de l'Adriatique* et les *Moissonneurs des Marais-Pontins*, couronnèrent la gloire de Robert.

Mais la mélancolie rongea l'artiste montagnard au milieu de ses succès; une inclination malheureuse l'augmenta dit-on; le 20 mars 1855, une mort volontaire avait mis fin à ses jours.

L'avènement de Léopold Robert a signalé celui de plusieurs autres artistes nationaux; son frère Aurèle marche sur les traces du grand peintre. Gros-Claude, le Téniers neuchâtelois par le caractère enjoué et badin de ses productions, sait aussi faire naître sous son pinceau des sujets plus nobles et plus relevés. Calame, le peintre des Alpes par excellence, nous pouvons le revendiquer comme notre concitoyen.

La célébrité naissante de jeunes émules de l'art, donne pour l'avenir les plus belles espérances ⁽¹⁾.

A côté de ces talents de premier ordre, se placent les hommes distingués et nombreux qui sont à la tête de l'industrie neuchâteloise. Entrez dans les ateliers de graveurs, voyez ces pièces remarquables par leur exécution, ouvrages de jeunes gens que des encouragements mettraient en état de suivre les traces de leurs compatriotes artistes; dont les premiers pas ont souvent été les mêmes. Ce nombre étonnant de cultivateurs des arts que renferment nos monta-

(1) Le Val-de-Ruz possède aussi un peintre parmi ses enfants, Duneuf, de Vilars, sourd et muet, qui excelle dans les portraits de famille.

gnes, est pour notre patrie un de ses plus beaux titres de gloire.

(*Sur l'air : Prince chéri dans vos voyages.*)

Volez de victoire en victoire,
 Artistes enfants de la paix ;
 Participants à votre gloire
 Nous saurons chanter vos succès.
 Dans la carrière des conquêtes,
 Gardez toujours le premier rang :
 Les lauriers qui ceignent vos têtes,
 N'ont pas été souillés de sang.

GIRARDET, à vous le partage
 Et les dons sacrés du talent ;
 C'est un immortel héritage
 Qui grandit en se transmettant.
 Maniant d'une adresse égale
 Et le burin et le pinceau,
 Tous les jours votre ardeur rivale
 Produit un chef-d'œuvre nouveau.

Vous planètes, célestes sphères,
 Astres au cours majestueux,
 GUINAND paraît et vos mystères
 Sont dévoilés à tous les yeux.
 Les rois, les fastes de l'histoire
 De BRANDT empruntent le burin :
 Ils éternisent leur mémoire
 En la confiant à sa main.

ROBERT, à son pinceau magique
Enchaînant la nature et l'art,
Des pêcheurs de l'Adriatique
Immortalise le départ.
Moissonneurs de la Campanie!
Apparaissez à votre tour;
Prêtez à son vaste génie
Vos danses et vos chants d'amour.

GROS-CLAUDE en riant nous dévoile
Et nos travers et nos défauts;
Quels charmes jetés sur la toile
De ses spirituels tableaux!
CALAME, au sein de la nature
Puisant ses inspirations,
La retrace brillante et pure
Dans ses nobles productions.

Vous qui dans l'artistique vie
Préludez aux premiers combats,
Jeunes adeptes! la patrie
De ses vœux suit partout vos pas.
Comme eux, guidés par l'espérance,
Méprisant peines et labeurs,
Sachez dans leur persévérance
Imiter vos prédécesseurs.

LE DJUSTESIE DE SAINT-MARTIN. (1)

(1760.)

(Sur un air ancien.)

Quin n'habit vuyiet mettre por allà à Savagnie,
I voui mettre mon habit rudje por tant mi rudgèye,
I voui predre ma canne qu'a la pouègnia d'ardget,
Afin qu'i seye bin proupre s'i véyet bin des dgets.
Quan i foûre émi steûx prêts, i m'allire avèsà
Qu'i avouai reubiâ ma tabattire et mon motcheur de nâ,
Mâ ioïire enna voix que s'metta à criâ :
« Ah veni gaillâ vite, Monsieu le djustesie,
» Ah veni gaillâ vite, no sin tut' à dinâ.
» Tot' à l'au de la trabiè, Monsieu le djustesie,
» Tot' à l'au de la trabiè set vo faire à préye.
» Tailli gaillâ d'la tchair, Monsieu le djustesie,
» Tailli gaillâ d'la tchair, ma tchouyi de vo taillie. »
— Hèlà la bouenne pévrée q'vo-z'ai cheu toquet fait!
« Ah meudgt-z'et gaillâ, Monsieu le djustesie,

(1) Patois de Boudevilliers où la chanson a été retrouvée.

« No-z'et d'in enna dgirle et on quevet to piains. »
— Hélas le bon vin rudje, ivouet vo-z'a tu crû,
Est-cet det steux rochette obin det steux tchampets?
« Ah bâitet-z'et gaillâ, Monsieu le djustesie,
« Coquin bons camerades djuqu'à no tu grisie. »
No d'in tant bu q'no sônmes tchi avau let z'égrâs,
C'est fai de la quemare q'no-z'a tot' ébouallâ.
« Ah vo-z'êtet tot gris, Monsieu le djustesie,
» Tchouyi d'vo rottre on bras par derri Savagnie. »

HARANGUE SAGNARDE.

(1794.)

La pièce suivante pourra paraître déplacée dans ce recueil ; mais son titre, l'événement auquel elle fait allusion, et le désir de conserver tout ce qui nous reste de l'idiome national qui se perd, nous ont engagé à lui donner ici une place. Les habitants de la Chaux-de-Fonds ayant, lors de la révolution française, pris fait et cause, les uns pour la monarchie, les autres pour les jacobins, ce village devint bientôt le théâtre de luttes parfois sanglantes entre les deux partis excités au plus haut point. Le jour de la foire de février 1794, l'agitation fut à un degré tel que l'on se battit à coups de fusil le long des Eplattures. Quatre arbres de liberté, surmontés de bonnets rouges, avaient été élevés par les partisans des jacobins, qui venaient, coiffés de bonnets semblables, danser la carmagnole autour de ces arbres. A peine les braves habitants de la Sagne l'eurent-ils appris, qu'ils s'armèrent tous, du plus jeune au plus vieux, vinrent se cantonner sur une éminence dominant la Chaux-de-Fonds,

et envoyèrent un des leurs déclarer aux agitateurs que si les arbres de liberté n'étaient pas abattus à l'instant, ils entreraient dans le village pour y rétablir l'ordre ; la réponse ne se fit pas attendre long-temps : un parlementaire arriva de suite, annonçant que les arbres de liberté allaient disparaître, et que tout ne tarderait pas à rentrer dans l'ornière habituelle. La cause de leur prise d'armes étant détruite, les Sagnards retournèrent chez eux en se félicitant du succès de leur entreprise.

D'après le récit d'un contemporain.

Cette harangue est probablement celle qu'est supposé faire l'envoyé des Sagnards aux habitants de la Chaux-de-Fonds.

Epoui, époui, quessa que c'est que tu slet triïn ; Diabla pas i voui qu'on s'y mette de slet collet rudge. Q'on ale vitama tailli l'arbre de sta libertâ que vo-z'a tu divisâ ; bouâtâ no que son s'bin uni à la Seigne, le diable on de no ne bougdé, c'est que no na volin ra, ne po pou ne po ra, vélin que ça que c'est, bouâtâ bin : c'est que no povin vivre sin let français, que le diaintra pas no ne volin ra de sta libertâ et de la lague étrindgire à noutra queumnautâ du pays de la Seigne. Et de pieu no z'in passâ pa let voix, no ne volin pieu que noutra mnistre de la Seigné nô praitché pieu avoué du français, no ne r'quiassin pieu que noutra mèra lagua, noutra bon patois qu'est le meilleur.

Tu slet que metta de slet collets rudges, reçabia det rfont que ne vaya pas mi que ieu ; po no, à la Seigne, no ne volin pas no défigurâ avoué det collets tot' à fieux, let bians que no potin sont bin pieu avégnans ; quesset que c'est que slet cocardet qu'an tant de taçonets ? on dret que c'et det foulatons qu'on vite po det bodé ; i ne voui que let

Seignai a potan de taulet. Ya assbin na bouna patia du Vau-
d'reu que sont q'ma no, i n'a veuya ra de sta diaibla de li-
bertà.

VERS COMPOSÉS LORS DE LA VISITE DE S. A. LE PRINCE
ROYAL DE PRUSSE, AU LOCLE, EN JUILLET 1819.

Ces vers accompagnaient les présents que les habitants du Locle offrirent
à leur futur souverain.

Avec une montre :

Notre amour pour vous voir hâtaït chaque minute;
Les heures nous semblaient trop lentes à couler;
Trop prompts, maintenant, notre amour leur dispute
Chaque pas de ce temps qui nous paraît voler.
Sa marche à notre gré n'était point assez vite,
Le moment de vous voir était toujours trop tard,
Vous êtes arrivé, et ce temps précipite
Des moments précieux et trop près du départ.

Avec des dentelles :

De vous offrir une dentelle,
Prince, nous n'aurons point le tort :
Par vos mains, nous l'offrons à celle
Qui doit embellir votre sort.
Nous aimons déjà cette reine
Qu'un jour vous saurez nous donner;
Nous chérissons déjà sa chaîne
Dont voici l'emblème léger.

Avec du vin :

Nous n'avons pour toute richesse
 Que nos bons vins et nos bons cœurs ;
 Nous les offrons à Votre Altesse !...
 Pardonnez à d'antiques mœurs !
 Nous conservons de nos vieux pères
 Ce reste de simplicité,
 D'aimer surtout vider nos verres
 En buvant à votre santé.

Avec une pièce d'indienne :

La toile rude d'une tente
 Convierdrait bien mieux à vos goûts.
 Mais les arts que la paix enfante,
 De vous plaire aussi sont jaloux.

Avec un étui de mathématiques :

Ces instruments d'exactitude
 A vos suffrages ont des droits ;
 A la guerre, aux arts, à l'étude,
 Aux savans, aux sages, aux rois
 La règle est toujours nécessaire,
 Et cette règle doit vous plaire ;
 Elle assure un juste ascendant
 Sur l'ignorance au vrai mérite,
 Aux bons esprits sur le vulgaire.

Je joins aux précédents, les vers suivans composés à la même occasion. Le prince royal se trouvant à déjeuner dans une maison de campagne du pays, le jeune fils de la famille lui offrit un bouquet en lui récitant cette charmante petite pièce dont l'auguste visiteur fut enchanté.

Je voulais vous offrir de nos fleurs les plus belles,
Mais il faut qu'au jardin j'aie été des derniers,
Je n'ai trouvé pour vous que des lauriers
Avec quantité d'immortelles.

Prince! avec mon bouquet, acceptez mon présage;
Je suis pour lire aux cieus, bien jeune, j'en conviens,
Mais les poulets sacrés à peine avaient mon âge,
Et... n'étaient pas si bons Prussiens.

Un bourgeois de Valangin.

LA CHAUX-DE-FONDS.

(Souvenirs de 1829.)

Tandis que les bords du lac et les vallées moyennes de Neuchâtel commençaient à se couvrir de villages agricoles, les vallées supérieures de notre Jura ne possédaient encore que des forêts et des marécages.

Ce fut au milieu du XII^{me} siècle qu'apparurent pour la première fois dans l'histoire du pays, le Locle et la Chaux-de-Fonds, sous le nom de *prés d'Amens*, donnés par Renaud de Valangin et son fils Guillaume à l'abbaye de Fontaine-André.

La vallée dans laquelle devaient plus tard les deux villages célèbres par leur industrie, éloignait sans doute autant par l'âpreté de son climat que par l'aridité de son sol, les colons qui cherchaient un ciel plus favorisé ; la Chaux-de-Fonds, surtout, vit la dernière ses terres se couvrir d'habitations. Dépendante du Locle, le centre des montagnes, elle demeura propriétaire de Fontaine-André jusque vers le milieu du XIV^{me} siècle ; à cette époque, Gérard d'Arberg acheta pour une rente de dix muids de blé, froment et avoine, tous les droits et dîmes du monastère sur la vallée.

La Chaux-de-Fonds commençait à se peupler. Le cours d'eau de la Ronde engagea probablement quelques agriculteurs du Locle et de la Sagne à s'établir sur ses bords, tandis que ces deux villages obtenaient déjà diverses franchises, ainsi que les Brenets (1372).

Un laps d'environ deux siècles agrandit peu la Chaux-de-Fonds : elle ne se composait que de sept à huit maisons au commencement du XVI^{me} siècle. Claude d'Arberg la dota en 1518 d'une chapelle dédiée à saint Hubert, patron des chasseurs, et consacrée le jour de saint Hilaire 1528, par Pierre Gâté, natif de Lyon, vicaire du curé du Locle, Etienne Besancenet ; les desservants de cette chapelle furent, jusques à Notre Dame 1556, époque de la réformation du village, Jean Bart et Jacques Droz ; ce dernier devint alors le premier pasteur de la Chaux-de-Fonds.

Après avoir fait successivement partie des mairies de Valangin, du Locle et de la Sagne, la Chaux-de-Fonds demanda et obtint en 1656, d'Henri II d'Orléans, d'être érigée en commune et en juridiction, dont le premier maire fut Abram Robert-Nicoud ; un millier d'habitants la peuplaient déjà. L'industrie des montres y pénétra au commencement du XVIII^{me} siècle, et les *denteleuses* du village étaient à cette époque renommées par leur habileté.

En 1759 elle eut des démêlés avec la vénérable classe, au sujet de son pasteur, Ferdinand-Olivier Petitpièrre, ancien pasteur des Ponts-de-Martel, ardent propagateur de la doctrine de *la non-internité des peines* ; la lutte transportée du domaine religieux dans le domaine politique ne fut terminée qu'au bout de trois ans (1).

(1) Voyez pour plus de détails, l'Histoire de Neuchâtel et Valangin, de 1707 à 1806, par M. le chancelier de Tribolet.

La révolution française éclata en 1789. L'Europe entière fut ébranlée par cette violente commotion, notre pays la ressentit un des premiers. Les habitants de la Chaux-de-Fonds, qui s'étaient divisés trente ans auparavant, sous le point de vue religieux, en partisans de l'éternité et de la non-internité des peines, se partagèrent cette fois-ci dès l'abord en *royalistes* et en *jacobins ou bonnets rouges*; l'effervescence s'accrut de jour en jour, l'on en vint même aux voies de fait; et l'on crût quelque temps, mais à tort, que la haine politique avait été la cause de l'incendie qui détruisit la presque totalité du village, dans la nuit du 4 au 5 mai 1794. Le feu prit vers les deux heures du matin au centre de la Chaux-de-Fonds, et consuma en moins de trois heures, le temple, la cure et cinquante-deux maisons; il n'en resta debout que dix ou douze, situées aux extrémités: cent-septante-cinq ménages furent délogés. La perte juridiquement évaluée, s'éleva à L. 1,500,000 du pays. Le verbal d'enquêtes, rendu public, constata que l'incendie n'avait eu d'autre cause que la négligence. Une telle catastrophe faillit mettre fin pour jamais à la Chaux-de-Fonds, comme village et comme juridiction: le découragement fut tel parmi les incendiés, qu'ils furent sur le point de ne pas relever les édifices publics et de se réunir de nouveau aux communautés du Loclé et de la Sagne, desquelles ils s'étaient détachés précédemment. Mais les dons arrivèrent bientôt de toutes parts; on réunit au moyen d'une collecte faite dans les églises du canton, du don de la cour et des cantons suisses, une somme de L. 108,000, indépendamment d'assistances en vivres et de dons considérables en bois de construction, des communes du pays et du Val-de-Saint-Imier. De tels secours relevèrent le courage des habitants de ce village: cette catastrophe, dont les victimes

se trouvaient dans l'un et l'autre parti, contribua beaucoup à les rapprocher; on s'entraida courageusement pour réparer les pertes et les désastres; l'esprit public qui caractérise en général les habitants des montagnes, l'emporta sur l'esprit de parti, et en peu d'années on vit renaître de ses cendres la Chaux-de-Fonds telle qu'elle est aujourd'hui. Dans ce lieu où l'on ne voyait il y a un peu plus d'un demi-siècle qu'un monceau de ruines, s'élève maintenant un village immense qui compte près de 900 maisons et 15,000 habitants; l'aisance générale qui règne à la Chaux-de-Fonds, témoigne de l'industrie de sa population; au milieu d'un climat âpre et d'un sol stérile, à peine capable de produire quelques chétives récoltes, ce développement prodigieux s'est opéré comme par enchantement, surtout depuis 1850. D'après le recensement officiel de 1852, la Chaux-de-Fonds ne comptait que 6,800 âmes; il se construisit dès lors annuellement de quinze à vingt maisons. Les appartements sont néanmoins très-chers et très-recherchés; chaque croisée est occupée; quelques maisons ont jusqu'à douze appartements et même plus, renfermant de 60 à 70 habitants. Chaque année voit des rues nouvelles grossir le nombre déjà considérable des anciennes; parmi les premières se trouvent: la rue Robert; celle de la Promenade qui mérite bien son nom par sa position agréable, ses jolies maisons, ses allées naissantes d'arbres appropriés au climat, et surtout par l'ordre et par la propreté qui y règnent; les rues de Saint-Pierre, de la Serré, du Soleil, de l'Industrie, de la Ronde, etc. Le plus grand mouvement règne toujours dans ces rues très-fréquentées, ouvriers, maîtres, établissemens, personnes de tous les rangs, y circulent à toute heure avec une incroyable rapidité; on peut comparer la Chaux-de-Fonds aux demeures de ces insectes intelligents dont le tra-

vail et l'industrie ont passé dès long-temps en proverbe, et l'aspect que présenta Carthage naissante au Troyen Enée; peut donner, sous quelques rapports, une idée du riche et laborieux village (1).

Parmi les bâtiments publics, on distingue : l'église, remarquable par sa forme ovale et par son clocher de style byzantin; le collège où l'on reçoit une bonne instruction primaire, l'hôtel-de-ville, le Casino et une chapelle catholique. Deux grandes places occupant le centre du village, sont toujours animées par les marchés qui s'y tiennent, et où viennent affluer les produits du pays, des cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg, de Vaud, ainsi que des localités frontières du département du Doubs.

Si l'intérieur de la Chaux-de-Fonds présente quelque chose de particulier, il est d'un autre côté peu de vues d'ensemble rivalisant avec celle de ce village; du sommet d'une des collines dont il est dominé; l'élégance de ses maisons peintes de diverses couleurs, détachant leurs toits de tuile et d'ardoise de la verdure des prés et des forêts qui l'entourent; les prairies environnantes, couvertes d'habitations et de maisons de campagne éparses, parsemées de bouquets de platanes, de hêtres et de sorbiers; les troupeaux nombreux qui paissent dans ces prairies, tout contribue à lui donner un aspect peut-être unique de ville et de localité agreste tout ensemble; c'est en été, ou mieux encore en automne, saison qui a tant de charmes dans les montagnes, que la Chaux-de-Fonds se présente sous son aspect le plus

(1) *Miratur molem Aeneas, magalia quondam,
Miratur portas, strepitumque et strata viarum* (*). *Enéide, L. II.*

(*) Enée admire cette ville immense, jadis réunion de cabanes, il admire les portes, le bruit et le pavé des rues. (Sous ce dernier rapport, la Chaux-de-Fonds a encore beaucoup à gagner.)

riant, par le contraste des mille couleurs des maisons, du ciel, des prairies, des teintes brillantes des arbres prêts à se dépouiller de leurs feuilles, mêlées au vert sombre des sapins, le tout éclairé des rayons d'un beau soleil de septembre ou d'octobre.

L'hiver même n'est pas dépourvu d'attraits dans ce village enseveli pour ainsi dire pendant plusieurs mois dans les neiges. Le travail, les douceurs de la vie de famille et de la vie de société, les ressources de l'instruction, triomphent de la rigueur des frimas auxquels les habitants des montagnes doivent en partie peut-être leur esprit vif et pénétrant.

L'esprit de sociabilité est le caractère dominant de la Chaux-de-Fonds, l'égalité la plus grande règne entre ses habitants; ils ont tous besoin les uns des autres, et mettent en commun et leurs travaux et leurs pensées. Le même esprit leur dicte cette générosité sans pareille qui les porte à s'aider mutuellement et à se tendre une main bienfaisante : l'hôtel-de-ville, le collège, l'institution pour les jeunes filles pauvres, l'hôpital nouvellement fondé, les collectes sans cesse renouvelées et toujours abondantes qui y ont lieu pour toutes sortes de besoins, sont là pour le prouver.

La Chaux-de-Fonds se ressent de la rapidité de son développement; elle commence cependant à acquérir de la régularité dans les constructions, et possède déjà de fort beaux quartiers composés d'habitations charmantes et confortables, dont quelques-unes sont entourées de jardins où l'on a réussi à faire prospérer nombre de végétaux de climats plus doux.

Chaque année la Chaux-de-Fonds grandit en étendue et en réputation; célèbre dans les cinq parties du monde, elle y répand ses produits, et ses habitants y ont établi des

comptoirs et des maisons florissantes. Le hameau de 1512, devenu une ville par son étendue, sa richesse et sa population, est le plus beau témoignage de ce que peut faire le travail joint aux découvertes du génie des arts.

Souvenirs de la Chaux-de-Fonds.

Poème composé pour la soirée littéraire donnée dans ce village le 29 octobre 1829,

PAR M. EUGÈNE DE PRADEL.

Quels peuples n'eurent point leurs fatales journées !
 Ces monts n'ont pas vieilli de trente-cinq années,
 Depuis que leurs échos poursuivis dans vos bois
 De leurs tristes enfants ont répété la voix.
 C'était la nuit... soudain une lueur affreuse
 Remplit du sein des airs l'épaisseur ténébreuse,
 Et de la CHAUX-DE-FONDS les habitants surpris,
 Arrachés au sommeil par de funestes cris,
 S'échappent désolés de leur ville enflammée.
 Le feu dévora tout... sous la cendre abimée
 La cité disparut dans un vaste cercueil.
 Mais déjà du désastre adoucissant le deuil,
 Et pour de nobles cœurs dominant la souffrance,
 Sur des débris fumans s'asseyait l'Espérance.
 L'Espérance ! A sa voix s'apaise la douleur ;
 Des mortels affligés ange consolateur,
 Un seul de ses regards nous attaché à la vie.

Tous ceux qui dans les flots de l'horrible incendie
 N'avaient pas vu périr la source de leurs biens,
 Volèrent au secours de leurs concitoyens :
 La sainte humanité soulageant leurs misères,
 Semblait aux malheureux avoir donné des frères ;
 Les bienfaits prodigués, les biens touchants reçus,
 Les dons réparateurs, le zèle des vertus
 Offrirent, dans ces jours de pénible mémoire,
 Un sublime tableau de revers et de gloire !

Mais par un trait pieux et que la charité
 Redira d'âge en âge à la postérité,
 Deux citoyens, navrés de la douleur commune,
 Au bien-être de tous consacrant leur fortune,
 Versent abondamment de généreux secours :
 De deux frères chéris le nom vivra toujours :
 O BOURQUIN (!) ! c'est votre or dont le pouvoir fertile
 Dans le séjour natal fonda l'hôtel-de-ville ;
 D'un toit hospitalier abrita le pasteur
 Qui pour vous aujourd'hui prie encor le Seigneur ;
 Et, durable témoin de votre bienfaisance,
 Chaque pierre est un but pour la reconnaissance.

Modeste en ses vertus, prévoyant, studieux,
 Sur l'enfance, PERROT, daigna jeter les yeux ;
 Il comprit les dangers, les funestes entraves
 Qu'impose l'ignorance amante des esclaves.
 Invoquant du savoir la divine clarté,
 Qui doit ouvrir les cœurs faits pour la liberté,
 Sa bienfaisante main fonda votre Collège.

(!) Ces généreux citoyens ont donné L. 63,956 aux divers établissements publics de la Chaux-de-Fonds.

Protéger l'infortune est un beau privilège :
 AMÉ-DROZ, loin de vous conduit par les destins,
 Songeait à son pays dans les pays lointains ;
 Riche, il sut de ses biens faire un noble partagé,
 Et le pauvre bénit DROZ et son héritage.

Belle émulation, tu descendis des cieux
 Pour faire aimer les dons répandus dans ces lieux !
 Quelle rivalité plus rare et plus touchante
 Honore d'un appui la jeunesse indigente !
 Vous contribuez tous, du fruit de vos travaux,
 A ces heureux secours, qui vous rendent rivaux :
 Cinquante enfants, d'un sexe innocent et timide,
 Contre l'adversité vous doivent une égide ;
 Et des femmes de bien, modèles de bonté,
 Font germer dans les cœurs pleins de naïveté
 De la religion le bienfait tutélaire,
 En goûtant ses leçons leur jeune esprit s'éclaire,
 Et leurs vertus, un jour, utiles aux humains,
 Seront le prix des dons prodigués par vos mains !

Passant au culte heureux des arts, de l'industrie,
 On dirait qu'en vos murs est leur seule patrie.
 D'un autre Droz à peine on prononce le nom,
 Que l'on entend gémir l'ombre de Vaucanson.
 Il le surpassa même ; et d'étonnans prestiges
 Sous ses mains à nos yeux enfantant des prodiges,
 Ont de la mécanique illustré les efforts :
 Savamment combinés, d'innombrables ressorts,
 Auraient, dans d'autres temps, fait croire à la magie,
 Et jamais un mortel ne créa mieux la vie.

BRANDT, ROBERT, de nos jours, au burin, au pinceau,
Donnent par leur génie un éclat tout nouveau.
Combien de noms encore illustrent vos montagnes!
Ah! si vous n'avez pas les fertiles campagnes,
Les riantes moissons des pays opulents,
Vous avez la moisson plus riche des talents.

SOUVENIRS DE 1851.

(Episodes du Camp de Valangin.)

O ma patrie!
O mon bonheur ;
A toi mon cœur,
A toi ma vie!

La nuit du 12 au 13 septembre signala pour Neuchâtel l'envahissement du château par les bandes armées de Bourquin, qui, après avoir chassé le gouvernement, pillé l'arsenal, en braquèrent les canons sur la ville épouvantée. Partout régnant le trouble, la consternation et l'effroi : les magasins fermés, les détachements des nouveaux venus parcourant la ville qu'ils soumettaient avec menaces aux plus bizarres contributions; des détonnations continuelles d'armes à feu au château; des groupes inquiets et nombreux stationnant dans les rues; les bourgeois, jadis si paisibles, se hâtant d'abandonner leurs demeures, tel était le spectacle que présentait Neuchâtel.

Une tout autre scène se passait à Valangin, le 14 de septembre. A l'appel et à la proclamation énergique de la

bourgeoisie ; on vit en quelques heures y arriver les braves défenseurs de la patrie ; troupes sur troupes se succédaient ; les laboureurs avaient quitté les campagnes où les derniers travaux réclamaient leur présence , les montagnards étaient accourus au premier signal , à chaque instant le roulement des tambours annonçait l'arrivée d'un nouveau détachement , Valangin ne présentait plus que l'aspect d'un camp.

Un affreux malheur devait rendre tristement célèbre cette journée de dévouement. L'approche de la nuit augmenta le malaise général ; à chaque fenêtre brillait une lumière ; l'affluence des soldats, le *qui vive* des sentinelles, un mouvement continu, inaccoutumé, étrange, tout rendait ce spectacle saisissant et lugubre.

Dix heures sonnent ; tout-à-coup des décharges répétées se font entendre dans la rue, on croit que les rebelles envahissent le bourg, mais on ne s'aperçoit que trop tard qu'une fatale méprise vient d'avoir lieu : de courageux royalistes s'étaient emparés de l'une des poudrières de Neuchâtel qu'ils avaient vidée, et ils ramenaient à Valangin la poudre qu'ils y avaient trouvée ; par une inconcevable imprudence, ils franchirent tous les postes sans répondre aux sentinelles qui ne purent les empêcher de tomber à bride abattue sur le bourg ; arrivait au même instant un détachement de soldats du Locle ; partageant la méprise générale, il opéra sur eux une décharge qui étendit trois hommes à terre, et tua les chevaux ; le premier des malheureux soldats, Daniel Læmlé, expira un quart d'heure après ; le second, Gaberel, mourut après une nuit d'atroces souffrances, et le troisième, Louis Wuillemin, ne guérit que par une espèce de miracle. Ainsi que le dit le vénérable pasteur de Valangin, aumônier du camp, dans l'oraison funèbre qu'il prononça sur la tombe des deux victimes : « Cette mort

qu'ils auraient attendue avec courage sur un champ de bataille, ils l'avaient trouvée dans un accident qu'il eût été impossible de prévoir, mais qui, tout triste qu'il fût, n'avait servi qu'à mieux montrer ce que nous pouvons attendre du courage de nos soldats. »

Le patriotisme des populations demeurées fidèles était remarquable, que d'actes ignorés d'un sublime dévouement ! Parmi les beaux traits en ce genre, il me tarde d'en citer un digne de l'admiration générale. Une femme des montagnes arrive à Valangin pendant les premiers jours du camp de septembre : elle est suivie de son fils, tous deux sont en vêtements de deuil ; la mère demande à parler au chef du camp, elle lui présente le jeune homme, avec cette touchante allocution : « Mon fils serait descendu plus tôt, si je ne l'eusse engagé à demeurer auprès de moi pour recueillir les derniers soupirs de son frère aîné ; cet enfant a fermé les yeux, j'en ai confié la garde à mon mari, et j'ai accompagné le fils qui me reste, tant pour justifier son retard dans le camp des fidèles, que pour le recommander à votre bienveillance. » Le camp de Valangin dura aussi long-temps que la première expédition de la troupe de Bourquin ; la seconde expédition des ennemis du roi trouva les Valanginois tout aussi bien disposés que la précédente : à l'appel du gouverneur de la Principauté, S. E. M. le général de Pfuel, tous se lèvent de nouveau comme un seul homme, les révoltés sont battus jusque dans leurs dernières retraites, et les troupes valanginoises ne rentrent dans leurs foyers qu'après avoir rendu la paix au pays et Neuchâtel à son souverain légitime.

Les seize ans de paix qui ont succédé à cette douloureuse époque, n'ont pas affaibli chez nous l'antique amour national, les événements qui viennent de se passer ont dé-

montré avec la plus grande évidence que les Valanginois de 1851, comme ceux d'aujourd'hui, sauront encore, se réunissant au premier appel autour de la bannière commune, défendre jusques à la mort la cause sacrée de leur patrie et de leurs libertés.

LA BANNIÈRE DE VALANGIN.

CHANSON DE L'ÉPOQUE.

(Air de Bayard.)

Valangin, antique bannière,
Drapeau de la fidélités,
Poursuis ta noble carrière,
Marche sans crainte à la postérité;
Si de mes chants la timide harmonie
Redit sans art tes valeureux exploits,
Mon bras du moins s'arma pour la patrie,
Vive le roi! *(bis)*,

A leur prince, toujours fidèles,
Sous un chef habile guerrier;
Tes fils qu'enflamme un noble zèle
Marchent soudain et quittent leurs foyers,
Des ennemis les homicides hordes,
Cèdent partout sans courage et sans foi,
Gloire à celui qui guida nos cohortes,
Vive le roi! *(bis)*

O vous qu'un monarque bon père
 Chargea d'un si noble fardeau,
 D'un mot vous conjurez la guerre
 Et d'un instant nous rendez au repos.
 Que votre nom est cher à la patrie!
 Oui nos neveux rappelant vos exploits,
 Diront : « de Pfuel sauva la bourgeoisie,
 « Vive le roi ! » (bis)

LES MILITAIRES VALANGINOIS.

(*Air de Masaniello ou la Muette de Portici : Amis, la matinée
 est belle, etc.*)

Le canon tonne et les trompettes
 S'unissent au bruit de l'airain ;
 Mille guerriers des baïonnettes
 Présentent le fer inhumain.
 Quelle est cette troupe de braves ?
 Partout le trépas
 Suit leurs pas,
 De Valangin ce sont les preux soldats.

La nuit silencieuse et sombre
 Ne fait entendre aucune voix.
 Des guerriers protégés dans l'ombre
 Se sont glissés au fond des bois.
 Quelle est cette troupe nocturne ?
 Ces noirs voltigeurs,
 Ces chasseurs
 De Valangin sont les preux défenseurs.

D'une cohorte épouvantée,
 La mitraille a brisé les rangs ;
 Près de leur pièce ensanglantée,
 L'on voit des canonniers mourants.
 Qui sont ces guerriers intrépides
 Expirant vainqueurs
 Près des leurs ?
 De Valangin , ce sont les défenseurs.

Les morts ont recouvert la terre ,
 Les rangs sont frappés de terreur ;
 Ils s'affaissent dans la poussière
 Poussant un long cri de douleur.
 Quelle est cette élite sanglante
 Aux coups meurtriers ?
 Ces guerriers
 De Valangin sont les carabiniers.

Le bronze proclame une fête
 Aux vieux échos valanginois ;
 Un fraternel repas s'apprête
 Pour les défenseurs de nos droits.
 Quelle est cette élite brillante
 Aux regards altiers ?
 Ces guerriers
 De Valangin sont les preux officiers.

LA SAGNARDE.

La Sagne, à laquelle il faut joindre les Ponts, a été nommée à juste titre la Vendée neuchâteloise. Là se trouvent encore des Valanginois de vieille race, aux mœurs simples

et aux vertus antiques, aimant leur patrie d'un amour sans égal, qui, légué de père en fils, s'est comme enraciné dans leurs cœurs inaccessibles aux doctrines des novateurs. Et cet amour, noble et grand dans la prospérité, grandit encore davantage et opère des prodiges de dévouement, lorsque le malheur a frappé la terre qu'ils chérissent. Voyez-les en 1831 accourir à l'appel de la bourgeoisie, tous ont pris les armes, jeunes gens, vieillards, les femmes mêmes, et ils ne les déposent qu'après avoir contribué puissamment à étouffer le trouble et la révolte.

Il y a à peine trois mois, le gouvernement-faisait un appel à la fidélité de ses populations, huit cents personnes y ont répondu à la Sagne ; du jeune homme de seize ans au vieillard presque octogénaire, tous ont déclaré se trouver prêts à mourir, s'il le fallait, pour la patrie.

Heureux le pays qui possède encore de tels défenseurs!

(*La chanson est sur un air national bien connu.*)

Pour célébrer un si beau jour,
 Ce jour qui nous rassemblé,
 Amis, chantons, c'est notre tour,
 Ce refrain tous ensemble :
 Vive le roi, vive sa loi,
 La liberté chérie,
 Vive le roi, vive sa loi,
 Vive notre patrie.

Homme d'honneur, soumis aux lois,
 Servant bien sa patrie,
 Toujours un bon Valanginois
 De tout son cœur s'écrie :
 Vive le roi, vive sa loi, etc.

Pour ses sujets, c'est un grand roi,
 Pour nous c'est un bon père;
 En lui jurant amour et foi,
 Notre cœur est sincère,
 Vive le roi, etc.

Voyez flotter sur ses donjons
 Notre bannière antique;
 Sous son ombre, amis, répétons
 Ce chant patriotique :
 Vive le roi, etc.

LA BANNIÈRE DE LOUISE.

(Souvenirs de 1834.)

Fidèle à ses antiques drapeaux, Valangin s'était réuni pour combattre la révolte armée. Quelle récompense mieux appropriée et plus appréciée que la bannière donnée à la bourgeoisie par Elisabeth-Louise, princesse royale de Prusse, devenue aujourd'hui notre reine? Le jour de la réception de cette nouvelle bannière (13 septembre 1834) fut un vrai jour de fête, une seconde générale-bourgeoisie. La foule nombreuse qui était accourue, la reçut avec un enthousiasme général. Dès-lors elle a flotté dans les assemblées nationales à côté de ses vieilles compagnes ⁽¹⁾, objet

(1) Le plus ancien de nos drapeaux nous a été donné en 1618 par Léonor d'Orléans, père de Madame de Nemours: le second a été fait aux Ponts en 1806.

de la vénération des Valanginois qui voient en elle le plus beau gage d'amour que pouvait leur donner leur souveraine future. (Note F.)

(Air de la Sagnarde.)

Le roi nous salue en ce jour
 Par son auguste fille,
 Saluons tous avec amour
 La royale famille.
 Vive le roi, vive sa loi,
 Sa famille chérie,
 Vive le roi, vive sa loi,
 Vive notre patrie.

Un cri d'amour et de bonheur
 A ta jeune bannière,
 O Valangin! qu'à son honneur
 S'incline la première!
 Vive le roi, etc.

A côté de ton vieux drapeau
 Déroulé par la brise,
 Qu'il flotte à l'ombre du château
 Le drapeau de Louise.
 Vive le roi, etc.

Par le nouveau gage d'amour
 Que l'ancien s'affermisse.
 Ils sont unis et sans retour,
 Que le ciel les bénisse!
 Vive le roi, etc.

Valanginois, tous les bienfaits
Qu'un bon roi nous dispense,
Nous invitent plus que jamais
A la reconnaissance,
Vive le roi, etc.

Valanginois, serrons nos rangs,
Jurons de les défendre
Et de mourir en combattant
Plutôt que de les rendre,
Vive le roi, etc.

SOUVENIR

DU

PASSAGE A VALANGIN DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE DE PRUSSE

LORS DE LEUR SÉJOUR DANS LA PRINCIPAUTÉ.

(27 septembre 1842.)

Le 24 septembre 1842 avait vu nos augustes souverains arriver à Neuchâtel, Valangin les reçut trois jours plus tard, le mardi 27 ; le 28, après un séjour de trop courte durée, ils avaient déjà franchi les frontières de leur principauté. J'emprunte à l'une des élégantes relations de ce séjour si plein d'événements, le récit détaillé de leur arrivée dans le chef-lieu de l'ancien comté.

« A peine LL. MM. avaient-elles mis le pied sur le territoire de la bourgeoisie de Valangin, que son artillerie placée sur les hauteurs, et les cloches du temple, ont annoncé ce moment solennel. Les canons donnés par le roi Frédéric-Guillaume III à la bourgeoisie, faisaient seuls le service d'honneur.

Le bourg de Valangin avait été décoré avec une grande élégance, tous les villages du Val-de-Ruz que le cortège royal ne devait pas traverser, y avaient contribué. De toutes parts, les dames avaient, à l'envi les unes des autres, apporté des fleurs et des festons de verdure. Saulès et Fontainemelon avaient envoyé, entre autres, de magnifiques guirlandes de laurier et de fleurs naturelles, Cernier, une couronne accompagnée d'un grand nombre de fleurs; Fontaines s'était distingué par son empressement. Chacun avait rivalisé de zèle. La population du Val-de-Ruz, qui s'était déjà transportée en masse à Neuchâtel pour assister à l'entrée solennelle du souverain dans la capitale de la principauté, se retrouvait presque entière réunie dans le chef-lieu du comté et de la bourgeoisie de Valangin. Quelques personnes pourtant, ignorant que la visite du roi serait si matinale, s'étaient trouvées en retard. « Le roi viendra-t-il bientôt? » demandaient-elles en arrivant; on peut se figurer leur désappointement lorsqu'elles apprenaient qu'il avait déjà quitté Valangin. Dans le nombre, il en était une qui venait faire offrande à LL. MM. de cerises qui avaient mûri dans le mois de septembre: l'arbre qui les avait produites ayant fleuri une seconde fois au mois d'août. Un vieillard de 82 ans ne parlait depuis plusieurs jours que du bonheur de voir le roi. Ne pouvant, à cause de la faiblesse d'un si grand âge, faire le trajet de la Jönchère où il habitait, jusqu'à Valangin, il voulait au moins se rendre au village le plus voisin, à Malvilliers. Il s'y était préparé la veille avec une sorte de solennité; malheureusement, il ne put avoir cette satisfaction si vivement désirée; le dernier souffle de vie qu'il voulait consacrer à son roi, s'éteignit la nuit même qui a précédé cette belle journée.

» Une foule considérable attendait LL. MM. à Valangin. Près de l'arc de triomphe élevé au pied du château, elles ont trouvé le maire de Valangin, M. de Montmollin, qui leur a exprimé en peu de paroles le bonheur qu'il avait de les recevoir, et leur a présenté sa cour de justice, à la tête de laquelle il se trouvait. Le roi aime la brièveté dans les compliments, il le témoigna à M. de Montmollin et lui exprima ses regrets d'avoir si peu de temps à rester à Valangin. Les cris de *Vive le roi ! Vive la reine !* retentissaient dans le bourg ; ses murs y sont habitués. La voiture du roi était attelée de six chevaux ; pour aborder près de la maison de ville, il fallut engager les quatre premiers sous la porte du bourg ; la voiture se trouva ainsi dépasser l'escalier, le cocher aurait eu quelque peine à l'y replacer en reculant, on ne lui en laissa d'ailleurs pas le temps, les roues de la voiture furent à l'instant saisies par les personnes les plus rapprochées, et la voiture ramenée devant l'escalier.

» La garde-d'honneur, composée de 150 soldats volontaires du deuxième arrondissement, commandée par le capitaine-aide-major Comtesse, formait la haie depuis l'arc-de-triomphe à l'hôtel-de-ville ; elle avait à sa tête une musique militaire formée à Dombresson.

» LL. MM. sont descendues de voiture au pied de l'escalier de l'hôtel-de-ville, où elles ont été reçues par le conseil de bourgeoisie, qui les a engagées à honorer de leur présence la maison des bourgeois.

» Avant de monter, le roi a examiné la bannière de la bourgeoisie, il l'a dépliée de sa main et en a considéré les inscriptions. Cette bannière, la reine, alors princesse royale, l'avait envoyée à la bourgeoisie de Valangin, comme un témoignage de haute satisfaction de la conduite loyale et

courageuse de cette corporation durant les événements de 1831. En montant l'escalier de l'hôtel-de-ville, elle l'avait sans doute remarquée, mais elle ne s'était pas immédiatement rappelé l'intérêt particulier qu'elle devait lui porter. Arrivée dans la salle où se trouvaient les autorités, elle entendit parler d'une bannière qu'elle avait offerte, et demanda avec vivacité : « Est-ce ici que je l'ai donnée ? » Sur la réponse affirmative qu'elle reçut, elle témoigna le désir de la voir ; le maître-bourgeois Gretillat répondit qu'elle avait déjà eu l'honneur de s'incliner devant elle à son arrivée dans le bourg, et qu'elle était au pied de l'escalier. Il offrit de la faire apporter dans la salle, la reine ne voulut pas qu'on dérangeât rien pour elle, et dit qu'elle la verrait en descendant. En effet, lorsqu'elle quitta l'hôtel-de-ville pour se rendre au temple, elle parut prendre plaisir à examiner cette bannière, objet de la vénération des bourgeois de Valangin, et elle la fit déployer devant elle, tandis que le roi lui disait amicalement : « Elise, voilà ton ouvrage. »

Arrivées dans la salle d'audience de l'hôtel-de-ville, LL. MM. y ont été bientôt entourées du conseil de bourgeoisie et du clergé du Val-de-Ruz qui s'y étaient réunis, et M. le maître-bourgeois Gretillat a adressé au roi le discours suivant :

« Sire,

« Appelé à l'honneur d'être auprès de V. M. l'organe des sentiments de la bourgeoisie de Valangin, je viens à la tête de ses représentants, vous présenter l'hommage de notre amour, de notre fidélité et du plus entier dévouement. Oui, sire, dans ce moment de joie et de bonheur, qui met le comble à nos désirs, nous éprouvons une émotion bien douce, et nous jouissons d'un spectacle bien imposant et

bien précieux à nos cœurs, lorsque nous voyons un roi puissant s'imposer les plus grands sacrifices pour venir visiter un pays tel que le nôtre. Ah! que ces sacrifices, que les privations dont V. M. a pu être l'objet, soient pour elle la source des plus douces jouissances, et lui procurent une juste récompense de son noble dévouement pour ses peuples.

» Mais, sire, si dans ces lieux sauvages et pittoresques, V. M. ne jouit pas de toutes les démonstrations dont elle a été témoin dans les vastes provinces qu'elle a parcourues, dans les cités qu'elle a visitées, en un mot, des grandes fêtes dont elle a été l'objet, même à Neuchâtel, cependant elle trouvera chez les peuples valanginois des sujets fidèles et dévoués, elle y verra des manifestations parties de cœurs qui savent ce que c'est qu'aimer, et qui, indépendamment du devoir qui leur est imposé, savent apprécier les bienfaits d'un roi qui met toute son ambition à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa bienfaisante domination.

» Daignez, sire, agréer l'hommage de notre plus vive gratitude, l'assurance de cette fidélité que les bourgeois de Valangin ont juré de garder pour la transmettre intacte à leur postérité. Que V. M. soit, jusqu'aux temps les plus reculés, l'objet des faveurs et des bénédictions du Très-haut, afin qu'étant heureuse en sa personne sacrée, en son illustre famille, sur le trône même où elle est assise, nous continuions à jouir des bienfaits de sa munificence royale.

» Que les vœux que nous venons de former, soient également en faveur de la reine, à qui la bourgeoisie de Valangin est redevable de la précieuse bannière dont les mots qui la décorent seront à jamais sa devise. Que cette illustre épouse soit long-temps la joie et la compagne de V. M., afin que partageant avec elle les peines de la royauté, elle embellisse par mille qualités bien rares qui la distinguent,

l'automne d'une si belle vie.—C'est dans ces sentiments que nous nous disons, sire, de V. M., les obéissans et dévoués sujets. »

Le roi était ému ; la vue de ces hommes, qui, dans des temps malheureux, avaient, dans cette salle même, donné à sa royale maison des preuves si touchantes de dévouement, la simplicité énergique de leurs paroles, tout devait faire une profonde impression sur son noble cœur. Aussi est-ce avec une émotion visible qu'il a répondu : « Je ne puis vous » exprimer combien je suis touché des sentiments que vous » m'exprimez. Je suis bien heureux d'être au milieu de vous. » Vous parlez des sacrifices que j'ai faits pour venir vous » voir; ah ! ce n'est pas un sacrifice; j'éprouve tant de joie ! » je puis vous assurer que nulle part ailleurs on n'est reçu » comme ici. Ce sont pour nous des journées dont le sou- » venir sera toujours gravé dans notre cœur, et c'est bien » là aussi le sentiment de la reine. »

Et en disant ces derniers mots, le roi a saisi la main de la reine, qui, par un gracieux sourire, leur a donné sa pleine adhésion.

De crainte d'encombrer la salle, on avait cru prudent de n'inviter à y entrer que les membres du conseil de la bourgeoisie ; les membres de la cour de justice, les officiers militaires, les notables, se sentaient avec regret privés d'une si belle occasion de voir de près leurs bien-aimés souverains ; voyant qu'à rigueur on pouvait pénétrer dans la salle sans causer de gêne à personne, ils y entrèrent successivement, et bientôt elle se trouva pleine. Le roi causait avec abandon ; on lui offrit quelques rafraichissemens, il n'accepta qu'un verre de vin, ce fut pour porter la santé de la bourgeoisie ; il but de bon cœur à sa prospérité ; il trouva le vin très-bon, et le prit pour du Cortailod. On était en famille ; c'était du vin du pays.

Avant de partir, le roi et la reine voulurent voir le temple de Valangin restauré sous les auspices de feu leur auguste père. Ils s'y rendirent tous deux, le visitèrent en détail, examinèrent les statues qui s'y trouvent, et exprimèrent leur satisfaction de l'état de ce monument, puis ils prirent congé de cette population fidèle qui les salua longtemps de ses acclamations.

Mais la fête n'eût pas été complète pour Valangin, si ceux que la présence de LL. MM. y avait réunis, avaient dû se séparer à l'instant. On avait besoin de savourer le bonheur dont on venait de jouir, de se rappeler les moindres mots; les moindres gestes de nos souverains vénérés, de parler de leur bonté; de leur affabilité, de la réception pleine d'affection qu'ils avaient faite à la bourgeoisie en la personne de son conseil. Un diner commun réunit les conseillers de bourgeoisie, les pasteurs du Val-de-Ruz, les membres de la cour de justice, les officiers militaires (1). On peut se représenter l'enthousiasme qui régna dans cette réunion et l'élan avec lequel y furent portées les santés de ceux dont le souvenir était présent à tous les cœurs.

La fête ne fut pas terminée ce jour-là; les enfants eux-mêmes devaient se réjouir de l'arrivée du roi. Le dimanche suivant, tous ceux du bourg et des environs, au nombre de près de cent, furent réunis à un joyeux goûter où la gaité et les *vivats* ne firent pas défaut.

Au bruit des salves de l'artillerie de la bourgeoisie, qui se sont prolongées jusques au moment où son cortège eut atteint le haut des Loges, le roi continuait sa course à travers le Val-de-Ruz.

(1) La fête fut aussi célébrée dans les autres villages du vallon : les enfans, comme à Valangin, y eurent une juste part; leurs voix ont aussi répété avec enthousiasme les cris nationaux en l'honneur de ce roi, qu'ils vénéreront et qu'ils chériront toujours.

Boudevilliers, Malvilliers, les Hauts-Geneveys, Boinod, que LL. MM. traversèrent pour se rendre à la Sagne, étaient, comme tous les villages du pays, élégamment décorés. A peine un arc-de-triomphe était-il traversé que déjà on en apercevait un autre; tous de formes variées, mais tous gracieux et élégans. Partout les populations se pressaient sur le passage du roi; toutes elles étaient en habits de fête, elles entouraient sa voiture, et grâce à la pente du terrain qui ne lui permettait pas de cheminer rapidement, elles pouvaient répondre aux questions que le roi et la reine leur adressaient avec la plus touchante affabilité.

(Sur l'air du « Couésin Heïri » (1).)

Qnotèt vo monsieu d'G.....

Sé doucil, se gracieux?

Ema rmet enn commission

Que me baill gros de couézon;

Ma, mafet, élet ségété

Qui voui tâtché det sorti :

Y voui fair cet qui porri

Ret que por lli fair piaizi.

Stu monsieu m'a dé qmet cet

Quet comptave gros dsu met

Por lli fair tot à patois

Quauquafair dsu nouëtre roi.

Saterdi! qu'in-ne commission!

Ell me baill lé zeqmosson!

Ynn sait pas qmet sé allá,

Yé dé ouaie, y vlai dir na.

(1) Patois du Val-de-Ruz.

Ma , enn s'adgit pas de cet ,
 Emm fau faire met verset ;
 Y vouai m'mettre à la bésogne.
 Yédai deiss on poû vergogne :
 Por praidgt d'Monsieu le roi ,
 Et fouédré cet qui n'ai pas ,
 Du talent et de l'esprit ,
 Là , tchi met n'fau pas let cri ,

Quand ioûdge criâ : VIVE LE ROI !
 Vo n'sâtet pas qmet semm fâ ,
 Y sett auquet q'vir , que vire ,
 Semm fâ piorâ époui rire ;
 Y crie djiret tant qui poui ,
 Y reqmeiss quan iai fini ;
 C'est , ma fet , de to mon cœur ,
 Y anme le roi qcet porte peur .

Et sa fenne , la quietet vo ,
 Q'vaut son pézan d'or , mado ?
 Ella bailli , on l'sâ pru
 Stu drapeau qu'a fê tant d'bru ;
 Ellet dgétia pi qu'on cœur ;
 Snhomme a zeu gros de bouéneur ;
 Ess' sont gros bin racontrâ ;
 C'est det dget qmet net det pas .

Y me svègne qmet du djor d'vouï ,
 D'avé vu le roi par ci
 Elia dcet trei ou quatre ans ;
 Là , mon Dieu , quin bouénéfan !
 Pas pieu d'orgoù que d'on ret ,
 Doucil , gracieux , poui riet ;

Yai vu to cet q'ça passâ,
Madd' ivouai l'vo racontâ.

C'est on dmar, asset qui creye,
Qui l'ai vu qmet ivo veye;
Mâ tianz djor au moins dévant,
On s'préparav' de tu lé fian,
On n'veyai, i vo z'assure,
Que d'la mosse, que d'la verdure,
Tchécon étai ass pressâ,
Que le djor qu'on veut mazlà.

Ce n'étai det tu lé quarre
Que du boui, que de la darre,
Totet sôrtet d'correyon,
Du laurt, du djironion.
Lé quaqlard étan terbi,
Enn pouan pas assondgevi
De fabricâ dé lampion;
C'étai éna compassion.

Lé fénavan écovâ
Pa édit d'la queumnôtâ;
C'étai on piaizi que d've
Lé zotau qmet l'étan bé :
Du bas djuque tof'âl'au,
Det fiieuret, dé zécriteau,
Epoui do bai latrion
Quancotâ mai d'on dubion.

La djustiz', la bordgesi,
Tut à nîr, tu gros bin fti,
Attédan devan l'otau

Avouai le tant bè drapeau.
 Damadge, ma fet, qu'on été
 To serrà qmet dé pété,
 On s'bussav, c'étais trop farce,
 A dezet : « faites donc place. »

« De la piass?... n'vaitet vo pas,
 » Pouët' étoûtche, qcet nse peut pas,
 » De grâce, ivouet vlé vo quiâle,
 » Yssou couégni d'couête la mouéraille?
 » Lassi marpoût, pol nom d'Dieu,
 » Vidâze, étoûtche, orgolieu,
 » Saquerdi! n'vaitet vo pas,
 » Qui risque dja d'étoffâ? »

« Etoffâ, cet nme fâ ret,
 » No sin ci por nouëtre ardet;
 » Naitet vo pas du Vau-Sint'-Mi,
 » Quesset qvozai à chi guegni?
 » Vo zéri bin fé, mado,
 » D'restâ bravamet tchi vo
 » Piétou que dchi vni criâ
 » Qmet svo z'éti étranliâ. »

C'étais deisse det zistoire
 Ci et laïque, à tu let quarre;
 Nion poret ne s'apounia;
 On niérai met le hôla:
 La djustize laiq toquet,
 Etais on porte respect;
 Nion qui creye net zeu robâ;
 Let vaaleur ne chétan pas.

Echavé det dget du Vau,
 Du Louti' et poui de la Tchau,
 Djuquet zalman de Tchumont.
 • Djudgt on pouî quin teurdon!
 Le bor étai piain qu'éneu,
 On n'veyai q'det zéliion neu ;
 Tu let vzâdge étan djoïeu,
 L'air riet, le front gracieux.

Atchi d'on pouî on cria :
 « Eh! mon Dieu, voilà le roi... »
 Après d'cet l'canon ronfia,
 Lé tiotchet s'mettîr à snâ :
 C'étai à dir qlieu Madjestâ
 Métan, let pi su la comtâ ;
 Svo zavi vu qmet to budgive,
 To sutâve et to verive!

Enn ptite bussée se passa
 Epoui la cariaulé arva,
 Ouais, énaide! quin-na bruchon!
 On n'oié pieu let canon.
 Y étai mado épantâ ;
 Y vo djouerr qc'étai hurlâ,
 Liavé d'quet avai la dégueuille,
 De vair enn taûl dépéteuille.

Le roi, la reine, gros l'honnête,
 Saliâv det man, de la tête,
 Le roi étai gros contet ;
 Eliavé pardi de quet.
 Devan la maison de vla
 Ynn sai trop quoui lli deza :

« On vous prie, Sire, humblement,
 » De vous arrêter un instant. »

La reine tota gueuillerette
 Réponna : « Je suis toute prête ; »
 Sen'hom'm' n'ouza pas dir na
 Et la preu dézo le bras.
 Quin honneur, figurâ-vo !
 Djamâ on nse veut à tó !
 La sâla d'la bordgési
 Pouai à peine to' conteni.

Liavai Madama d'G.....
 Avouai s'nair trop bin gracieux,
 La fenne du mnistre de Sin-Martin
 Epoui sla de Vaulédgin ;
 Gros ball étan sleu damet,
 Attifées gros djoûliamet,
 Mâ q'grulâv qmet det gravlion
 A fezet lieu commission.

On avai lai que préparâ
 Dequet bin let régala,
 Mâ qmet l'épeuze det Brenets,
 Et n'avan ne fan ne set ;
 On liérai poret tant qvi,
 Mâ et dziret : « Ça suffit. »
 Vo comprett qu'on n'ouza pas
 Liet doffri det lieu saqta.

C'étaï du vin, det biscoui,
 Ynn saït trop quin-nbougreri,
 On gros pâti à la tchair,
 Totet sôrtet d'bai l'affaire,

Liavai qui creye on tortet,
 Eponi det coutai d'ardget.
 Le roi ne fza que d'boûtâ,
 La fenn' poret se ravza.

Elle mdja on gozelet,
 Cet q'c'étaï, inet sérâit.
 On dza q'c'étaï on biscoui,
 En'autre, on bocnet de pâti ;
 Le roi de gros bouenne humeur
 Deza : « Messieurs, quel bonheur !
 » Nienn part on n'est rçu qmet ci ;
 » De vo i met sevédri. »

Le maitre bordgé d'adon,
 Gueurteli, qu'étaï à nom,
 Deza ; « Sire, nous sommes ravis..... »
 Le reste, mado, m'est sorti ;
 Monsieu le roi répongna,
 Vo dir quêt, inn le poui pas :
 Ma mémoire ne vaut ret,
 Yédai, ma fet, du regret.

Monsieu le roi sâ praidgi
 Asset quiaï poui et djudgi ;
 Cet quet dza n'étaï ret pouët ;
 On l'acutave avouai respect ;
 Tchécon s'pannâve let zoû,
 Tchécon piorâve on pti pouï,
 Yavé l'cœur gros qmet on pun,
 A véyet stu bataclan.

Après dcet on liofressa
 On vir d'vin quet l'accepta ;
 Dusstoû quel l'ou det la man ,
 On oïa quet dza : « Braves gens ,
 » C'est du rouge de Cortaillod ; »
 Epoui al' mettet avau :
 « Je bois à votre santé,
 » A votre prospérité. »

Poui et dzir : « Adieu si vo ,
 » No no piaizin gros tcht vo ,
 » Mâ let momet sont comptâ ,
 » Ellet force d'no zé d'allâ ;
 » Dieu vō hnesse et tran merci ,
 » No sin rçu qmet det zami ;
 » Qnan y porri vo zaidi ,
 » Y ne voui pas m'épargni. »

Quand le roi foū et zégrâ ,
 A noūtre suti et dza :
 « Qu'est-ce que c'est que ce drapeau ,
 » Instruisez-m'en en deux mots? »
 Le poūr suti to terbi
 Répongna, on l'a oï :
 » C'est son excellence la reine ,
 » Qui nous l'a donné elle-même. »

Liavé de quet , n'êtu pas ,
 Rire à se tchampâ to bas?
 Mâ le roi trop bin aprai
 Passa qmess de ret n'étai.
 Poui , y reubiave quasi
 De vo racontâ sossi

Qu'u maître-bordgé et bailla
Enna creu det sa saqta.

Quan éfouret dvan le sermon,
Le roi-dza : « Mon intention
« Est d'entrer dans ce lieu-ci,
« S'il vous plaît, conduisez-m'y. »
Figurá-vo, quin honneur!
Poui à même tin quin malheur
Q'davance on ne laie pas seu!
Tchécon et d'a zeu grouù deu.

Monsieur Guyot heureuzamet
Étai djuste laiq toquet,
Qu'ala vite cri éna tiâr,
Sin mettre let pi det on sulâr.
Poui atchi d'on potchetot,
Lieu Madjestâ à sortesset,
Set d'allir dû fian-d'la Tchau,
U grand trot de lieu tchevau.

To pianet la nai venia,
Mâ la nique on lli feza :
On épringna les lampions
Qu'on avai fai par millions.
Ouais, énaide! qmet c'étai bai,
Quin-ne tiertâ, qmet to reluiai!
Tchécon dzai : « C'est gros damadge,
« Qu'on nveye cet pas mai d'on viâdge! »

Mado, c'étai gros piaizet
Que de vair tu steu fiolet ;
Epoui à la maison de vla,

Liavai on puissant gala,
 Les djouveunnn' set fôur danci,
 Nion n'sondgive à se cutchi,
 Tchécon étai trop beurnâ
 De to cet qçavai passâ.

Si avai zeu slu ptit otau
 U tiozé laiq totalau,
 Vo peutet, mado, comptâ
 Qui l'érai illuminâ,
 Djuq dsul tai iédéraimet,
 Epoui dsu le petit cret;
 Y n'érai pas regrettà
 Cet que cet m'érai cotâ.

Por met voui criâ bin fort :
 « Vive le roi, » djuqu'à ma mort;
 On mnassrai de m'étranliâ,
 Qu'i net voui pas démarâ.
 Por liu oncoret on coû,
 Ym tchampré dedet on fôû :
 Amn'avi, élia d'l'honneur,
 De se dir' son serviteur.

Son vlai m'craire, ouaïe, ma fet,
 On lienvierai on prézet
 Avouai on pâr d'raitche d'écrit
 Qlli fazan on furieu piaizi.
 C'est det Princes que sont rares,
 On n'et treuve pas à tu let carres;
 Eno faut preyl l' bon Dieu
 Tu let djor por steu dodlieu.

Ma fet. Monsieu de G....
 Je ne puis rien faire de mieux.
 Vo zai moins d'bour que de pan,
 C'est voûtre bougre de dan ;
 C'est pairet por vo provà,
 Qn'i n'ai ret à vo rfouézà ;
 Quiai écrit tu steu couplets,
 Que nvaillet pas on stoqlet.

Fâtézet cet qvo porri ;
 Quant à met, i cheu ravi
 D'avé niouâ let do tchavon
 Uniquamet par soumission ;
 Ysset pru quesson gros crouie,
 Quélan falta de la bouie,
 Mettet les vittmet gomâ
 Devan que de tet motrà.

Après cet, vo let tchantri
 Dsu l'air du *Couézin Haïri*,
 Mà pol nom Dieu, n'dites pas
 Quouisset qlet za compozâ :
 On mprédrai por innsait quet,
 On érai grand tort, vraimet,
 Puisqu'inn sou pas pieu timbrâ
 Que vo, mon Dieu, excusâ.

J'ajoute à ce chant quelques stances composées au Locle pour la même occasion. (1)

(1) Extrait de la « Relation du séjour de LL. MM. le roi et la reine de Prusse dans leur principauté, » etc., en 1842, p. 124.

Neuchâtelois, enfans de la montagne,
 Au Dieu du ciel élevons tous nos cœurs ;
 Pour notre roi, pour sa noble compagne
 Demandons-lui ses plus riches faveurs.
 Que ce souhait de notre âme attendrie
 Soit répété des échos d'alentour :
 Bénis le roi, sur la reine chérie
 Verse en ce jour
 Les dons de ton amour.

O roi des rois, donne au roi la justice ;
 Que son grand nom soit partout respecté ;
 Que sous ses lois, la paix toujours fleurisse.
 Du juste aimé, du méchant redouté,
 Qu'il soit l'espoir du pauvre qu'on oublie,
 Le défenseur, l'appui de ses sujets.
 Bénis le roi, sur la reine chérie
 Verse à jamais
 Les flots de tes bienfaits.

Ah ! si jamais, comme un sombre nuage,
 L'adversité menaçait leur bonheur,
 Qu'au ciel serein dût succéder l'orage,
 Aux ris le deuil ; alors avec l'ardeur
 Du cœur souffrant et de l'âme qui prie ,
 Nous redirons aux échos d'alentour :
 Bénis le roi, sur la reine chérie
 Verse en ce jour
 Les dons de ton amour.

Unissons-nous, amis, d'un cœur sincère ;
 Autour du roi, frères, serrons nos rangs ;
 Pour ses enfans il est un tendre père ;

Dans notre sein qu'il u'ait que des enfants.
Ne soyons qu'un; jurons-le pour la vie,
Et disons tous aux échos d'alentour :
Bénis le roi, la reine, et garde la patrie,
Par tes bienfaits couronne ce beau jour.

LA BOURGEOISIE DE VALANGIN.

(Souvenirs des assemblées de 1845 et de 1846.)

L'union fait la force.

Nous avons vu la bourgeoisie naître sous Jean d'Arberg; faible en puissance, mais forte de vie et de liberté, prendre un développement plus considérable sous Claude d'Arberg, et surtout sous les filles de René de Challant; enfin poser, grâce à M^{me} de Nemours, les bases de sa prospérité matérielle. Devenue dès lors par l'étendue de son ressort, un des grands corps politiques de l'état, protégée par des chefs qui n'avaient à cœur que le bonheur de leurs sujets, elle a acquis une importance considérable, que sa fidélité et sa loyauté lui conserveront aussi long-temps que ses membres imiteront les bourgeois des générations passées par leur amour pour leur roi, leur patrie et leurs libertés. Le Valanginois a été de tout temps attaché à cette antique institution gardienne fidèle de ses droits. Sont-ils près de lui être enlevés, toutes les communes se lèvent à sa voix pour lui prêter main forte; des bandes révolutionnaires ont-elles menacé

la patrie à main armée, à sa proclamation, le peuple se lève comme un seul homme, pour la défendre jusqu'à la mort; enfin, ses chefs viennent-ils, à l'expiration de leurs charges, rendre compte sous la voûte du ciel de leur administration à leurs combourgeois, quelle foule se rend dans l'antique bourg pour assister à cette scène solennelle!

C'est aux assemblées triennales de la bourgeoisie, que l'on peut se rendre compte de l'intérêt que lui portent nos populations.

Ces fêtes patriotiques, qui datent des premiers temps de la corporation, ne furent pas toujours célébrées avec le même appareil, mais elles le furent toujours avec le même enthousiasme. Le lieu des assemblées était jadis sur la terrasse du château; elles furent transportées plus tard au Saut (partie est de Valangin), et du Saut, sur la plaine riant de Bioley, en 1699; ce fut là que Madame de Nemours vint visiter ses fidèles bourgeois de Valangin. ⁽¹⁾ Après y avoir été tenues plus d'un siècle, elles furent transportées en 1804 dans le verger que la bourgeoisie a acheté à cet usage, et y ont eu lieu dès lors régulièrement.

Nulle pompe ne les distinguait jadis: nos pères, vêtus de leurs habits de tirtaine (milaine) s'y rendaient précédés d'un seul violon pour tout instrument; il y a à peine un siècle qu'on adjoignit au violon un haut-bois, un fifre et quatre tambours, et le sceptre des bourgeois ne fut jusques en 1780 qu'un bâton rouge muni d'une pomme de couleur noire; ⁽²⁾

⁽¹⁾ On raconte que l'abbé Raynat, exilé pour la publication de son *Histoire des deux Indes*, et réfugié dans notre pays, monta à Bioley dans une assemblée pareille, prit place sur la tribune, et qu'à la question qui lui fut adressée: Quelle impression produit sur vous la cérémonie? Il répondit que les scènes de la journée lui avaient paru comme *une ombre de la liberté*.

⁽²⁾ On le conserve soigneusement aux archives de la bourgeoisie.

on l'échangea alors contre celui dont on se sert maintenant. L'introduction des manteaux des sautiers date de la même époque, avant laquelle les communes se réunissaient pour voter autour de larges échalas (couénaux) qu'ont remplacés d'élégantes banderolles.

Un appareil plus grand que du temps de nos pères, caractérise les modernes assemblées de la bourgeoisie. Dès la veille du jour où elles ont lieu, ⁽¹⁾ le vallon se peuple de bourgeois accourus des différentes parties de nos montagnes; des corps de musique militaire descendent dans le bourg pour donner des sérénades aux chefs de la corporation; le matin, la foule augmente à Valangin, les montagnards continuent à descendre, les habitans du Val-de-Ruz, les bourgeois domiciliés au vignoble s'y rendent bientôt. A neuf heures, le son des cloches, les détonations de l'artillerie, les fanfares de la musique militaire, annoncent à la foule rassemblée dans le verger de la bourgeoisie, que le cortège s'est mis en marche; bientôt il monte sur la tribune qui lui a été préparée au milieu du verger, et où les autorités de l'état, les pasteurs et les officiers civils et militaires, bourgeois de Valangin, le suivent à son appel. Tandis que le bourgeois et secrétaire rend compte dans un discours des actes de la bourgeoisie pendant les trois années qui viennent de s'écouler, un des maîtres-bourgeois fait prêter par attouchement au sceptre, le serment de fidélité, à la nombreuse jeunesse qui se presse près de la tribune, avide de devenir par cette cérémonie membre officiel du corps des bourgeois.

Rien n'est plus imposant que d'entendre à la suite du discours ces milliers de voix pousser ensemble les cris nationaux : *Vive le roi! Vive la bourgeoisie!* L'union la plus

(1) Invariablement le premier mardi de juillet.

parfaite règne parmi ces nombreux bourgeois, animés d'un même esprit et des mêmes sentimens; c'est un jour de joie générale, officiers civils et militaires, agriculteurs et industriels, supérieurs et subordonnés, pauvres et riches, tous ne forment plus qu'un peuple de frères célébrant une fête de famille : les vieux amis se reconnaissent et se revoient; les habitans des montagnes fraternisent avec ceux du vallon; les familles se rassemblent sous les nombreuses tentes placées autour du verger. Tous les âges sont représentés : le vieillard, armé de son épée, vient assister encore une fois avant de descendre dans la tombe, à cette assemblée à laquelle depuis son enfance il n'a jamais manqué; l'âge mûr, l'adolescence y retrempe leur patriotisme; le jeune enfant conduit par la main paternelle, y vient apprendre à balbutier les mots si doux de patrie et de liberté; il quitte la fête avec un ineffaçable souvenir dont les heureux fruits seront de faire germer dans son cœur l'amour de la patrie. On dirait même que la nature prend part au bonheur commun : un ciel serein, un temps calme, le soleil éclatant de juillet favorisent presque toujours cette belle journée. Bientôt les communes sont invitées à procéder à la nomination des chefs futurs de la bourgeoisie; elles se rendent sous leurs banderoles respectives, les maîtres-bourgeois et le boursier sont choisis, et le cortège ne tarde pas à redescendre, afin de vaquer dans l'église à l'élection du nouveau conseil de bourgeoisie.

Est-il beaucoup de pays possédant des fêtes aussi nationales que les nôtres? Jouissant de la véritable liberté sous les institutions monarchiques qui en sont la base et qui ne servent en quelque sorte qu'à la développer, les bourgeois de Valangin en savent apprécier et les bienfaits et la source : les temps de troubles où nous sommes l'ont hautement et

plus que jamais manifesté. Malheur à qui oserait porter une main sacrilège sur notre bourgeoisie ; nous sommes toujours là pour la défendre, et s'il le faut, le sacrifice de nos vies ne nous coûtera rien !

LA VALANGIENNE.

AUX MONTAGNARDS NEUCHATELOIS.

Souvenir de la bourgeoisie de Valangin de 1845. (1)

Vois, nos côteaux ont pris un air de fête,
 Pas un nuage au soleil du matin ;
 Mon père, oh ! viens ! ta vieille épée est prête,
 Tu t'appuieras sur mon bras en chemin.
 Viens ! le plaisir abrégera la route.
 En rappelant tes souvenirs perdus,
 Heureux, demain, tu nous diras sans doute :
 « Oui, mon pays compte un beau jour de plus. »

« Allons, mon fils, j'oublierai la vieillesse ;
 » En chancelant, je vais suivre tes pas.
 » Le montagnard méprise la mollesse,
 » Car le travail a fatigué son bras.
 » Je vais encor te parler de patrie,
 » De liberté, d'anciens droits sans abus ;
 » Des vieux amis presser la main flétrie,
 » Pour mon pays, c'est un beau jour de plus. »

De tous côtés, au fond de la vallée,
 La foule accourt avec des chants joyeux,

(1) Extrait du Constitutionnel neuchâtelois du 15 juillet 1845.

Mais au vieux bourg qu'importe la mêlée,
 Le méchant seul n'ose approcher ces lieux.
 Sans crainte allons au devant de nos frères,
 Ils sont de loin comme nous accourus,
 Pour demander au berceau de nos pères
 Si leur pays compte un beau jour de plus.

Découvrons-nous, le cortège s'avance,
 L'air est rempli d'harmonie et de voix,
 Le canon tonne et l'airain se balance
 Pour saluer les gardiens de nos droits.
 Montez, montez à l'auguste tribune,
 Grands citoyens tous heureux d'être élus
 Pour des travaux sans gloire et sans fortune,
 Quand le pays compte un beau jour de plus.

Là, répondez, le peuple vous écoute,
 De nos ayeux l'héritage est sacré.
 Vous n'en avez rien égaré, sans doute,
 Chacun de nous veut en être assuré.
 On n'a rien pris à nos vieilles franchises,
 Les opprimés ont été défendus,
 Garderons-nous ces mots sur nos devises :
 « Oui, le pays compte un beau jour de plus. »

« Fiers combourgeois, vos conseillers fidèles
 » Ont devant Dieu rempli leur saint devoir,
 » Des orphelins ils ont pris les tutelles,
 » Pour la justice employé le pouvoir.
 » En déposant le mandat qui l'honore,
 » Pour le laisser à de nouveaux élus,
 » Chacun de nous peut répéter encore :
 » Oui, le pays compte un beau jour de plus. »

Nos libertés ont grandi dans les âges
 Comme un bel arbre aux verdoyants rameaux ;
 Pour nos neveux gardez ces frais ombrages,
 Chassez l'impie hors des sacrés berceaux.
 Jusqu'à ce jour ils couvrent votre tête,
 Mais après Dieu c'est au roi qu'ils sont dûs :
 Vive le roi ! tout le peuple répète,
 « Vive le roi ! c'est un beau jour de plus. »

Oui, si jamais, menaçant ta bannière,
 Un ennemi s'avançait contre toi,
 O Valangin ! ta cohorte guerrière
 Se lèverait pour te prouver sa foi :
 Sous le drapeau dont la reine chérie
 A de sa main mêlé les tissus,
 Nos fils voudraient mourir, et la patrie
 Verrait encor quelques beaux jours de plus.

Jadis, déjà, quel souvenir funeste !
 Nos yeux ont vu des frères ennemis
 Le bras levé ! mais oublions le reste
 Des maux cruels que le ciel a permis.
 Sur nos vallons si je voyais descendre
 L'esprit de paix, de joie et de vertus,
 Long-temps l'écho redirait sur ma cendre :
 « Oui, le pays compte un beau jour de plus ! »

WOLFF.

SOUVENIR

DE LA BOURGEOISIE DE VALANGIN DE 1846.

(Air de Bayard.)

Un noble cortège s'avance
Sur les hauteurs de Valangin ;
La foule a rompu le silence,
Mille vivats s'échappent de son sein ;
Le vieux guerrier revêtu de ses armes
A cet aspect sent son cœur s'animer ;
Ses yeux éteints se sont mouillés de larmes ;
Entendez-le comme tous s'écrier :
« Vive le roi ! »

Mon enfant, vois-tu ces bannières
Flotter sur les murs du donjon ?
Entends-tu ces marches guerrières
Mélant leur voix à la voix du canon ?

Aux doux accents de la cloche plaintive,
 De tout bourgeois le cœur s'est attendri ;
 Un peuple entier s'est écrié : Qu'il vive !
 Vive à jamais notre prince chéri,
 » Vive le roi ! »

Salut ! antique bourgeoisie,
 Héritage de nos ayeux,
 Egide sacrée et bénie,
 Droits confiés à la garde des Cieux ;
 Liberté sainte aux palmes immortelles,
 Chers conseillers, dignes maître-bourgeois,
 Corps vénéré, nous te serons fidèles,
 Et, s'il le faut, tous les Valanginois
 Mourront pour toi.

Héros que recouvre la terre,
 Jean d'Arberg, glorieux seigneur,
 Sors de la tombe funéraire
 Pour prendre part à nos cris de bonheur.
 De nos vallons, princesse vénérée,
 Salut, ô toi duchesse de Nemours !
 Le nom sacré d'une mère adorée
 Chez ses enfans demeurera toujours :
 L'oublieraient-ils ?

Louise, qui nous est si chère,
 Epouse d'un roi bien-aimé,
 Sous l'égide de ta bannière,
 Nous te jurons amour, fidélité.
 O Frédéric ! fais que sur nos contrées
 Plane vainqueur l'étendard de la paix ;
 Qu'un cri de joie ébranlant nos vallées,

Répète au loin, célébrant tes bienfaits :

« Vive le roi ! »

-Gage d'amour de nos vieux pères ,
Vénéralile institution,
Que tes enfans vivent en frères ,
Contents, heureux sous ta protection ;
Que chaque cœur à nos vœux s'associe,
Frères, venez vous joindre à nos souhaits ;
A ce doux cri : « Vive la bourgeoisie ! »
Répétons tous : « Qu'elle vive à jamais ! »
Vive le roi !

LES BOURGEOIS DE VALANGIN.

(Sur l'air « Prince chéri dans vos voyages. »)

Sillons, guérets, sont notre empire
Dans nos vallons bénis des cieus ;
Toujours actif, le soc déchire
Le sol où dorment nos ayeux.
Si parfois la tâche est pénible,
Nous vit-on travailler en vain ?
Tout est content, tout est paisible
Chez les bourgeois de Valangin.

Grâce aux bienfaits de l'industrie ,
L'opulence naît sous nos doigts ;
Souvent on a vu le génie
Fleurir à l'ombre de nos toits.

Sur les ailes de l'espérance
 Chacun se frayant un chemin,
 Joint le travail à la science,
 Chez les bourgeois de Valangin.

L'union des cœurs est le gage
 D'une antique prospérité;
 C'est un immortel héritage
 Que nos pères nous ont légué;
 Loin les dissensions amères
 Distillant un subtil venin :
 Ils ne sont qu'un peuple de frères
 Les vrais bourgeois de Valangin.

Verts côteaux, aimables contrées,
 Cimes altières de nos monts
 De fleurs ou de neige parées,
 Du même amour nous vous aimons.
 A toi, terre à jamais chérie,
 A toi, notre bon souverain,
 Appartiennent les cœurs, la vie
 Du vrai bourgeois de Valangin.

Que tu fasses, cloche d'alarme,
 Appel à la fidélité;
 Aussitôt tout un peuple s'arme
 Pour défendre sa liberté.
 Malheur à la horde ennemie
 Qu'armerait un fer inhumain;
 Il sait mourir pour sa patrie
 Le vrai bourgeois de Valangin.

Mais plutôt conjurons l'orage :
 Ne célébrons que des bienfaits;

Qu'on chante chez nous d'âge en âge
L'hymne céleste de la paix.
Et toi, Providence éternelle,
Nous guidant de ton bras divin,
Prends sous ta garde paternelle
Tous les bourgeois de Valangin.

LA FÊTE DU ROI A VALANGIN.

(Souvenir du 15 octoore 1847.)

Vive le Roy, vive nostre bon Roy!

J. S.

Depuis les événemens de 1831, la fête du roi a été célébrée chaque année à Valangin et dans tout l'ancien comté.

Elle l'est surtout, maintenant que nos populations, témoins des désordres et du cahos politique qui règnent autour d'elles, sont à même d'apprécier nos institutions protégées par un prince qui met en Dieu toute son espérance, et dont le plus grand bonheur, le plus beau titre de gloire est de se vouer au bien des sujets que la Providence lui a confiés.

L'année dernière, au milieu des graves événemens qui préoccupaient les vrais enfans de la patrie, tous ont senti le besoin de se rallier toujours davantage autour de leur roi et de leur gouvernement : un enthousiasme général a ca-

ractérisé cette fête à laquelle la nature même semblait prendre part. Honneur aux ministres de l'Évangile, dont la voix s'est partout fait entendre avec le même entraînement et la même persuasion; honneur aux nombreux fidèles réunis dans les temples, ils ont montré par-là que l'amour de leur roi et de leur patrie, s'unit chez eux aux plus nobles sentimens de la religion.

Valanginois, que ces fêtes soient pour vous des fêtes de réjouissance! Nos banquets patriotiques sont des réunions de frères célébrant l'anniversaire du père de la famille; puisse-t-il en être ainsi long-temps encore!

(*Air de Bayard.*)

Assis au banquet populaire,
 D'un seul cœur, nobles combourgeois,
 Fêtons l'heureux anniversaire
 Du souverain protecteur de nos droits.
 Tout Valangin a pris un air de fête;
 De nos drapeaux par la brise agités
 L'hôtel-de-ville orne sa vieille tête;
 Le bronze tonne à ces cris répétés,
 Vive le roi!

Vive le roi! cri séculaire,
 Chez nous tu n'as jamais vieilli:
 Nos sentimens que rien n'altère,
 Ont triomphé d'un criminel oublié.
 Nos bons ayeux, transportés d'allégresse,
 Déjà disaient dans leurs joyeux refrains:
 « Vive Nemours, notre bonne comtesse,
 » Les Brandebourg, illustres souverains,
 » Vive le roi! »

Frédéric, dont notre patrie
 Bénit et le sceptre et les lois,
 Ta personne auguste et chérie,
 Vit au milieu de tes Valanginois.
 Guide ses pas, divine Providence,
 Pour lui nos vœux au ciel ont pris l'essor,
 Tous animés d'une même espérance,
 Le même amour nous fait redire encor :
 « Vive le roi ! »

Qu'il brille aux fastes de l'histoire,
 Ce chef qu'illustrent ses bienfaits ;
 Le bonheur du peuple est sa gloire,
 Et sa devise est celle de la paix.
 Elizabeth, sa royale compagne,
 Ta part aussi se trouve dans nos cœurs.
 Valanginois que le ciel accompagne,
 Vivez, toujours comblés de ses faveurs,
 Vive le roi !

L'homme a, dans son aveugle rage,
 Sapé les lois et la raison ;
 Autour de nous gronde l'orage,
 L'éclair déjà scintille à l'horizon.
 De Valangin, cohortes valeureuses,
 N'oubliez pas les gloires du passé ;
 S'il faut armer vos mains victorieuses,
 Votre mot d'ordre est déjà prononcé :
 « Vive le roi ! »

Que ta bannière nous appelle,
 Présent à l'heure du danger
 O patrie ! à ta voix fidèle,

Chacun de nous saura te protéger.
Si le trépas nous couche sur la terre
En braves tous on nous verra mourir,
D'un sang vainqueur rougissant la poussière,
Et répétant jusqu'au dernier soupir :
« Vive le roi ! »

NOTE A.

INCENDIES DE COFFRANE.

Ce village tristement célèbre par la lutte sanglante dont il fut jadis le théâtre, l'est encore plus par les incendies, qui, au nombre de six, l'ont affligé dans l'espace d'environ deux siècles. J'emprunte pour les cinq premiers sinistres la notice suivante extraite des protocoles de la justice de Valangin.

En février 1699, la maison d'Antoine Richard devint la proie des flammes.

En 1753, un second incendie priva cinq ménages de domicile.

Un nouvel incendie éclata le 17 octobre 1780.

Dans la nuit du 13 au 14 mai 1825, le feu détruisit six corps de bâtimens, et occasionna une perte de L. 7,015.12, en immeubles. Un vieillard demeura dans les décombres.

Trois ans plus tard, le 2 octobre 1828, neuf maisons furent encore réduites en un monceau de cendres; la perte en immeubles fut évaluée à L. 7,520.

Mais de tous les incendies survenus dans cette localité, le plus affreux fut celui du 29 juillet 1841. La population répandue dans les campagnes, terminait la récolte des foins ; la plupart des pères de famille s'étaient rendus au marché de Neuchâtel et n'avaient laissé à la maison que leurs femmes et leurs enfans. Le feu se déclara vers les onze heures du matin dans l'auberge de la commune ; au lugubre appel des cloches du village et de celles du vallon, l'on vit bientôt accourir au secours de Coffrane, les habitans des nombreux villages du Val-de-Ruz, des montagnes et du vignoble, tous rivalisant d'ardeur et de zèle. Mais les efforts de cette multitude étaient inutiles : le vent violent d'ouest portait avec rapidité la flamme d'une maison à l'autre, des groupes de six bâtimens s'embrasaient à la fois. Bientôt l'eau manqua : des réservoirs étaient la dernière ressource, une chaleur insoutenable en défendait l'approche ; elle fut telle que sur le bord des routes, des broussailles, des bois de construction même s'enflammèrent spontanément à une certaine distance du village. Quelques instans suffirent pour anéantir la plus grande partie de Coffrane, à deux heures après-midi, vingt-six maisons avaient disparu ; les cloches ne cessèrent de retentir, que lorsque les flammes eurent envahi la tour et le temple, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres et de pierres calcinées.

C'était un affreux spectacle que de voir ces habitations s'écroulant les unes après les autres avec un fracas épouvantable ; ici des mères cherchant à grands cris leurs enfans dont elles ignorent le sort, et qui peut-être ont déjà succombé ; des enfans arrachés à leurs mères, les appelant au milieu de la foule ; là, un vieillard octogénaire, infirme, sauvé des flammes et déposé dans son fauteuil au milieu d'une plaine couverte d'objets de toute espèce. Il faut avoir

été le témoin de cette scène d'horreur, pour s'en faire quelque idée. Le morne silence du soir fut encore plus frappant que la scène tumultueuse de la journée : l'incendie s'était arrêté, il n'en restait qu'un vaste brasier d'où s'échappaient de noirs tourbillons de fumée ; des murailles noircies par le feu, des poutres embrasées, des amas fumans de foin et de blé exhalant une odeur repoussante ; une population au désespoir cherchant encore à arracher au feu quelques débris de son mobilier ; les pompes à incendie achevant d'éteindre des charpentes à moitié consumées ; le métal des cloches, changé en une masse informe gisante au fond du clocher ; l'église détruite ; les tombes des morts dépouillées de leur gazon et ne présentant plus qu'une série de tertres de terre rougie ; les arbres brûlés, nuds et desséchés, les fruits nombreux qu'ils portaient, noircis et calcinés, tel était le triste et dernier tableau de la catastrophe.

La plupart des incendiés restèrent auprès des ruines de leurs demeures, les femmes et les enfans trouvèrent un refuge dans les localités voisines de Montmollin et des Genèveys-sur-Coffrane. Le lendemain, les curieux affluèrent pour voir de près les suites de ce douloureux événement.

La perte en immeubles fut évaluée à la somme de L. 42,000. Mais si le malheur fut grand, la charité fut plus grande encore : communes, corporations et particuliers, tous s'empressèrent de venir au secours de leurs frères.

La même année, Coffrane commença à sortir de ses ruines, les rues furent régularisées et reconstruites d'après le plan du gouvernement. L'année suivante, un nouveau village s'était élevé, et les fidèles, qui, pendant près de deux ans n'avaient eu pour temple que les greniers de la cure, et pour cloche, que la cloche communale d'un village de la paroisse, purent adorer de nouveau l'Eternel dans une

maison consacrée à son service. Le temple rebâti sur l'emplacement du premier, fut consacré solennellement le 28 mai 1843. ⁽¹⁾

Aucune trace du sinistre n'existe maintenant dans ce village, les familles se sont construit de nouveaux foyers, de nouvelles demeures; puissent ces demeures être d'une longue existence, que générations sur générations y passent leurs jours dans la paix et dans le bonheur!

NOTE B.

BOUDEVILLIERS, LA JONCHERE ET MALVILLIERS.

Boudevilliers, quoique au centre du Val-de-Ruz; a eu une destinée toute différente de celle des villages qui l'entourent. Une médaille à l'effigie d'Antonin-le-Pieux, ⁽²⁾ trouvée en 1854 dans la localité, pourrait faire croire qu'elle fut connue des Romains. Boudevilliers produisit au XII^e siècle un personnage au nom souvent inscrit dans les actes du temps, Everard de Boudevilliers. Les dîmes du village appartenaient d'une part au prieuré de Bénédictins de Môtiers au Val-de-Travers, ⁽³⁾ et de l'autre à l'église de Sainte-Marie de Neuchâtel. Boudevilliers tomba, comme nous l'avons vu, au pouvoir des comtes de Neuchâtel, et ses habitans jouirent des franchises de la bourgeoisie de cette ville,

⁽¹⁾ Par M. Perret, pasteur de la paroisse, assisté de MM. Lardy, pasteur à Colombier, et DuBois, pasteur à Bulles, le premier ancien pasteur et le second ancien suffragant de la paroisse de Corcelles et Coffrane.

⁽²⁾ Empereur romain qui régna de 158 à 161 après Jésus-Christ.

⁽³⁾ Ceux-ci venaient tous les trois ans tenir à Boudevilliers le plaïd connu sous le nom de plaïd de Saint-Pierre.

dont ils devinrent membres. Les plus anciennes familles de Boudevilliers, la plupart éteintes, sont celles des *DuFour*, des *Berthoud*, des *de Sappière*, des *Cornu*, des *Junod*, des *Evesque*, des *Belenot*, etc. L'époque de l'occupation du comté par les Suisses (1512-1529) fut pour Boudevilliers celle de l'acquisition de la majeure partie de ses privilèges communaux. Ce village, annexe d'Engollon sous le catholicisme, embrassa un des premiers la réformation, malgré l'opposition de George de Rives, sire de Prangin, qui aurait cruellement sévi contre ses habitans sans l'intervention de Berne. Un incendie qui y éclata pendant la nuit du 20 au 21 mars 1688, détruisit deux maisons, et en endommagea plusieurs. Aucun événement notable ne s'est passé dès-lors dans cette localité, si ce n'est l'annulation de son tribunal qui fut réuni à celui de Valangin, par arrêt supérieur du 10 février 1807.

Boudevilliers est le centre de la commune qui comprend encore les deux hameaux de la Jonchère et de Malvilliers.

Située sur les dernières inclinaisons de la pente rapide qui des montagnes valanginoises conduit au vallon, la Jonchère (*Juncaria*, lieu où il croit des joncs) participe par sa position à l'une des plus belles vues que l'on ait des Alpes et du Val-de-Ruz. Elle se compose d'une vingtaine de maisons renfermant une population vouée entièrement à l'agriculture, et s'étend en angle droit sur un assez long espace. Toutes les habitations sont séparées par de magnifiques vergers d'arbres fruitiers qui cachent le village sous un berceau de verdure, et que dominent deux tilleuls majestueux.

La Jonchère apparaît pour la première fois dans les actes publics au commencement du XV^{me} siècle. Ses habitans primitifs, ses fondateurs peut-être, appartenaient à la famille

franc-comtoise des *Guyot*. Une route romaine dont la charrue découvre encore quelques vestiges, passait à l'emplacement où le village se trouve bâti. Quoique dépendante de la seigneurie de Valangin avant la réunion de cette dernière à la directe, la Jonchère faisait déjà partie de la paroisse et commune de Boudevilliers propriété des comtes de Neuchâtel; un acte de 1425 nomme parmi ses chefs de famille : Othening LaBille, Perrot la Dague et Amyot dit de la Jonchère. Long-temps, elle eut certains droits spéciaux, et obtint même en 1701, par arrêt du gouvernement, le droit de se nommer un gouverneur particulier, droit dont elle n'usa jamais.

Malvilliers (*Malum Villare*, mauvaise ferme, nommé ainsi à cause de la nature de son sol)⁽¹⁾ apparaît dans les actes à la même époque que la Jonchère, sous le nom de Mollavillie. La plus ancienne famille de ce hameau est celle des *Villie* ou *Bille*, qui lui a fait donner le nom local de *Vers tchi les Billets*. La route de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds, qui le traverse, lui donne une certaine vie, et sa situation à la lisière d'une fort belle forêt, en fait un des plus charmants séjours du vallon.

Outre ces trois villages, les actes de la commune font mention des hameaux de Plencherel et de Sappière. Le premier s'élevait à l'ouest de Malvilliers, au-dessous du domaine des Grandes-Vernes; celui de Sappière, berceau de la famille de ce nom, était situé peut-être à l'emplacement où se trouve maintenant le domaine de la Rochette, entre la Jonchère et Malvilliers.

(1) Etymologie donnée par M. le professeur Matile, et qui est assez probable.

RELATION DE LA VISITE DE MADAME DE NEMOURS A VALANGIN LE 14 MAI 1699.

(Extrait des registres de la bourgeoisie.) (1)

Le dit jour (15 mai,) Messieurs les trois maître-bourgeois avec la plus grande partie des conseillers se sont assemblez pour conférer par ensemble de quelle manière on recevrait S. A. S. M^{me} la duchesse de Nemours nostre souveraine princesse qui devait arriver demain à Valengin suivant qu'elle l'a fait connaitre aux dits maître-bourgeois. Sur quoy après avoir délibéré, il a été dit que M. le maistre-bourgeois s'habillerait d'un harnais ou cuirasse à la mode des armurins ou cuirassiers pour présenter l'Estendard ou Baner à S. A. S. M^{me} nostre souveraine princesse, lorsqu'elle arrivera dans un parquet ou cercle qu'on formera devant l'église par des haliebardiens qu'on choisira à ce sujet pour gardes dudit Baner; dans lequel parquet il sera permis à tous les conseillers de bourgeoisie qui seront présens, d'entrer, afin de seconder et faire d'autant plus d'honneur aux sieurs maîtres-bourgeois.

Ensuite on a fixé le nombre des haliebardiens du Val-de-Rüz, à vingt-cinq, qui sont : (Suivent les nom des haliebardiens.)

Outre les susdits, il y en a encore eu cinq autres des montagnès nommément : (Suivent leurs noms.)

Ensuite les dits sieurs maîtres-bourgeois ont représenté qu'il était de l'honnêteté d'envoyer quelques personnes au devant de S. A. S. pour soulager et seconder ses porteurs. Surquoy on a jugé à propos d'y envoyer les suivans, qui iront jusques à Neufchâtel s'offrir de la part du conseil de

(1) Communiqué par M. G. Quinche, de Valengin.

la bourgeoisie de Valengin et des gens des conditions :
(Suivent leurs noms.)

Après quoy, MM. les maitres-bourgeois ont représenté au dit conseil s'il ne trouverait pas à propos qu'on présentât à S. A. S. et à ses gens une colation, sachant qu'elle ne viendra qu'après avoir diné; sur ce il a été dit qu'ouy, mais qu'au préalable il fallait que les dits sieurs maitres-bourgeois décendissent aujourd'hui pour presentir entièrement de sa dite A. S. soit de son maitre d'hôtel si elle dinera ou non avant son départ, et si elle se fera apporter à manger en haut, et si tant est qu'elle ne fasse cela à ses fraix, les dits sieurs maitres-bourgeois pourvoiront à tout ce qui sera nécessaire pour une belle colation.

Le même jour, les dits sieurs maitres-bourgeois avec le boursier, se sont transportez au dit Neufchâtel pour s'informer de ce que dessus, et M. le maistre d'hôtel a dit qu'il n'avoit aucun ordre de faire porter aucune chose au dit Valengin pour la dite colation, mais que S. A. S. dinerait avant son départ, tellement que les dits sieurs maitres-bourgeois ayant entendu cela, et ensuite consultés quelques conseillers d'Estat sur cela, ils se sont mis en devoir de pourvoir à une collation, de laquelle, sauf du vin, ils ont chargé le sieur secrétaire Andrier, qui ensuite s'est mis en devoir de la faire porter en haut, et les dits sieurs maitres-bourgeois ont acheté un tonneau de la Vaud pour et à raison de six batz le pot, lequel ils ont fait transmarcher incontinent après au dit Valengin.

Le lendemain qu'était le dimanche 14 du dit mois de mai, le conseil s'étant assemblé du matin avant l'arrivée de M^{re}; pour conférer ensemble avec les sieurs maitres-bourgeois, si dans le discours qu'on fera à sa dite altesse en présentant le Baner, on ne touchera point en passant des mémoires

que ceux du comté de Valengin ont pris la hardiesse de luy présenter où comment on fera. Surquoy il a été dit et résolu qu'on ne lui en parlera point dans le dit discours, car cela ne serait pas de l'honnêteté; mais que cependant dans la conversation, on pourra luy en toucher soit à M. Bouret quelques paroles.

Ensuite les dits sieurs maîtres-bourgeois ont fait relation de ce qu'ils avaient fait le jour précédent mentionné cy-dessus. Après quoy ils ont demandé s'il ne serait pas bon qu'on donna quelque chose pour les journées des dits hallebardiers. Surquoy ayant délibéré on leur a accordé et réglé à chacun quatre batz.

Environ une heure après midy, S. A. S. M^{me}, accompagnée de M. Bouret, de M^{me} Malherbe, de MM. du conseil d'Etat, et de quelques autres MM. et dames de sa suite, est arrivée à Valengin, et elle s'est fait porter dans le parquet que les hallebardiers avoient formé, dans lequel étaient MM. les maîtres-bourgeois, conseillers, boursier, sautier, et autres personnes bourgeoises notables, et M. le maître-bourgeois Matthey après luy avoir fait la révérence avec l'estendard, le luy a présenté, et adressé en même temps un compliment, après lequel S. A. S. a touché le dit estendard, et l'a reconfirmé aux gens de sa seigneurie de Valengin à perpétuité, ensuite elle s'est informée quel des princes l'avait accordé, et quelles armes y étaient appliquées. Sur cela on luy a dit que c'était de glorieuse mémoire, monseigneur son père en 1618 avec ses armes, qu'elle a été curieuse de voir. Après quoy la dite altesse a continué à se faire porter jusques dans sa maison des Pontins, dans laquelle elle s'est fait conduire, et d'où quelque temps après s'estre rafraichie, elle est sortie pour se faire porter au haut de Bioley où les gens d'armes s'étaient aussi transportez

pendant ce temps-là pour former un bataillon, ayant quitté les deux haies qu'ils formaient depuis le Bourg jusques par delà de la Borne du chemin neuf, qui fait séparation de la mairie de Neufchâtel d'avec celle de Valengin; et incontinent que S. A. S. a été au dit Bioley, elle s'est fait reporter en bas, et sans s'arrester au dit Valengin, elle a continué sa route au dit Neufchâtel en traversant le bourg du dit Valengin, tellement qu'on n'a pas eu l'avantage de luy présenter colation ni parler autre chose que ce qu'on avait fait à son arrivée.

Pour ce qui est de M. Bouret, et les dames d'honneur de S. A. S., ils sont restez encore quelque temps, dont une partie ont été curieux de voir le château, le temple, etc., et ont collationné chez M. le receveur de S. A. S. qui luy a présenté la colation dans la dite maison des Pontains de sa dite S. A. S. où les dits sieurs maistres-bourgeois et conseillers sont allez les complimenter.

La bourgeoisie, fort chagrinée de n'avoir pu offrir quelque chose à S. A. S., chercha à se défaire du tonneau de vin de la Vaud qu'elle avait acheté; elle le revendit à raison de cinq batz le pot, la stricte économie ne permettant pas un autre emploi de la boisson, sans doute objet de convoitise pour plusieurs.

TESTAMENT DE CLAUDE D'ARBERG,

SEIGNEUR DE VALANGIN.

(16 novembre 1511.) (1)

Ce testament est si curieux que je ne puis m'empêcher d'en reproduire les principales clauses. Il fut fait au château de Valangin. Claude ordonne qu'on l'ensevelisse dans le temple qu'il venait de fonder, au *tumbier et charnier qui est au chamel* devant le grand autel. Il veut qu'on invite à son enterrement les abbés de l'île de Saint-Jean et de Fontaine-André, le prévôt du chapitre de Neuchâtel, tous les prêtres, chapelains et religieux que l'on pourra rassembler pendant trois jours. Il donne aux abbés et au prévôt pour dire trois grandes messes, chacun soixante sols petite monnaie, avec leur réfection corporelle, et aux chapelains cinq sols et leur nourriture, cent livres de cire pour cierges et chandelles le jour des obsèques, commémorations dans l'année, etc. Les quatre anniversaires institués par son aïeul Guillaume et célébrés par sept prêtres et curés du Val-de-Ruz, il les augmente et veut que trente-un prêtres s'en chargent dorénavant; il leur donne à chacun quatre sols et cinq sols pour une grande messe. Il donne en jouissance pendant sa vie à sa bien-aimée femme Guillemette de Vergy le château de Valangin et ses appartenances; les acquisitions que l'on fera seront à sa femme en toute propriété, ainsi que toutes celles qu'ils avaient faites dans le duché de Bar en Lorraine, en France et en Bassigny; il lui donne la moitié de la sci-

(1) Manuscrit du colonel Steck de Berne. Promenades autour de Valangin.

gneurie et du château de Boffremont, et pour elle seule pendant sa vie le nouveau bâtiment qu'ils y avaient construit. Il ordonne qu'on paie aux serviteurs leurs gages et de quatre à dix livres de gratification. Les vieux serviteurs pauvres et hors d'état de servir, seront nourris et habillés pendant leur vie. Les autres domestiques qui n'ont pas de gages, seront habillés suivant leur état. Quant aux gentilshommes qui les servaient, on leur donnera à chacun un cheval, leurs habillemens et six ou sept florins pour s'en retourner chez eux. Claude donne à chaque veuve de la seigneurie de Valangin quatre émines de froment, et à celles de la seigneurie de Boffremont, un demi-roseaul de bled; il fait des legs aux églises des deux seigneuries; il ordonne que l'on marie cinq filles pécheresses pénitentes dans la seigneurie de Valangin en leur donnant vingt livres faibles et une robe, et autant dans la seigneurie de Boffremont, avec seize livres de Lorraine et cinq florins d'or pour une robe. Il lègue trente livres pour aumônes dans toute sa seigneurie de Valangin, à partager dans chaque village pour les torts qu'il a pu faire à leurs bleds en chassant; il fait des dons à divers couvens de religieuses. Il institue sa fille Louise pour son héritière à charge de payer ses dettes. Si elle meurt sans enfans, il ordonne que les deux seigneuries retournent de plein droit à Marc, Jean et Antoine de Thuillières fils de son neveu Etienne de Thuillières, jadis seigneur de Montjoie, qui seront chargés de remettre 2,000 livres petite monnaie à sa nièce Dorothee de Bubenberg pour tous droits à sa succession. Il donne à Nicolas de Thuillières son neveu, 4,000 livres, à Perrot de Grandson fils de sa nièce Marguerite, 2,000 florins d'or du Rhin. Il nomme pour ses exécuteurs testamentaires : l'archevêque de Besançon, l'abbé de l'île de Saint-Jean, l'abbé de Fontaine-André, Messire

Simon de Neufchâtel son cousin, chanoine de Neuchâtel, son très-cher beau-frère messire Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne, messire Jean, comte de Gruyères, messire Ferrand de Neufchâtel, Claude de Vergy, seigneur de Fouvens, et Jean de Gruyères, seigneur d'Aubonné.

Le testament est signé : H. Girardet, notaire.

NOTE E.

ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE,

DE VALANGIN. ⁽¹⁾

L'église de Valangin est sans contredit le monument historique de l'ancien comté, qui occupe le premier rang après le château.

Fondée entre 1497 et 1500, elle obtint en 1505 une faveur spéciale de la part de l'évêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, lequel déclare dans un acte de l'année susdite, que faisant attention à la pieuse supplication de seigneur messire Claude de Valangin, il confirme la fondation d'une église collégiale au dit Valangin sous le vocable ou patronage de Saint-Pierre, le prince des apôtres, et de quatre autels ou chapelles dans cette église, savoir : celle de Saint-Jean l'évangéliste du côté de l'évangile, celle de Notre-Dame-de-Pitié du même côté, celle de la Vierge du côté de l'épître, et celle de Saint-George du même côté, promettant quarante jours d'indulgences à ceux qui y rempliront dévotement

(1) Promenades autour de Valangin, par M. Quinche, et Musée historique de Neuchâtel et Valangin. Tome 1^{er}, 5^{me} cahier, p. 364.

leurs devoirs. Par un autre acte, de 1511, le même évêque dit que, frappé de l'importance de la croix, signe sacré du monde, il veut que la croix de pierre placée devant l'église collégiale de Valangin soit honorée et vénérée comme elle mérite de l'être par les fidèles, et il concède quarante jours d'indulgences aux vrais pénitens qui y diront un *pater noster* et un *ave maria* avec profonde dévotion.

Le temple fut consacré au culte catholique le premier jour de juin 1508 : la réformation le ferma de 1551 à 1567, époque à laquelle la voix de l'Évangile y retentit pour la première fois.

L'existence de l'antique édifice fut gravement menacée en 1579 par la fureur du torrent de la Saugè sur lequel il est bâti; un manuscrit de l'époque assure que le temple en trembla.

Claude, son fondateur, y avait été enterré ainsi que Guillemette de Vergy; leurs statues restaurées de 1840 à 1841 étaient dans une complète mutilation. Avant l'époque de la restauration, l'entrée du caveau funèbre où ils reposent était masquée par une pierre placée maintenant horizontalement et entourée d'une grille de fer; sur cette pierre l'on voit un squelette tenant de sa main droite une longue flèche, tandis qu'autour du bras gauche flotte un ruban sur lequel on lit ces mots :

**IL FAULT MOVRIR, JE SVIS LA MORT QVI VIEN
POVR COVP FERIR.**

Autour de la pierre est gravée l'inscription suivante, en lettres gothiques : *Vous que icy regarde prie pour ceulx qui sont enterres que Dieu leur vullie pardonner et à tous vous: requiescant in pace amen.*

Le tombeau des deux époux fut trouvé par le sculpteur habile chargé de le restaurer, M. F. Marthe, dans un état

de destruction presque complète. Je vais citer les propres expressions de l'artiste, consignées dans une lettre qu'il a adressée à ce sujet au Musée historique de Neuchâtel et Valangin. (1)

« Chargé, dit-il, d'examiner l'état dans lequel se trouvait le tombeau de Claude d'Arberg et de Guillemette de Vergy, sa femme, et d'en faire ensuite un devis de restauration, je me suis rendu sur les lieux le 25 juin 1859, et ai trouvé ce tombeau dans l'état suivant :

« Il était masqué par une boiserie sur laquelle on avait fixé la plaque d'inscription en bronze qui le surmonte maintenant. Cette boiserie, suite de celle qui règne encore au pourtour intérieur de l'église, pouvait s'enlever à volonté, de la grandeur de la niche, de manière à ce que l'on pût examiner les statues qu'elle cachait et qui étaient dans un grand état de mutilation. »

» *Statue de Claude d'Arberg.* La figure était complètement mutilée. Les mains et les deux jambes, à partir de la naissance des cuisses, ainsi que le lion symbolique qui est aux pieds, n'existaient plus. Un grand nombre de dégradations aux différentes parties de l'armure et sur la jacque où sont les armoiries, le chevet ou coussin, etc.

» *Statue de Guillemette de Vergy.* La tête séparée du tronc complètement mutilée; le bas du menton n'existait plus, et il ne restait de conservé dans cette figure que le front et les yeux; les mains avaient disparu, le col et l'épaule étaient mutilés, surtout dans la partie fracturée; enfin, un grand nombre de dégradations, tant aux draperies qu'aux ornements dont elles étaient recouvertes. — En enlevant la partie de la boiserie au-dessous de la niche, j'ai découvert la pierre

(1) Musée, tome 1^{er}, 5^{me} cahier, p. 367.

sépulcrale qui, dans les fouilles antérieures, avait été enlevée et mal remplacée, fermant le caveau de la même manière que celle qui la remplacé actuellement. J'enlevai cette pierre qui était dans un très mauvais état et de mauvaise qualité, et qui s'est divisée en une infinité de pièces qui furent rassemblées plus tard. Descendu dans le caveau, creusé à 5 ou 6 pieds environ dans le sol et revêtu de maçonnerie, j'y trouvai le fond d'un cercueil en plomb, ayant la forme d'une petite nacelle; les côtés n'offraient plus que des lambèaux. Le second cercueil n'existait plus; peut-être était-il en bois, car j'en ai découvert des morceaux parmi les ossements mutilés du comte et de la comtesse, qui gisaient pêle-mêle dans le fond du caveau. Il paraît d'après mes observations; que le caveau a été bouleversé à diverses époques et que l'on a enlevé une grande partie du plomb qu'il renfermait. Quant à la forme du cintre de la niche, en observant sa construction de droite, dérobée aux regards par la boisserie actuelle, je me suis convaincu que son espace avait été raccourci par mesure de solidité et pour soutenir le jambage d'une grande fenêtre qui se trouve au-dessus de ce point du cintre.

La plaque en bronze mentionnée plus haut porte l'inscription suivante :

Csy gict Claudio conte darberg baron et seigneur de Valangin et de Boffremont et premier fondateur de cesta eglise la quell fut dedie le prem-dert iour de iung en lan Mil-V^e et V. Et trespasa le dernier jor de mars en lan-mil quins cens dix Cept. Et aussy y gyelt dame Guillemete de Vergey sa femme quell demoura veoir apres lui Et ont laissier leurs héritiers Regnoy de challant filz de leurs fille louise. Jqrz Meister jacob galler gos mich.

Non-seulement le monument des comtes a été restauré, mais l'église entière. Les motifs qui en ont amené la restauration sont les suivants :

1° L'existence dans une partie de l'édifice de quelques établissements tolérés pendant un siècle et considérés comme incompatibles avec la sainteté du lieu.

2° L'état de vétusté et de dégradation du temple, notamment de la nef.

3° Le besoin de simplifier le mode d'entretien, qui jusqu'alors était supporté par la commune pour la partie spécialement affectée au culte, et par la seigneurie pour la couverture de la nef et la maintenance de la voûte sous laquelle passe le ruisseau de la Saugé.

Ce fut le 25 avril 1839 que l'on mit, pour la première fois, la main à l'œuvre par quelques travaux de démolition, qui se bornèrent au déplacement des pierres tumulaires et à l'enlèvement des magasins, bûcher et grenier qui se trouvaient dans l'intérieur de la nef. Dès-lors il y eut une interruption d'une année. Le 24 avril 1840, les travaux furent repris; mais, poursuivis avec quelque lenteur, ils n'arrivèrent à leur terme qu'au mois de septembre 1841, époque où l'on fit la dédicace du temple. Pendant ces réparations, le culte public se célébra dans le grand poêle du château de Valangin.

Voilà en quelques mots quel était l'état de l'ancienne collégiale avant sa restauration.

A la façade extérieure de l'ancienne nef, soit celle du portail, était adossé un porche-auvent couvert en tuiles, de sept à huit pieds de largeur dans toute la longueur de la muraille, et placé en avant de l'entrée de l'église pour la défendre des injures de l'air. Cet auvent était supporté par quatre gros piliers en chêne, à l'un desquels on voyait sus-

pendu le carcan, aujourd'hui transféré au côté extérieur du grand portail du château; devant un second, à l'autre extrémité et aussi pour faire pendant, on voyait encore la pierre massive sur laquelle demeura fiché, pendant de longues années, l'appareil du tourniquet⁽¹⁾. C'est sous ce couvert que le pasteur adressait un discours au peuple, en présence du malfaiteur qui allait être conduit au dernier supplice, de même qu'au moyen-âge c'était souvent à la porte des églises que s'accomplissaient certains actes authentiques et que se rendait la justice, témoin la formule à la *porte du moultier*, ce qui avait fait appeler quelquefois l'auvent devant lequel ces actes se passaient : le porche-tribunal. C'est comme cela que s'explique encore la présence à la porte de plusieurs de nos églises, et c'était le cas à Valangin, d'un tableau noir destiné à recevoir les affiches et avis officiels.

Une fois le portail franchi, on se trouvait dans une allée assez étroite et obscure, dans laquelle existaient trois magasins à l'usage de la communauté et du pasteur. Au-dessus de cette allée et de ces magasins se trouvait un emplacement très-vaste : c'était le grenier du receveur de Valangin; on y entraît par une porte placée à l'angle gauche de la nef, vis-à-vis de la maison dite Tribolet; enfin au-dessus du grenier se trouvait un grand espace recouvert d'un dôme arrondi orné de boiseries découpées et coloriées, de style gothique; on en a conservé quelques-unes qui ont été adaptées à la voûte de la première partie du temple

(1) Le tourniquet était une espèce de cage placée sur un pivot, et qui servait à châtier les individus coupables de délits légers et surtout les enfans. Chaque village du canton en avait un; on y exposait surtout les voleurs de bois et de légumes, auxquels on faisait faire 100, 200, 500 tours suivant la gravité du délit.

actuel, ainsi que les deux armoiries placées au sommet. Au bout de l'allée, c'est-à-dire à la naissance du transept, était une cloison en planches qui séparait complètement la nef du reste de l'église. La chaire du ministre était adossée au milieu de cette cloison, et faisait ainsi face à la grande fenêtre du fond de l'abside; aux deux côtés de la chaire et toujours dans la cloison en bois se trouvaient les portés de communication entre la nef et l'intérieur du temple.

La paroi en planches a disparu dans cette restauration, la chaire est maintenant adossée contre l'angle d'intersection du transept et de la nef du côté de l'épître, au lieu de l'être au même angle en face, soit du côté de l'évangile. Les magasins, bûchers, greniers, etc.; etc., ont été transportés ailleurs; les quinze pierres tumulaires qui se trouvent maintenant placées dans les murs de la nef, en formaient avant 1840 le pavé, où elles ont subi des détériorations plus ou moins grandes par le passage fréquent des fidèles et celui heureusement plus rare d'une pompe à incendie logée dans cette partie de l'édifice. Enfin la nef a été raccourcie de 25 pieds, à mesure que l'on a reporté d'autant le portail vers le chœur, ce qui fait que l'on peut dire que l'église est maintenant en forme de croix grecque, tandis qu'autrefois elle représentait une croix latine. Ce raccourcissement opéré à cause du mauvais état de conservation de cet avant-corps de l'édifice qui menaçait ruine, a fait disparaître trois grandes fenêtres gothiques, dont l'une à l'est et deux du côté du couchant. La façade de l'église, sauf la rosace, qui ne date que de huit ans, est à très-peu de chose près la même que l'ancienne; seulement celle-ci n'avait pas de contreforts aux angles.

Quant aux quinze pierres tumulaires placées maintenant dans les murs de la nef, il y a lieu de croire que le nom-

bre en était plus grand jadis, d'après les fragments qui ont été retrouvés, et dont l'un porte la date de 1720. La plus ancienne de celles qui subsistent est celle de Messire André Dunquet, chanoine, mort en 1550; l'inscription est complètement effacée; on découvre dans la partie supérieure l'empreinte d'un ciboire et d'une hostie (1).

Toutes les autres pierres portent en tête les armoiries de ceux dont elles recouvraient les dépouilles. Je donnerai le texte de deux inscriptions seulement :

1569. Ci git le corps de vertueuse dame Clauda Racyne Blaise Junod femme qui à présent est seul amodiateur de Valengin lieutenant gouverneur. Elle expira en Décembre l'onzième millè cinq cent soixante neufvième.

Cette inscription doit se lire de la manière suivante :

Ci git le corps de vertueuse dame
 Clauda Racyne Blaise Junod femme
 Qui à présent est seul amodiateur
 De Valengin lieutenant gouverneur.
 Elle expira en Décembre l'onzième
 Mille cinq cent soixante neufvième.

Les pierres suivantes avaient été placées sur les tombes de:
 Noble Jacques de Chambrier, maire de Valengin, mort le 25 Mars 1620, âgé de 64 ans.

Noble Pierre Hory, receveur de Valengin, mort le 18 Mai 1650, âgé de 40 ans, 8 mois.

Volfgang Du Perron, receveur de Valengin; mort le 26 Août 1651.

Honorable Jeanne Villey, femme du lieutenant Sal. Vuilliomier de Valengin, morte le 6 Octobre 1651, âgée de 45 ans.

(1) C'est grâce aux recherches de M. le professeur Matile, que l'on a pu découvrir à qui appartenait cette pierre.

Salomon Vuilliomier, lieutenant et receveur, mort le 7 Mars 1675, âgé de 72 ans.

Spectable Etienne Bolle, pasteur de Valangin, mort le 50 Mai 1684, âgé de 52 ans.

Spectable et vertueux Nicolas Gaudot, pasteur de Valangin, mort le 25 Février 1686, âgé de 45 ans.

Noble Théodore Chevalier receveur de Valangin, mort le 26 juillet 1686, âgé de 57 ans.

Honorable et prudent Benoit de la Tour, maître-bourgeois et receveur, mort le 18 Octobre 1691, âgé de 72 ans.

Honorable et prudent Samuel Vuilliomier, lieutenant et maître-bourgeois, mort le 10 Décembre 1701, âgé de 63 ans.

Dame Cathérine-Françoise de Vatteville, épouse du sieur Samuel Perregaux, maître-bourgeois et ancien d'église de Valangin, morte le 21 novembre 1714, âgée de 69 ans.

Honorable et prudent Samuel Perregaux, maître-bourgeois, ancien d'église, conseiller et greffier du dit lieu, mort en 1715, âgé de 74 ans.

Suit la pierre portant l'inscription latine :

Henrico Tribolet-Hardi viro nobili ecclesie Valend. et boudev. vigilantissimo pastori marito fidelissimo post matrimonium per annos X. dies III. suavissimum æt. suæ XLIII a chr. nat. MDCCXXXIII decim. prima Kalend. decemb. defuncto hoc amoris et observantie conjugalis æternum monumentum posuit Judith Meuron, uxor mæstissima.

En voici la traduction libre :

Judith Meuron a consacré ce monument de sa tendresse conjugale à Henri Tribolet-Hardy, pasteur zélé de Valangin et de Boudevilliers, époux fidèle, mort le 11 décembre

1753, âgé de 45 ans, après avoir vécu pendant 40 ans et 5 jours dans les liens du mariage.

Une autre inscription, qui se trouve dans l'église même, est celle du lieutenant-colonel P.-Henri Pettavel, commandant en chef du camp de Valangin en 1851, placée en 1857; la voici :

P.-HENRI PETTAVEL,
LIEUTENANT-COLONEL,
COMMANDANT EN CHEF DU
CAMP DE VALANGIN
EN 1851.
NÉ LE 24 MARS 1783,
MORT LE 2 MAI 1854.

L'on transporta en 1840 (25 mai) dans le cimetière de Valangin, à la cloche de trois heures après-midi, en présence d'un conseiller d'état et d'un délégué de la commune, les ossements exhumés du temple.

Différents objets intéressants pour l'archéologie, ont été trouvés lors de la restauration; ce sont: deux boules de pierre rondes et unies, de la grosseur d'une bille de billard, de la pesanteur de trois onces; un ornement en soie tressée découvert parmi les ossements d'un cadavre; deux anciens vitraux taillés en losange, d'environ trois pouces de longueur; un massif de pierre jaune portant les armoiries d'Arberg-Valangin; une tête en pierre jaune, barbe fournie, cheveux pendants; une médaille de cuivre sans millésime, de la grandeur d'une pièce de 10 batz; d'un côté Adam et Eve près de l'arbre de vie, et au revers, des figures de saints.

Enfin, en enlevant une boiserie appliquée à la muraille, on a découvert les vestiges d'une niche semblable à celle où

reposent les statues de Claude et Guillemette; un peu au-dessous était une porte murée dans laquelle on trouva divers objets offrant de l'intérêt, entre autres plusieurs sculptures qui avaient sans doute appartenu à d'anciens monuments, mais dont on s'était servi plus tard en guise de pierres de maçonnerie; par exemple une des jambes de la statue de Claude, les mains jointes de Guillemette; des fragments de pierre jaune sur l'un desquels on distingue une fleur de lys, et sur l'autre des sculptures de fleurs de fantaisie; enfin dix morceaux de diverses grandeurs, avec lesquels M. Marthe réussit à reproduire une portion de statuette antique, représentant un chevalier à genoux devant un livre ouvert, déposé sur un coussin; derrière le pied droit de la statue; on voit encore les jambes d'un enfant également à genoux. Toutes les perquisitions pour retrouver la partie supérieure du corps depuis la ceinture demeurèrent infructueuses. Ce monument, qui mesure 16 pouces de hauteur, est déposé dans le temple.

L'église de Valangin rappelle partout le souvenir de ses fondateurs; aux statues des deux époux se joignent leurs armoiries répétées sept fois, et deux des cloches sont dues à Guillemette, ainsi que l'annoncent les inscriptions dont elles sont ornées. Voici celle de la plus grande, qui est, ainsi que celle de la seconde, en lettres gothiques:

In honore sancte Trinitatis et beate Marie virginis sanctorum que Petri et Pauli, domina Guillemita de Vergie, fecit fieri hoc opus in MCCCCXVIII. (1)

(Dame Guillemette de Vergie fit faire cet ouvrage en 1525, en l'honneur de la sainte Trinité, de la bienheureuse vierge Marie et des saints apôtres Pierre et Paul.)

(1) La table de la Cène, plus vieille encore, porte la date de 1500; avec une inscription difficile à déchiffrer.

L'inscription de la seconde est une invocation à la vierge Marie, avec la même date. La tradition fait venir la troisième cloche de la Bonne-Villé; elle porte du moins une inscription en caractères très-anciens.

La collégiale de St-Pierre possède aussi sa chronique particulière, dont je vais citer les principaux événements:

Le 5 janvier 1665 et le 5 mars 1681, jours de jeûne extraordinaire, de repentance et d'humiliation, à l'occasion de deux grandes comètes dont l'apparition effraya grandement les consciences.

Le mercredi 19 juin 1707, jeûne extraordinaire pour implorer la protection du Très-Haut, au sujet de la situation politique du pays par le décès de madame de Nemours.

Le 22 juin 1727, les cloches retentissent à pleines volées à l'occasion du décès de S. M. George I^{er}, roi d'Angleterre.

Le 5 novembre 1750, célébration, ainsi que dans toutes les églises du pays, du second jubilé de la réformation.

Le 19 février 1756, jeûne solennel pour rendre grâce à la Providence de ne pas nous avoir compris dans le sort de la malheureuse ville de Lisbonne, renversée par le trop célèbre tremblement de terre.

Le 7 mars 1765, la tour est illuminée par la communauté, qui tire les pétards à l'occasion de la paix conclue entre les souverains de Prusse, d'Autriche et de Pologne; le dimanche 15, cinq musiciens de Coffrane viennent dans l'église psalmodier le psaume XXI.

Le dimanche 30 octobre 1850, toutes les cloches du bourg sonnent pendant une demi-heure au lever du soleil, pour annoncer la solennité du troisième jubilé de la réformation.

Enfin, en 1840, ainsi que nous l'avons déjà vu, restauration complète de l'édifice.

Les chanoines et desservans de l'église avant la réformation furent :

- Jaques Sermillet, prévôt de Valangin;
- Jaques Bizard;
- George Puiget;
- Jean Cordier;
- Jaques Benoit;
- Jaques Robert;
- Jean de Boffremont, curé de Guillecour;
- Claude Cordier;
- Claude Carel, en 1510, curé de la Sagne;
- Estienne Besancenet, en 1518, curé du Locle;
- André Dunquet, mort en 1550.

Le nombre des pasteurs de Valangin et de Boudevilliers, de Jaques Veluzat et de Christophe Fabry; premiers titulaires (1552), à M. Louis-Constant Henriod; pasteur actuel (depuis 1845), est de 47 pour Valangin et de 46 pour Boudevilliers.

NOTE F.

RELATION DE LA FÊTE DE LA RÉCEPTION DE LA BANNIÈRE DE LOUISE,

LE 23 SEPTEMBRE 1854.

Le 23 septembre avait été désigné pour la remise à la bourgeoisie de la bannière offerte par notre souverain, alors princesse royale de Prusse; le conseil d'Etat arriva à dix heures du matin, précédé de la garde urbaine à cheval, et se rendit immédiatement au château, au son des cloches et au bruit de l'artillerie; une compagnie des gardes de la bourgeoisie et le corps de musique du Locle lui servaient

de cortège. Au moment où le conseil d'Etat arrivait dans le bourg, le double conseil de la bourgeoisie se rendait processionnellement sur la tribune élevée dans le verger des assemblées triennales, précédé des corps de musique des Ponts et de la Chaux-de-Fonds; bientôt une délégation de ses membres alla prier le conseil d'Etat de se rendre au verger, de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent le départ du cortège du château; les membres du gouvernement, accompagnés d'un grand nombre d'officiers civils et militaires, précédés et suivis de la musique et des gardes, y arrivèrent bientôt entourés d'une foule innombrable de spectateurs accourus de toutes les parties du pays. M. de Pourtalès, président du conseil d'Etat, remit alors la bannière au maître-bourgeois en chef, en prononçant le discours dont j'extraits les passages suivants :

« Lorsque dans un heureux petit pays, après des siècles de paix et de bonheur, un attentat inouï vient ébranler dans ses bases l'édifice social, l'étonnement et la surprise produisent au premier moment de la catastrophe une stupeur morne et profonde. Mais lorsqu'un noyau d'hommes, doués de courage et de tête, après avoir mesuré l'abîme, pleins de confiance dans la justice de leur cause, entrevoient un moyen de salut, ils élèvent leur voix puissante; à cette voix, les populations se réveillent, elles se pressent autour du drapeau antique et fidèle, et la patrie est sauvée.

« Qui ne reconnaîtrait, dans le tableau que je viens de tracer, les événements de septembre 1851 ! Qui ne reconnaîtrait ce qu'a fait dans ces lieux mêmes le conseil de bourgeoisie de Valangin ! Qui ne se rappelle avec une émotion profonde son noble appel à tous les fidèles !

« Le roi a été profondément touché de ces événements. C'était une grande leçon donnée par un petit peuple, et

dans quel temps, messieurs ! Lorsque le parjure, et la révolte marchaient à tête levée. Toute son auguste famille partagea vivement ses sentimens, et la princesse royale, dont les vertus égalent la bonté, a voulu consacrer cette époque mémorable par un souvenir qui doit vous toucher d'autant plus, que chez elle, comme chez son auguste époux, rien ne se fait que par de généreuses inspirations.

A peine ce discours eût-il été prononcé, que les cris mille fois répétés de *vive le roi ! vive le prince royal ! vive la princesse royale !* éclatant de toutes parts, empêchèrent longtemps de continuer la cérémonie. Lorsque le calme fut rétabli, M. de Pourtalès remit aux maîtres-bourgeois une lettre cachetée qui fut ouverte et lue à haute voix ; voici ce qu'elle contenait :

Messieurs,

Informée que le drapeau qui sert encore aujourd'hui de ralliement à votre fidèle bourgeoisie, lui a été décerné il y a plus d'un siècle par madame la duchesse de Nemours, et qu'il a été usé par le temps, j'ai saisi cette occasion pour vous donner, avec la haute approbation du roi, jointe à celle du prince royal mon époux, une marque solennelle de l'estime et de l'affection toutes particulières que m'inspirent les sentimens de fidélité et d'amour qui vous distinguent pour la maison de vos légitimes souverains. La bannière que je remets, messieurs, à votre digne bourgeoisie et que je vous prie d'accepter de ma main, en rappelant à vos descendans les beaux mouvemens de patriotisme que vous avez fait éclater en 1831, les engagera en même temps à vous imiter et à mériter comme vous, messieurs, l'attachement de votre souverain et de toute sa maison. Dieu

veuille protéger ce nouveau drapeau et l'entourer des mêmes bénédictions que l'ancien.

Berlin, ce 27 août 1834.

Signé, ELISABETH, princesse royale.

M. le maître-bourgeois Girardbille, de Boudevilliers, répondit par le discours dont j'extrais le morceau suivant, remarquable par l'énergie de son style :

« Vous serez auprès d'elle (de la princesse royale), monsieur le président, nous vous en prions, l'organe des sentimens qui nous animent pour elle ; nous lui demanderons à elle-même, d'exprimer au prince son époux ceux qui remplissent nos cœurs pour sa personne. Vous lui direz qu'il existe au sein de ces vallées un petit peuple fier de ses franchises, mais fidèle à ses sermens, ardent ami de la liberté, mais dévoué à son prince, et que du milieu de ce peuple montent tous les jours au pied du trône du roi des rois, les prières de sujets heureux et fidèles, qui lui demandent de répandre sur sa tête les plus précieuses bénédictions. Nous dirons à son auguste époux que la bannière qu'elle nous a donnée est sous la garde de gens d'honneur qui sauront mourir au poste pour la défendre. Malheur à qui songerait à l'attaquer ! Cette foule nombreuse de fidèles qui se presse à cette fête solennelle, accourrait avec plus d'ardeur encore pour repousser l'audacieux qui tenterait de porter sur elle une main téméraire. »

Des vivats sans fin accueillirent ce discours ; de la bouche de ces milliers de citoyens réunis pour la même cause, unis par un même sentiment, s'échappaient à chaque instant les acclamations les plus unanimes de *vive le roi ! vive le prince royal ! vive la princesse royale ! vive le conseil d'Etat ! vive la bourgeoisie ! vivent nos franchises !*

M. Berthoud, pasteur de Valangin, chargé par le gouvernement d'implorer sur la nouvelle bannière la bénédiction du Très-Haut, s'avança alors au bord de la tribune et adressa à la population un discours qui fut écouté avec une religieuse attention. Lorsqu'il fut terminé, toutes les têtes découvertes s'inclinèrent en silence, tous les assistans joignirent leurs prières à celles du ministre de la religion : il eût été difficile de retenir les larmes de la plus profonde émotion dans le moment solennel et touchant où il bénit le nouveau drapeau.

La royale et brillante bannière était suspendue à la tribune et la foule put à son tour s'en approcher, et en admirer le riche travail, chacun voulait la voir et la toucher.

A deux heures, un dîner réunit sous un pavillon dressé dans le verger, les autorités de l'Etat et de la bourgeoisie, ainsi que les officiers supérieurs militaires qui avaient commandé pendant le camp de Valangin; le bonheur, la joie et la plus franche cordialité régnèrent dans cette réunion.

A cinq heures, le cortège reprit le chemin de la maison des bourgeois à l'extérieur de laquelle la bannière fut encore déployée, aux acclamations de la multitude.

Le souvenir du 23 septembre 1834 restera gravé en caractères ineffaçables chez tous les hommes fidèles à leurs sermens et qui savent apprécier l'incalculable avantage d'appartenir à des princes qui ne connaissent pas de plus grandes jouissances que celles de rendre contents et heureux les peuples soumis à leur douce et paternelle domination. L'émotion profonde qu'une si belle journée a produite, peut s'évanouir momentanément, mais elle renaît toutes les fois que la pensée se rattache à quelque-une des circonstances qui signalèrent cette fête solennelle.

Une de ces circonstances, bien faite pour être remarquée, et qui frappa nombre de personnes, est relative à l'antique bannière de Henri II, encore intacte en arrivant au verger, mais qui, à l'approche du don royal, se déchira comme pour lui rendre hommage, et saluer celle qui désormais la remplacerait.

(D'après le verbal consigné dans les protocoles de la bourgeoisie de Valangin.)

APPENDICE.

LES PRISONNIERS DU CHATEAU.

Nous pensons que nos lecteurs verront avec plaisir figurer à la suite de nos chants valanginois, la jolie poésie insérée dans le *Patriote Neuchâtelois* du 4 mai 1848, poésie qui se trouve tout-à-fait à l'unisson de celles qui précèdent, et que nous avons été agréablement surpris de lire dans le journal nouveau-né :

Loyaux amis, qu'un même sort rassemble
 Dans le manoir de notre excellent roi,
 Naguère encor, nous y régions ensemble,
 Et l'on aimait à suivre notre loi.

Notre bon peuple est devenu rebelle,
 Las ! emporté par l'erreur d'un moment !

A notre roi, gardons un cœur fidèle,
 Et n'allons pas trahir notre serment.

De nos vainqueurs l'injuste violence

A renversé les droits du souverain ;

Mais Dieu nous garde, en sa juste clémence,

Pour l'avenir un ciel doux et serein.

La liberté nous reviendra plus belle,
Si pour l'honneur nous souffrons un moment :
A notre roi, gardons un cœur fidèle,
Et n'allons pas trahir notre serment.

De nos foyers, notre foi nous exile ;
Privés de nous , nos enfans sont en pleurs,
Mais notre amour peut être ici tranquille ;
Tout bon bourgeois prend part à nos douleurs.
Souffrons , amis ; notre cause est si belle
Qu'elle vaut bien l'angoisse d'un moment :
A notre roi , gardons un cœur fidèle ,
Et n'allons pas trahir notre serment.

Notre bon roi connaît notre souffrance ;
De l'abrèger il cherche le moyen ;
Mettons en lui notre ferme espérance ;
Il n'a jamais voulu que notre bien !
En attendant , le devoir nous appelle
A protester jusqu'au dernier moment :
A notre roi , gardons un cœur fidèle ,
Et n'allons pas trahir notre serment.

ERRATA.

Page	25, ligne 56, pânse,	<i>lisez</i> :	pause,
p.	33, — 9, Anne-Marié,	—	Marie.
p.	46, — 2, exprimés	—	exprimés.
p.	id. — 4, (de la note) détruite par l'incendie de 1747,	<i>lisez</i> :	démolie en 1789.
p.	47, — 46, fournage!	—	fournage;
p.	98, — 2, (de l'épigraphe)	—	bonheur!
p.	id. — 5, (du texte) régnaient	—	régnaient
p.	101, — 40, fidélités,	—	fidélité
p.	105, — 4, (de la note) Léonor d'Orléans,	<i>lisez</i> :	Henri II
p.	121, — 14, Gueurteli	—	Gueurtelia
p.	id. pénult. pun	—	pan.
p.	124, — 25, fazan	—	faran
p.	125, — 46, tet	—	let
p.	129, — 4, (de la note) Raynat	—	Raynal
p.	158, — 9, 1508	—	1505.